

**UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE  
BEJAIA.**

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES  
SCIENCES DE GESTION.**

**Département des Sciences économiques**

**Mémoire**

**Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences économiques**

**Option : Economie du Développement**

**Theme**

**La gouvernance locale et participation**

*Cas de la commune de Kherrata*

**Réalisé par :**

HADDAD Hakim

HAMMAR Abdelhafid

**Jury composé :**

Président: Dr BOUMOULA samir

Examineur : Mr SOUMAN Md iDIR

Rapporteur : Mr BIATOUR lhoucine

Invité : Mr HACHOUD boualem

**Promotion 2017-2018**

# *Remerciements*

*Merci à dieu le tout puissant qui nous a accordé*

*La santé, la persévérance, le courage*

*Et la motivation*

*Pour mener à bien ce Travail*

*On tient à remercier très profondément notre*

*Encadreur M<sup>r</sup>. biatour Ihoucine*

*Merci pour son encouragement et ses orientations durant la*

*Réalisation de ce projet*

*À tous les élus locaux et associations*

*de la commune de Kherrata*

*Nous remercions également les membres de jury de*

*soutenance Qui ont bien voulu juger notre travail.*

*Nous remercions toutes personnes ayant contribué de prêt ou*

*de loin À la réalisation de ce travail.*

# *Dédicaces*

*Je dédie ce modeste travail à :*

*Mon père, ma défunte mère paix à son âme, A mon*

*épouse et mes deux filles*

*A mes frères et mes sœurs*

*A tous mes amis (es)*

*Abdelhafid*

# *Dédicaces*

*Je dédie ce modeste travail à :*

*Mes parents*

*A mes frères et mes sœurs*

*A tous mes amis (es)*

## Liste des abréviations

A.P.C: Assemblée populaire communale

APW : Assemblée populaire de wilaya

A.D.E: algérienne des eaux

D.T.P: Direction des travaux publics de la wilaya de Bejaia.

D.I.P.M.E.P.I: Direction de l'industrie, de PME et la promotion de l'investissement de la wilaya de Bejaia.

S.A.R.L: Société A Responsabilité limitée

S.N.C: Société aux noms communs.

B.M: Banque Mondiale.

FMI : Fond Monétaire International

ONU : organisation des nations unies

MICL : ministère de l'intérieur et des collectivités locales

FAO: Food and Agriculture Organization

ONG: organisation non gouvernementale

PME : petites et moyennes Entreprises

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

NPM : New Public Management

PNDAR: Plan National de Développement Agricole et Rural

ARPT: Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications

SNAT : Schémas National d'Aménagement du Territoire

SRAT: Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire

SDAAM Schémas Directeurs d'Aménagement des Aires Métropolitaines

CapDel : Programme de renforcement des capacités des acteurs de développement local

PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement

## **Liste des tableaux**

Tableau 1: Les types de participation .....	08
Tableau 2: La comparaison des administrations de types Wébérienne et NPM .....	21
Tableau 3 : Les dix communes pilotes du CAPDEL .....	41
Tableau 4 : financement du CapDel .....	42
Tableau 5: infrastructures de soins et de santé de la commune de Kherrata .....	50
Tableau 6: Centre de documentation et types d'informations recueillies .....	53
Tableau 7: Répartition statistique des cibles de l'enquête .....	54
Tableau 8: Répartition des acteurs selon le niveau d'instruction .....	56
Tableau 9: le niveau de coordination entre les acteurs de la commune de Kherrata .....	61
Tableau 10: les motifs des bonnes relations entre acteurs .....	62
Tableau 11: représentation des causes des différents entre les acteurs .....	63
Tableau 12: les atouts économiques actuels et de la commune de Kherrata .....	64
Tableau 13: les atouts économiques futurs de la commune de Kherrata .....	64
Tableau 14: Les projets de développement dans la commune de Kherrata .....	65
Tableau 15: les causes de retard de développement dans la commune de Kherrata .....	66
Tableau 16: niveau de la gouvernance a la commune de Kherrata .....	68

## **Liste des figures**

Figure 1 : les commune limitrophe de la commune de Kherrata .....	47
Figure 2 : situation de la commune de Kherrata dans la wilaya de Bejaia .....	48
Figure 3: représentation de la part des acteurs de l'enquête réalisée .....	55
Figure 4 : La part de la femme dans la population acquêtée .....	56
Figure 5 : la relation des acteurs de développement dans la commune de Kherrata .....	61
Figure 6: la représentation des motifs des bonnes relations entre acteurs .....	62
Figure 7: représentation des critiques et causes de divergence entre les acteurs .....	63
Figure 8: les atouts économiques actuels et futurs de la commune de Kherrata .....	65
Figure 9: Les projets de développement dans la commune de Kherrata .....	66
Figure 10: les causes du retard du développement de développement .....	67
Figure 11: niveau de la gouvernance a la commune de Kherrata .....	69

## Sommaire

<b>Introduction générale</b> .....	01
<b>Chapitre 1 : Gouvernance locale participative (notions et définitions)</b> .....	03
Introduction du chapitre .....	03
1. les concepts clés de la gouvernance locale et de la participation .....	04
2. L'état moderne et la gouvernance territoriale .....	17
Conclusion du chapitre .....	25
<b>Chapitre 2 : Gouvernance participative en Algérie, histoire et pratiques</b> .....	26
Introduction du chapitre .....	26
1. La participation et la gestion des services publics en Algérie .....	27
2. Des programmes de valorisation du territoire et la participation .....	38
Conclusion du chapitre .....	47
<b>Chapitre 3 : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats</b> .....	49
Introduction du chapitre .....	49
1. Présentation de la commune de Kherrata .....	49
2. Présentation de l'enquête du terrain .....	55
3. Analyse des informations et résultats de l'enquête .....	64
Conclusion du chapitre .....	75
<b>Conclusion générale</b> .....	77

# **Introduction générale**

## **Introduction générale**

La gestion participative est une notion qui adopte la mise en place de nouveaux modes de régulation pratiques, basé sur la collaboration entre acteurs publics et privés. Cette démarche de coordination a pour but de rendre l'action publique plus efficace dans le cadre d'une bonne gouvernance.

La relation entre la société civile et l'Etat, est une relation controversée qui se manifeste par une influence mutuelle. La société civile n'est autre qu'une conception de l'Etat moderne, ils sont alors indissociables, parce qu'il n'existe pas d'Etat sans société, ou de société sans Etat.

Nombreux projets de développement pilotés par des institutions publiques ont enregistré un échec – habituellement argumentés par limitation du budget, raisons techniques,... etc. dû souvent à l'inattention aux aspirations profondes des populations, leurs savoirs et leurs stratégies d'intervention. L'implication de la population constitue, en effet, un gage de succès pour toute initiative de développement local.

Depuis les années 90, les pays en développement ont pris conscience de l'importance d'intégrer l'approche participative dans ses projets de développement pour assurer une meilleure adéquation aux différentes situations de terrain et garantir l'adhésion de la population locale, qui est un facteur déterminant de la réussite de l'action. Les populations doivent être associée à toutes les étapes du processus, depuis le diagnostic jusqu'à l'évaluation.

En Algérie, jusqu'à la fin des années 90, toutes les décisions ayant trait au développement étaient prises au niveau central, telles que les décisions ayant trait à l'aménagement du territoire, aux actions socio-économiques, la situation justifiée par le système politique suivi, et les lacunes enregistrées au niveau des collectivités locales, notamment en terme de ressources financières propres à ces dernières, ce qui ne leur permettait pas d'envisager des stratégies propres de développement local. Mais à partir des années 2000, les autorités centrales ont commencées à envisager une vision du développement décidé et réalisé par les acteurs locaux, à savoir wilayas et communes, citoyens et habitants mais s'inscrivait dans le cadre de la politique globale du développement national.

Dans ce contexte la sélection des perceptions était fondée sur le rôle de la participation de la société civile dans le but d'avoir une bonne gouvernance locale qui s'introduit principalement dans les services publics, et ce pour une croissance durable et sophistiquée, surtout, au niveau de la commune, en utilisant des outils efficaces pour se connecter et activer une harmonie dans la perfection des stratégies de manière constructive. Mais ces stratégies ne peuvent prendre forme si elles ne se consacrent pas des mécanismes pratiques pour atteindre les objectifs voulus, et le plus

important de ces mécanismes le rôle du citoyen pour parvenir à une gestion et à une bonne organisation des collectivités locales.

## **Problématique :**

L'objet de notre travail consiste à apporter des éléments de réponses à la question suivante :

***La participation de la société civile dans la mise en œuvre du processus de développement, dans le cas particulier de la commune de Kherrata, est elle effective ?***

L'examen de la question centrale, ainsi formulée, a suscité la formulation de deux interrogations secondaires :

- La coordination qu'entretiennent les acteurs locaux dans le cadre de la gouvernance locale au niveau de la commune de Kherrata est-elle satisfaisante pour amorcer un véritable processus de développement ?
- Quelles sont les principales contraintes qui entravent la participation des organisations de la société civile en matière d'action de développement local au niveau de la commune de Kherrata ?

## **Hypothèses :**

Les hypothèses qui vont servir de base à notre présent travail sont les suivantes :

- Le niveau de coordination des acteurs de développement dans la commune de Kherrata n'est pas satisfaisant et les relations qu'entretiennent les acteurs de la société civile sont de types coopératifs, d'intérêt collectif et de partenariat mais aussi sont conflictuelles.
- Le manque de communication et de dialogue entre les acteurs locaux ainsi le manque de l'expérience sont des contraintes entravant l'émergence de la gouvernance locale en matière d'action de développement local au niveau de la commune de Kherrata.

Notre travail sera réalisé en se basant sur une recherche bibliographique et documentaires, ouvrages, articles de revues et documents internet, ainsi que sur une analyse de type qualitative basée sur une étude de terrain auprès des élus locaux, des associations, des services déconcentrés de l'état et des citoyens de la commune de Kherrata. Notre travail est structuré en trois chapitres complémentaires. Le premier sera introductif et concernera l'exposé sommaire des aspects théoriques de base relatifs à la participation locale et à la bonne gouvernance. Le deuxième sera consacré au développement de notre thématique, à savoir la participation citoyenne et la gouvernance locale en Algérie. Dans le dernier chapitre, nous allons présenter la commune de Kherrata, étudier la participation citoyenne dans cette commune, et présenter les résultats de notre enquête de terrain.

## **Chapitre 1 : Gouvernance locale participative (notions et définitions)**



## Chapitre 1 : Gouvernance locale participative (notions et définitions)

### Introduction

Dans la sphère publique et l'usage traditionnel de gouvernement ou de gestion des affaires publiques, on a dû attendre Margaret Thatcher<sup>1</sup> qui a relancé l'usage du terme gouvernance pour la sphère publique dans le tournant des années 80, et ce dans le gouvernement conservateur britannique qui a déclenché des réformes visant le pouvoir des autorités locales, qu'on jugeait inefficaces et coûteuses et qu'on a entrepris de recadrer à la faveur d'une double stratégie (renforcement de la centralisation des pouvoirs et privatisation de certains services publics).

La gouvernance publique s'avère être un projet, essentiellement économique, de réorganisation du champ de pouvoir des autorités et de coordination des organisations décentralisées. Dans ce cas, le système concerné est au niveau de l'État ; les attributs, les risques à gérer ainsi que les ressources mises à disposition sont prises en compte au niveau de la nation.

Quand il s'agit du secteur public, la notion de gouvernance s'inscrit dans une problématique assez large d'efficacité et d'efficience de l'action publique, et concerne les rapports enchevêtrés entre les gouvernants et les gouvernés. Bien qu'ayant une signification précise pour les économistes, les termes « efficacité » et « efficience » sont souvent utilisés d'une façon indistincte. D'une façon plus précise, l'efficacité est la mesure du rapport entre les résultats atteints et les objectifs fixés. Quant à la notion d'efficience, elle se définit comme suit : « Si deux solutions ont un coût identique, le critère d'efficience commande de choisir celle qui permet de réaliser au mieux les objectifs poursuivis ; si deux solutions aboutissent au même résultat, il faut choisir la moins coûteuse. En d'autres termes, l'efficience c'est l'efficacité au meilleur coût. Par ailleurs, le terme efficience requiert une signification dans l'analyse des décisions publiques rationnelles qui considère que le choix public d'une allocation<sup>2</sup> (une répartition entre les agents des biens disponibles dans l'économie) se fait entre des allocations efficaces, pour des ressources primaires et un ensemble de technologies disponibles.

La compréhension de la notion de gouvernance publique nous incite à explorer successivement : les définitions de la gouvernance publique et le rôle de l'État moderne et son domaine d'action qui aborde, à son tour, le passage du gouvernement vers la gouvernance, La réforme administrative est une affaire de long terme. En Europe et après une quinzaine d'années d'échecs, on ne parle plus de la réforme de l'État, on parle plutôt de la modernisation du secteur public. Tout en passant par la gouvernementalité.

---

<sup>1</sup> Margaret Thatcher Mémoires, II : Les chemins du pouvoir 1995, page 786

<sup>2</sup> Virginie GALDEMA Les critères d'évaluation des politiques sociales sont-ils pertinents ? décembre 2012

Dans ce chapitre nous allons toucher les côtés relatifs à la gouvernance et la gouvernance territoriale locale, la participation des acteurs, les critères de l'évaluation de la gouvernance et L'État moderne et son domaine d'action il est donc divisé en deux sections : la première portera sur les concepts clés de la gouvernance locale et de la participation, et la deuxième concernera l'état moderne et le rôle qui lui attribué pour une bonne gouvernance territoriale.

### **1. Les concepts clés de la gouvernance locale et de la participation**

Dans la première section de ce chapitre on va essayer de faire éclairer les notions de la gouvernance locale et la participation, définitions, fondements, type de la participation et les acteurs locaux avec leurs rôles dans le développement local.

#### **1.1 La définition du concept de la gouvernance**

De nos jours, il n'y a pas de consensus sur une définition de la gouvernance publique, pourtant nombreuses sont les organisations internationales qui se sont efforcées de préciser ce concept. Pour Fracois-Xavier Merren<sup>3</sup> (1998), La gouvernance publique y comprise de diverses manières, traduisant généralement les intérêts et les objectifs des organisations émettrices. Dans ce contexte, le secteur public présente plusieurs avantages : le pouvoir de redistribution de richesses et de coûts de la catastrophe sur une longue période et de le faire sur la population, fondant la démarche sur un « principe de solidarité nationale ; la capacité de diversifier des risques, la politique de subvention des primes d'assurance et l'obligation de la Loi rendant une assurance obligatoire. Néanmoins, la prise en charge publique exclusive présente certains inconvénients, notamment l'incompétence techniques, la difficulté d'adaptation aux changements, la lourdeur de l'aspect réglementaire, la complexité des procédures, la corruption dans des réseaux publics, etc.

Depuis que la bonne gouvernance s'est imposée comme pré requis pour bénéficier de l'aide internationale, le contenu de la notion de gouvernance est devenu de plus en plus clair (bien que pas forcément plus consensuel) et la volonté d'intégration des différentes dimensions de la gouvernance dans les stratégies de coopération au développement augmente. Il n'y a donc pas de définition consensuelle de la gouvernance publique appliquée à l'analyse économique, celle-ci reste étroitement liée, à priori, à la démarche analytique que l'on choisit de mettre en œuvre ; ce qui conduit plutôt à disposer d'une pluralité de définitions situées dans des cadres conceptuels différents et qui de plus mobilisent fortement les champs disciplinaires externes à l'économie.

---

<sup>3</sup> Fracois-Xavier Merren (1998), Revue Tiers Monde, L'État-providence «Que sais-je?».

- **Selon la Banque Mondiale**

La gouvernance comporte des traditions et des institutions par lesquelles l'autorité dans un pays est exercée. Cela inclut le processus par lequel les gouvernements sont choisis, contrôlés et remplacés, la capacité du gouvernement à élaborer et à appliquer d'une façon efficace des politiques saines et le respect des citoyens et de l'État pour les institutions régissant les interactions économiques et sociales entre eux.

- **Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement**

La gouvernance est l'exercice d'une autorité publique, économique et administrative dans la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle repose sur les mécanismes, processus et institutions complexes par le biais desquels les citoyens et les parties prenantes articulent leurs intérêts, aplanissent leurs différences et exercent leurs obligations et leurs droits reconnus par la loi. La gouvernance englobe mais aussi transcende, le gouvernement ; elle s'applique à tous les acteurs concernés, y compris le secteur privé et les organisations de la société civile.

- **Selon l'Organisation de Coopération et Développement Economique**

La gouvernance est l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative dans le cadre de la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux. La gouvernance est une notion objective qui comprend les mécanismes, les processus, les relations et les institutions complexes au moyen desquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits et assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent afin de régler leurs différends.

- **Selon la Commission Européenne**

La gouvernance désigne les règles, les processus et les comportements qui influent sur l'exercice des pouvoirs au niveau européen, particulièrement du point de vue de l'ouverture, de la participation, de la responsabilité, de l'efficacité et de la cohérence. En dépit de son caractère large et ouvert, la gouvernance est un élément clé des politiques et des réformes en faveur de la réduction de la pauvreté, de la démocratisation et de la sécurité mondiale.

- **Selon le Fond Monétaire International**

La gouvernance est une notion vaste qui couvre tous les aspects de la conduite des affaires publiques, y compris les politiques économiques et le cadre réglementaire.

La gouvernance publique implique une réorganisation du pouvoir conduisant à de nouvelles formes de gestion publique où la responsabilisation, la transparence et l'obligation de bons résultats primeraient dans les affaires publiques. De cette façon, la gouvernance n'est pas une

question liée simplement au gouvernement, mais également à tous ceux qui participent à la prise de décision et sont influencés par ces décisions. Donc la gouvernance publique désigne l'interaction participative entre le gouvernement et les citoyens, afin d'assurer une exploitation efficace des ressources et une augmentation de la qualité des services offerts par l'État qui sous entend l'amélioration de la qualité de vie des citoyens (le bien-être social). Dans ces conditions, le terme de gouvernement, basé sur la centralité des pouvoirs et de compétences, s'élargit pour s'inclure dans la gouvernance. Ce passage vers un nouveau management public est réalisé par d'une nouvelle rationalité politique, qui est la gouvernementalité.

### **1.2 La participation et la gouvernance locale**

Nombreux projets de développement pilotés par des institutions public ou autres (Organisations internationales, ONG,...) ont enregistré un échec habituellement argumentés par limitation du budget, raisons techniques,... etc., dû souvent à l'inattention aux aspirations profondes des populations, leurs savoirs et leurs stratégies d'intervention. L'implication de la population constitue, en effet, un gage de succès pour toute initiative de développement local.

Depuis les années 90, les pays en développement ont pris conscience de l'importance d'intégrer l'approche participative dans ses projets de développement pour assurer une meilleure adéquation aux différentes situations de terrain et garantir l'adhésion de la population locale, qui est un facteur déterminant de la réussite de l'action. Les populations doivent être associée à toutes les étapes du processus, depuis le diagnostic jusqu'à l'évaluation.

L'approche participative a permis de redéfinir la relation entre les populations et les autres parties prenantes (ONG, Collectivités locales, administrations, techniciens, chercheurs...etc.), en mettant les populations au centre de l'action et les autres parties prenantes à leur service.

Pour une meilleure compréhension de l'approche participative, une définition, les fondements et les acteurs de la participation seront l'essentiel qu'on développera dans ce point :

#### **1.2.1 Fondement théorique de l'approche participative, histoire**

Le concept de la participation de la population revient à la fin des années 1960. Dans cette période, le concept a connu un essor important (D'Aquino, 2002)<sup>4</sup>.et a partir des années 1970, les organismes internationaux (Telles que : La FAO, la Banque mondiale), ont commencé à relever l'importance de l'implication des populations dans les projets de développement sous le terme de participation populaire, constatant l'échec des programmes d'aide au développement conçus sans l'implication effective des populations destinataires de ces programmes.

En 1992, La notion participation au sens de l'implication directe des acteurs, a été

---

<sup>4</sup> La modélisation d'accompagnement : une méthode de recherche participative et adaptative

recommandée par l'agenda des nations unies au sommet de Rio de Janeiro, visant le développement durable défini entre autre, comme étant un modèle à la fois écologiquement viable, économiquement efficace et socialement équitable. Et depuis, personne ne peut être contre l'approche participative ; les gouvernements, les bailleurs de fond et les organismes responsables des projets de développement dans les pays en voie du développement prônent des méthodes participatives.

### 1.2.3 Définition de l'approche participative

La définition de l'approche participative rencontre plusieurs difficultés liées, en réalité, à la diversité des contextes, des situations et des formes organisationnelles. On utilise souvent plusieurs termes, très proches, pour désigner la participation de la population locale selon le cas, tel que : gouvernance participative, participation populaire, gestion participative, démocratie participative, gestion partagée,...etc.

La participation est défini dans le dictionnaire comme le fait de participer, c'est-à-dire de prendre part à.... d'avoir part à... Cette définition ne nous fait pas vraiment avancer parce que la manière de prendre part, ainsi que l'objet de la participation n'y sont pas précisés. En effet, s'agit-il simplement de faire acte de présence, ou d'avoir son mot à dire, ou encore de pouvoir contribuer à la décision ?

Bien qu'il n'existe pas une définition commune et reconnue de l'approche participative, plusieurs auteurs ont tentés comme même de la définir. D'abord, pour Wilcox, la participation est le processus durant lequel des individus, des groupes et des organisations deviennent activement impliqués dans un projet (Wilcox, 2003). Donc, l'auteur met l'accent sur le terme (active) qui fait appel à un engagement de la part des différents acteurs. Pour (Bernoux, 1985)<sup>5</sup>, Participer, c'est prendre une part active et s'impliquer; ce peut être aussi, en retour, avoir de l'influence ce du pouvoir. L'auteur fait la liaison entre la participation et le pouvoir qui est très déterminant dans tout projet de développement. (Arnstein ,1969)<sup>6</sup>, la participation peut aller d'une simple consultation de la population pour avoir son avis, jusqu'à la co-construction des règles et des lois qui régissent la société. Enfin, Casse, voit que: La participation comme étant un phénomène d'organisation sociale caractérisée principalement par un ensemble de règles d'association, qui doivent en principe permettre à une collectivité en voie de développement de se choisir les meilleures conditions ainsi que de pouvoir réaliser les objectifs aussi harmonieusement que possible.

En somme de toutes ses définitions, l'approche participative semble être un modèle d'organisation basé le partage de l'information, du pouvoir, de la responsabilité et de l'action entre

---

<sup>5</sup> Les nouveaux patrons (1985, Éditions Économie et Humanisme, les Éditions Ouvrières, Paris)

<sup>6</sup> A working model for public participation Public administration

les acteurs. Sa finalité est la complémentarité entre les parties prenantes qui vise à trouver l'équilibre entre leurs multiples intérêts particuliers en vue de repérer une solution optimale.

### 1.2.4 Types de participation

L'approche participative peut prendre plusieurs formes différentes. De nombreuses études ont tenté de formaliser une typologie à cette participation. Le tableau suivant synthétise les différents types de participation selon les Nations Unies:

**Tableau 1: Les types de participation**

Type de participation	Description
Participation passive	Les gens participent en étant informés sur ce qui est arrivé ou qui va arriver.
Participation par la fourniture d'informations	Les populations participent en fournissant des réponses à des questions posées.
Participation par consultation	Les populations participent en étant consultées, et les agents extérieurs écoutent et tiennent compte de leurs opinions. Cependant, elles ne participent pas aux prises de décisions.
Participation liée à des avantages matériels	Les gens participent en fournissant des ressources, mais là encore, ils ne participent pas au processus de prise de décisions.
Participation fonctionnelle	Les gens participent en fonction d'activités prédéterminées et après que les stratégies des projets ainsi que leur planification aient été Décidées
Participation interactive	Les populations participent au diagnostic des situations aboutissant à des plans d'action et à la formation ou le renforcement de groupements d'intérêts. Ces groupes s'approprient les décisions locales, en vue d'une pérennisation des activités et/ou structures mises en place.
Auto-mobilisation active	Les populations participent en prenant des initiatives indépendamment de structures extérieures.

**Source:** Fonds d'Equipement des Nations Unies).", Février 1998 ;

### **1.3 Les acteurs de la gouvernance locale**

Les origines étymologiques de la notion d'acteur viennent du mot latin actor, « celui qui fait avancer ». Selon une approche sémantique, l'acteur est la personne qui prend une part active dans une affaire. Dans l'informatique, l'acteur est l'entité qui participe à la réalisation des activités du domaine d'étude en étant émetteur ou récepteur de flux d'informations.

En sciences sociales et notamment en sociologie, l'acteur définit l'unité d'action, individuelle ou collective. La notion implique ainsi l'orientation de l'individu ou du collectif, donc leurs motifs, objectifs, convictions et intérêts. L'élément-clé pour l'avancement de tout processus politique, économique ou sociétal est donc l'action.

Les acteurs n'agissent pas dans un « vacuum ». Leurs actions sont largement influencées par les institutions. Les institutions sont des systèmes sociaux qui génèrent des certitudes de comportement et des attentes par des principes reconnus comme des normes, règles, traditions, valeurs communes ou procédures. Les institutions sont donc des conditions qui fixent les comportements appropriés des acteurs.

#### **1.3.1 L'utilisation de la notion d'acteur et ces évolutions récentes :**

La notion d'acteur s'est imposée mais recouvre, des significations différentes. Les prolongements actuels ne sont pas révolutionnaires mais permettent d'éclairer les utilisations possibles de la notion. On peut les repérer dans trois dimensions distinctes : les caractéristiques des acteurs, la question de l'action collective et celle des logiques d'action. Le traitement de caractéristiques des acteurs renvoie aux études de morphologie (forme) sociale de l'acteur au sens large<sup>7</sup>, c'est-à-dire ne se limitant pas à la stratification (formation) de celui-ci mais portant aussi sur ses appartenances, ses modes de vie, son identité, etc. Les thématiques consacrées dans ce sens en sciences sociales restent classiques et portent sur la famille, l'habitat ou la profession, etc.

Toutefois, la nouveauté aujourd'hui est sans doute la prise en compte de la multiplicité des scènes sur lesquelles interviennent les acteurs et leurs appartenances. Cela correspond à des objets réels, mais aussi au souci de raffiner l'analyse des acteurs. Pour mieux apprécier l'analyse de l'acteur et son utilisation humble surtout dans le domaine de la gouvernance des territoires. Incessamment, nous l'appliquerons sur les acteurs locaux. Dans la problématique de l'action collective, les prolongements naissent probablement de l'observation de ce qui se passe aux frontières des organisations (interface entre une entreprise et un marché, entre une administration et un public, diffusion, innovation, circulation).

L'interrogation centrale en arrière plan est celle du lien entre le collectif et l'individuel. Elle amène à concentrer l'analyse sur les acteurs charnières, qui assurent l'articulation entre les différents

---

<sup>7</sup> LAHIRE B., L'homme pluriel, Paris, Éditions Nathan, 1998.

collectifs : porte-parole, traducteur/interprète, prescripteur, etc. Le maître mot est celui de médiation. Les structures, groupes et institutions sont porteurs d'effets, mais ces effets sont médiatisés par des intermédiaires. Dans cette perspective, les « acteurs » sont plutôt des « actants », terme désignant les individus mais également des objets, signes, et autres supports de l'action. Cette inscription de l'action dans des réseaux mêlant signes, objets et individus renvoie largement à la sociologie de CALLON et Latour<sup>8</sup>. Il serait intéressant de s'interroger sur les conditions de l'action collective et de la coopération. Autrement, par la négociation, la production de règles, mais aussi par l'instauration de la confiance, les acteurs économisent le coût et la durée de l'ajustement de l'action.

Dans les logiques d'action, il s'agit de voir comment les acteurs justifient leurs actions, choix et comportements, et comment ils les rendent recevables, valables. Cette pragmatique sociologique qui doit beaucoup aux théories linguistiques<sup>9</sup> part du principe que les opérations de dévoilement des motifs réels ne sont pas l'apanage des sociologues et qu'elles sont pratiquées quotidiennement dans nos « sociétés critiques » où les acteurs peuvent mettre en œuvre une certaine réflexivité. La réalisation d'accords, la coopération, ou simplement l'action individuelle, supposent un épuisement de la critique, ou au moins une mise entre parenthèses.

### **1.3.2 Les différents niveaux d'implications des acteurs**

Les acteurs s'associent pour agir ensemble. A partir d'une cause initiale appartenant à un individu ou à un collectif, des acteurs sont mobilisés par une multitude de moyens qui font référence au pouvoir. Le pouvoir n'appartient pas à ceux qui le possèdent en potentiel mais à ceux qui arrivent à mener à bien le processus d'association.

Des individus et des groupes entrent sur la scène locale. Ils deviennent au présent, porteurs de l'identité collective et ramènent au présent, la conscience d'appartenir à une histoire commune. Mais en même temps, ils proposent d'autres voies de développement de la société locale et agissant sur les représentations courantes et les idées reçues.

Ces acteurs doivent convaincre de la pertinence du projet et surtout de sa valeur alternative. A travers l'action, l'acteur transforme durablement la logique du système d'action. D'une part, de nouveaux enjeux se dégagent au fur et à mesure que l'action atteint ses objectifs, un système d'alliance et d'opposition se constitue autour du mode de gestion des acquis économique et sociaux. D'autre part, les acteurs se positionnent différemment dans le système, ils montrent des compétences qui débordent leurs savoirs professionnels et constituent de nouveaux réseaux d'action collective.

---

<sup>8</sup> "Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'inter objectivité" Sociologie du Travail, vol. 36 n°4, 1994,

<sup>9</sup> BOLTANSKI Luc, La justification : les économies de la grandeur, Paris, Gallimard, 1991

D'après ce que nous avons déjà cité, la réussite d'un tel développement local nécessite la collaboration de tous les opérateurs et les intervenants au niveau local et la mobilisation de toutes les énergies. Ainsi des groupes d'acteurs peuvent être distingués :

- **Au niveau public**

A savoir les collectivités locales, l'Etat et les services extérieurs des départements ministériels. Les collectivités locales, sont, les communes, les provinces et les préfectures et régions. Elles agissent par l'intermédiaire des assemblées provinciales, préfectorales, communales et régionales. Elles sont considérées par tous les analystes comme le levier puissant de développement local. Pour l'Etat, il s'agit des organes centraux des pouvoirs publics notamment le gouvernement. A noter que l'Etat, acteur du développement local, dans le contexte actuel marqué par la mondialisation, est appelé à assumer le rôle de maillon intermédiaire entre le niveau supranational, par l'intégration dans un bloc solide capable d'affronter la rude concurrence gênée par ce nouveau contexte, et le niveau infranational à travers la promotion du développement local et l'adaptation des conditions locales aux exigences de la globalisation. Pour ce qui est des services extérieurs des départements ministériels, ils sont des organes déconcentrés des gouvernements appelés à concerter avec les collectivités locales et servir de relais du gouvernement au niveau local.

- **Au niveau privé**

Cela concernent les entreprises, le secteur bancaire, les organismes professionnels, les associations culturelles etc. À ce niveau, les PME (petites et moyennes Entreprises) représentent la pierre angulaire en égard à leur poids dans le tissu productif, à leurs atouts et aux potentialités qu'elles offrent pour le développement local.

- **Les autres acteurs**

Qui sont notamment, les associations, les citoyens les ONG internationales, les organisations multilatérales (agences des nations unies, banque mondiale), La coopération décentralisée commence à être un moyen privilégié de transfert de connaissances, de moyens et de compétences.

### **1.3.3 Le rôle des acteurs locaux dans la construction de leur localité**

L'intérêt croissant pour les initiatives locales et le développement durable s'associe à des changements fondamentaux et à plusieurs mégatendances. Leurs effets ont des conséquences à toutes les échelles. Face à ces changements, les localités ont souvent reçu le statut de pion. Les individus et les collectivités réagissent en les suivant ou en s'y adaptant, mais ils peuvent aussi les initier<sup>10</sup>. Ces initiatives se greffent potentiellement au système mondial en contribuant à sa transformation et à

---

<sup>10</sup> Bryant, C. R (1991). Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation des propositions de projets réussis. Hudson: Édition Stratec Communication Inc.

l'émergence de nouvelles tendances. Les phénomènes macros ne sont pas totalement différents de ceux que l'on retrouve à l'échelle micro; les localités constituant un point de juxtaposition, d'articulation et d'intersection de réseaux de relations sociales de tous niveaux.

Les liens entre l'échelle locale et les autres échelles varient d'une sphère d'intervention à l'autre, les acteurs d'une localité ont la possibilité de resserrer ces liens. Ainsi, ils jouent un rôle important dans la transformation et la construction de leur localité en exportant leurs réussites, mais avant tout, ils innovent en utilisant des moyens et en employant des méthodes qui leur sont propres afin de formuler et de chercher à atteindre leurs objectifs<sup>11</sup>. Ils ont potentiellement la capacité et l'intérêt de mettre en lumière des objectifs qui sont propres à leur collectivité, de mobiliser les ressources locales afin d'atteindre ces objectifs et d'élaborer des stratégies compatibles avec ceux-ci.

Les acteurs locaux sont les éléments dynamiques d'une démarche 'ascendante' en développement territorial, c'est-à-dire de la mise en valeur des forces particulières et distinctes à une localité afin d'assurer l'essor du potentiel des acteurs qu'elle regroupe (individus, entreprises, communautés, organisations) et de ses avoirs culturels et naturels. Chaque processus de changement nécessite une réorganisation des schémas d'interaction, la définition de nouveaux rôles et la gestion des incertitudes qui découlent de ces modifications.

D'une part, la participation en tant que moyen implique de rassembler les ressources et le support des individus à titre d'intrants d'une stratégie basée sur l'assomption que son efficacité en sera augmentée. Par exemple, les structures existantes à l'échelle nationale, régionale, voire locale, le plus souvent indirectes, sont perçues comme inadéquates à la rencontre des besoins exprimés par certains groupes sociaux ou certains secteurs.

D'autre part, la participation est une fin en soi. Renforcer la capacité de participation des acteurs locaux, dans les différentes sphères du développement, permet de dépasser une situation de dépendance ou de marginalisation. Les intentions sont multiples : établir des structures informelles ou des procédures, séparées ou additionnées à celles du gouvernement local, régional ou national. Pour conclure ce point, par une approche de la décentralisation, nous résumons en trois repères significatifs pour expliquer au mieux le rôle des acteurs locaux ; s'approprier des rôles et responsabilités qui leur sont assignés, respect des lois en matière de décentralisation surtout dans la répartition et l'utilisation des ressources, et assurer une communication permanente avec les populations.

---

<sup>11</sup> Allie, L. et Bryant, C. R. (2001). Network as a Tool in the Construction of Sustainability. In K. Kim, I. Bowler Et C.R. Bryant (Eds.), developing Sustainable Rural Systems (Conference Proceedings of the IGU Commission on the Sustainability of Rural Systems) (P.11-19). Pusan, Corée: Pusan National University press.

### 1.3.4 Les stratégies d'intervention des acteurs locaux

Les multiples acteurs du développement local (élus, responsables, entreprises, salariés, militants d'associations, habitants) proviennent d'univers différents et pratiquent des cultures professionnelles divergentes<sup>12</sup>. Dans un tel contexte, cela revoie à prêter attention surtout à spécifier la nature, le rôle et le type d'actions des acteurs locaux, firmes et acteurs institutionnels locaux. Il s'agit en particulier d'apprécier les stratégies des acteurs, les démarches de construction de ressources qu'ils mettent en œuvre et qui font naître des proximités organisées nouvelles

La première stratégie repose sur « l'interprétation ». C'est l'action d'éclaircir, d'expliquer. Les acteurs peuvent agir par le biais de l'analyse, de l'éducation, voire de la persuasion. Ils peuvent aussi adopter des stratégies institutionnelles, c'est-à-dire mettre en place des structures, souvent politiques ou sociales, reposant sur des lois ou des coutumes. Finalement, ils peuvent opter pour des stratégies organisationnelles, donc créer des comités ou des regroupements qui reposent sur certains objectifs établis. Ces stratégies sont des méthodes que les acteurs peuvent employer au cours du processus de «traduction »

- **Les marges de manœuvre des acteurs**

La démarche du développement local correspond à une « politique » du changement. Plusieurs travaux s'attachent en ce sens aux dynamiques d'acteurs, à leur place et à leur autonomie, à la cohérence d'action associée au processus de changement. Toute volonté d'action commune sur un territoire doit être sous-tendue par une vision de la complexité de ce territoire et par une prise en compte stratégique dans le même espace temps:

La multiplicité des objectifs et la possibilité d'incohérence, ainsi que l'incomplétude des informations de chacun, l'incertitude des résultats des actions et des évolutions possibles, La diversité des contraintes territoriales.

Il s'agit donc, selon Avenier (1997), de la stratégie du « chemin faisant », ou encore, selon l'expression de Christophe MIDLER (1984), d'une ingénierie concourante, qui met l'accent sur l'importance des relations récursives entre projets et actions. Paul BACHELARD (1993) évoque à ce propos les marges de manœuvre<sup>13</sup> de l'acteur du développement local dont l'évaluation nous renseigne sur l'évolution du système d'action locale: « La marge de manœuvre est parfois étroite entre la gestion du projet de l'acteur lui même et celle des sous-systèmes avec lesquels il est en relation, dont la principale caractéristique est qu'il change d'état en permanence ». Aucun développement local ne ressemble à un autre. Il n'y a pas de « recette » du développement local et chaque cas constitue une « signature » spécifique. Miser sur une reproduction ou un transfert possible semble en ce domaine

---

<sup>12</sup> Y. Comeau, les stratégies d'intervention collective, Revue canadienne de développement de carrière, 2004, P.p.3.28-38.

<sup>13</sup> Paul Bachelard, Les acteurs du développement local, L'Harmattan, 1993.

aléatoire, selon ce que COUDRIEUX nomme le postulat d'indétermination<sup>14</sup>: « Le développement relève des interfaces, des entredeux et les connexions inter systémiques ne se font jamais de la même façon; autrement dit, les mêmes causes ne produisent jamais les mêmes effets, les situations sont et restent indéterminées. Dans tout système, plusieurs possibilités potentielles existent simultanément. Ce qui rend toute évolution imprévisible. C'est le postulat d'indétermination ».

- **Les réseaux**

La notion de réseau a subi un regain d'intérêt suscité par la volonté de mettre en évidence une certaine évolution des pratiques d'action collective. Il est donc utile de définir la notion de réseau telle qu'on entend l'utiliser pour éviter les contre-sens ou les approximations. Au sens traditionnel, un réseau est un regroupement d'acteurs ayant des propriétés en commun. L'origine de la notion de réseau provient de l'apparition de formes inédites d'action collective dans l'espace social. Il s'agit en particulier de celles engendrées par les préoccupations environnementalistes. Face à certains risques écologiques encourus par des populations en situations de voisinage d'une source de pollution, des collectifs se sont organisés et ont mené des actions revendicatives en créant des coalitions d'intérêts. La multiplication de ces risques et leur recoupement ont entraîné des formes de coordination et des échanges de vue.

Progressivement se sont ainsi formés des associations mêlant des acteurs humains, des ressources naturelles et des experts, cherchant à mettre en évidence les impasses d'un mode de développement social. A la différence des réseaux au sens traditionnel du terme, ces collectifs assemblaient des acteurs hétérogènes et des ressources naturelles dans un processus d'action visant à faire valoir de nouvelles connaissances sur les nuisances de certains choix de développements social. Il devenait impossible de décrire cette forme d'association en recourant à des propriétés communes des acteurs. Au contraire, une richesse de ce mode d'action semblait être sa capacité à combiner une pluralité d'intérêts et de points de vue différents. C'est en référence à ce type d'association que s'est construite une nouvelle notion de réseau (l'action en réseau). Celle-ci est basée sur la prolifération des connexions entre acteurs et ressources d'action différentes.

Il en découle une notion d'action en réseau qui se distingue de la simple action coordonnée avec une stratégie homogène. L'action en réseau se caractérise par la multiplication des formes d'action et par leur concentration sur un enjeu ponctuel. On dira que l'action en réseau joue à la fois sur la fréquence et sur l'intensité. Le réseau est donc un mode d'organisation de l'action collective qui permet d'élargir la bande de fréquence et d'intensifier l'action. La mise en réseau des acteurs économiques à une échelle locale est génératrice d'externalités positives. Plusieurs formes d'organisations peuvent alors naître de cette mise en réseau, et présentent des avantages en termes de

---

<sup>14</sup> Hubert Coudrieux, 1988, La science des systèmes et des exploitations agricoles, Ed. Universitaires, UNMFREO, 1990.

coordination dus simultanément à l'existence de liens socio-économiques et de la mise en œuvre d'actions concertées favorables à un développement local.

## **1.4 L'évaluation de la gouvernance par les organisations internationales**

L'évaluation de la gouvernance des pays du monde par des organisations internationales a acquis depuis de nombreuses années une importance prépondérante. L'explication pourrait être qu'il s'agit du seul moyen d'avoir des informations sur les actions des pays que ces organisations financent.

La notion de valeur ajoutée constitue traditionnellement un indicateur central de création de richesse, tant dans l'analyse micro-économique que dans les théories macro-économiques. Toutefois, une mesure de la gouvernance représente dans ce cas un véritable défi dû à la difficulté de cerner un concept assez large. En fait, trois raisons justifient l'essai de mesure de la gouvernance d'un pays

1. Le premier motif consiste à fournir une référence aux investisseurs étrangers. La qualité de la gouvernance est un gage de stabilité des marchés financiers et un critère déterminant pour les investisseurs étrangers dans la sélection des pays.

2. Le second motif est en relation avec les politiques de coopération au développement. La gouvernance est un garant de l'efficacité de l'aide pour la plupart des bailleurs de fonds qui fixent des objectifs précis, en tant qu'incitation à la réorganisation, qui doivent être atteints par les pays bénéficiaires.

3. Le troisième motif consiste à accorder un indicateur d'évaluation de la gouvernance. Les indicateurs de gouvernance peuvent servir de guide aux pays en développement soucieux d'une bonne mise en place, d'un suivi et de l'auto évaluation de leurs réformes.

D'une façon générale, les traits d'une bonne gouvernance se présentent comme suit : l'existence d'un État de droit, la démocratie, l'exigence de la transparence et de la responsabilité dans les divers aspects de la vie publique et privée, une gestion participative et l'existence d'un système décentralisé de la prise de décision, une gestion efficace des ressources publiques, un cadre macro-économique sain, incitateur et favorable à la libre entreprise et à l'économie de marché et la lutte contre la corruption. Certains organismes internationaux, comme la Banque Mondiale, l'OCDE et les Nations Unies proposent un ensemble d'indicateurs pour mesurer la gouvernance d'un pays.

### **1.4.1 Les indicateurs de la Banque Mondiale**

La Banque Mondiale assume un rôle pionnier dans ce domaine, notamment à travers deux documents : Governance and development (1992) et Gouvernance : the world bank perspective

(1994), les critères ci-après définissent les six indicateurs de gouvernance d'après la Banque Mondiale<sup>15</sup>.

1. L'expression et la responsabilisation : Cet indicateur inclut la liberté individuelle et la liberté de la presse. Il mesure la liberté des citoyens dans le choix de leur gouvernement, et la liberté d'exprimer et de se relier, ainsi que le degré de la transparence.

2. La stabilité politique et la violence : mesure la possibilité d'un gouvernement d'être endommagé par la violence. Il embrasse des critères différents mis par la Banque Mondiale telle que les protestations violentes, les conflits armés, les troubles sociaux, et les tensions internationales.

3. L'efficacité du gouvernement : Cette dimension englobe la qualité des processus d'élaboration des politiques et de leur application. Aussi, elle évalue la qualité des services publics offerts aux citoyens et la liberté de l'administration à faire des interventions politiques.

4. La qualité de la réglementation : La qualité de la réglementation évalue l'ampleur de la relation entre le développement du secteur privé et les politiques gouvernementales, c'est la capacité du gouvernement à formuler et rendre effectif des politiques saines et des règlements qui permis et encourage le développement du secteur privé.

5. La primauté du droit : appelé aussi État de droit, mesure le degré de la confiance donné aux tribunaux et aux autorités de surveillance et de protection, aussi bien que le degré de mise en application des règlements. La primauté du droit signifie que tous les personnes sont au dessous du droit, et elle organise les relations entre les citoyens, entre les citoyens et l'État et entre les institutions gouvernementales.

6. La lutte contre la corruption : mesure l'ampleur à laquelle les fonctionnaires publics sont impliqués dans des actions corrompus et malhonnêtes comme les pots-de-vin. Il mesure aussi le degré d'intervention et d'influence du secteur privé sur l'administration publique.

#### **1.4.2 Les indicateurs de l'OCDE**

L'OCDE (1995) utilise dans ses travaux quatre indicateurs pour expliciter la notion de gouvernance. Ces indicateurs sont : l'existence d'un État de droit, la gestion du secteur public, le contrôle la corruption et la diminution des dépenses militaires.

#### **1.4.3 Les indicateurs des Nations Unies**

Les travaux des Nations Unies intègrent neuf indicateurs de gouvernance (UNDP, 1997) : la participation des citoyens, la primauté du droit, la transparence, la satisfaction des citoyens, la

---

<sup>15</sup> Daniel Kaufmann, Directeur du programme gouvernance mondiale à l'Institut de la Banque Mondiale et Aart Kraay, Économiste principal dans le Groupe de recherche de la Banque Mondiale.

concordance des intérêts, l'égalité surtout pour les opportunités, l'efficacité, l'existence d'un système de punition et de comptabilité et la vision stratégique pour favoriser la croissance de la société. Toutefois, certains trouvent que les démarches d'évaluation de la gouvernance présentent plusieurs inconvénients qui sont : la lourdeur de la procédure, la lenteur des études, le désintérêt des politiciens, l'inefficacité des mesures conseillées, le manque de formalisation des méthodes utilisées et le coût excessif. Ajoutons le fait que le champ d'application est très varié faisant intervenir des professionnels d'horizon divers, ce qui complique parfois la visibilité de cette pratique.

## **2. L'état moderne et la gouvernance territoriale**

Cette section sera consacrée pour la présentation de la gouvernance territoriale dans tous ses aspects et la coordination avec l'état moderne, son domaine d'action et le nouveau mode de gestion avec le concept de la gouvernementalité.

### **2.1. La gouvernance territoriale**

Considérée comme un contexte favorable à l'innovation sociétale et au dynamisme de développement durable, la gouvernance territoriale s'impose en tant que construit social pluridimensionnel. Dans ce sens, le territoire peut se définir comme un produit des pratiques et des représentations des agents. Il est assimilé à un système dynamique complexe<sup>16</sup>.

Néanmoins, Leloup, Moyart et Pecqueur (2005) ont signalé que le point de rencontre des différentes approches de la gouvernance territoriale réside dans la prise en considération de l'élargissement du champ des acteurs impliqués, de l'interdépendance des acteurs et des organisations tant privées que publiques dans le processus de prise de décision et de l'action des divers niveaux de pouvoir, tant infranational que transnational ou supranational.

#### **2.1.1. La définition de la gouvernance territoriale**

La notion de territoire renferme trois dimensions différentes mais complémentaires :

- Une dimension identitaire, caractérisée par son nom, ses limites, son histoire et son patrimoine, et par la manière dont les groupes sociaux qui l'habitent se le représentent, se l'approprient et le font exister au regard des autres.

- Une dimension matérielle qui conçoit le territoire comme un espace doté de propriétés naturelles ou matérielles qui sont caractérisées par leurs structures et leurs dynamiques temporelles et spatiales

- Une dimension organisationnelle dans laquelle le territoire est une entité dotée d'une organisation d'acteurs sociaux et institutionnels.

---

<sup>16</sup> Pecqueur B., Zimmermann J.B. (2004), *Économie de proximités* Edition : Hermès - Lavoisier

Ainsi, cette approche géographique du territoire rejoint la lecture économique du territoire, plus impliquée sur les dimensions matérielles et fonctionnelles du territoire. Le territoire une fois défini développe sa propre identité, sa propre histoire, sa propre dynamique différenciée des autres espaces et devient un acteur du système global. L'évolution du territoire dépend notamment des échanges qu'il entretient avec les autres acteurs du système, national et international. Reste à signaler l'importance de l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (N.TIC), comme étant une vraie problématique organisationnelle qui touche aux réflexions de la communication interne. Dans cette perspective, un territoire peut être lui-même divisé en plusieurs sous territoires, soit par le type d'État, de culture, de proximité, de civilisation, etc. Le territoire peut désigner le territoire national d'un pays, sur lequel l'État exerce sa souveraineté. Cependant et sous l'effet de la décentralisation, ce terme peut désigner aussi, les services décentralisés de l'État, comme les préfetures de région, il peut aussi être transnational, souvent translinguistique, etc.

### **2.1.2 La coordination dans un territoire**

La bonne gestion d'un territoire donné incite des groupes d'intérêts divers (entreprises, société civile, associations professionnelles, ONG, organisations syndicales, élus...) dont les objectifs peuvent être différents, voire contradictoires, à contribuer, chacun à sa façon, à la production de facteurs de développement de ce territoire. La gouvernance territoriale exige, en premier lieu, de dépasser la vision administrative du territoire et de l'appréhender comme un construit social. Les enjeux, à la fois sociaux, économiques et environnementaux, posés par le développement durable, sont tels qu'ils dépassent les capacités d'un État quelconque, à agir seul sans associer les citoyens. D'où l'idée d'un co-management entre les décideurs publics et la population pour administrer ce qui constitue des systèmes socio écologiques de plus en plus complexes. Le territoire en tant que construit social, économique et spatial appelle une organisation particulière selon le type d'acteurs qui la domine. Dans ce sens on distingue trois types de coordination :

- une coordination privée où l'acteur dominant est une organisation privée,
- une coordination institutionnelle ou publique et,
- une coordination mixte qui est une articulation des deux précédentes.

Dans la réalité, les modes de coordination des activités privées ou publiques sont rarement rencontrés car ils sont, le plus souvent, limités à une interaction entre ces acteurs hétérogènes. Cette interaction est rendue nécessaire par le fait qu'aucun acteur, public ou privé, ne dispose seul des connaissances et des moyens et des compétences nécessaires pour résoudre les problèmes territoriaux. On parlera alors de gouvernance mixte ou partenariale.

### 2.1.3 Les traits d'une bonne gouvernance territoriale

La gouvernance territoriale apparaît comme un enjeu pour les trois piliers du développement durable (l'économie, le social, l'environnement) ce qui fait que la notion de gouvernance territoriale est souvent reliée à celle de développement durable. Comme pour d'autres modes de gouvernance (privée, publique, etc.), il n'existe pas de consensus sur la définition d'une bonne gouvernance territoriale en adéquation avec le caractère durable de ce territoire. Toutefois, un ensemble de traits valent pour l'ensemble des modèles afin d'assurer une gouvernance saine, connue sous le terme de bonne gouvernance territoriale.

L'une des premières démarches à entreprendre lors de l'élaboration d'une stratégie de gouvernance territoriale est le recensement des éléments principaux de l'infrastructure du territoire afin d'évaluer le niveau de sécurité actuel.

Le recensement doit inclure les usines, les digues, les réservoirs d'essence et d'eau, les ponts, les pipelines, les bâtiments publics et privés fréquentés par un grand nombre de personnes. Il faut également tenir compte des réseaux de transport et de communication et, enfin, des sites archéologiques.

La notion de développement durable a émergé dans les années 1970 avec la préoccupation internationale de l'environnement. L'expression de développement durable est apparue formellement, en 1980, dans un rapport produit conjointement par le PNUE<sup>17</sup>, l'UICN<sup>18</sup> et le WWF<sup>19</sup> intitulé « La stratégie de la conservation mondiale. Le développement durable, ou soutenable, « c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »<sup>20</sup>. L'importance de cette définition revient au fait qu'elle associe officiellement environnement et développement en mettant l'accent sur l'équité intergénérationnelle. Lors de la conférence de Rio de 1992, le Sommet de la Terre, la multitude des acteurs impliquée dans un projet territorial et la complexité des interactions entre ces différentes parties impliquent une nécessité d'adopter des approches novatrices de gestion et de mises en applications des stratégies territoriales.

Les modes de gouvernance sont très nombreux, et la liste ne cesse de s'agrandir. Citons quelques uns, à titre d'exemple, la gouvernance d'entreprise, la gouvernance publique, la gouvernance territoriale, la gouvernance urbaine, la gouvernance fiscale, la gouvernance forestière, la gouvernance informatique, la gouvernance adaptative, etc. Cette liste d'exemples de modes de gouvernance reflète la nature polysémique du terme gouvernance qui est utilisé à des niveaux très

---

<sup>17</sup> Institution principale des Nations Unies dans le domaine de l'environnement

<sup>18</sup> Organisation non gouvernementale de la conservation de la diversité de la nature

<sup>19</sup> Une organisation non gouvernementale de protection de la nature et de l'environnement.

<sup>20</sup> Du rapport de Brundtland, de 1987 qui a jeté les prémices officielles du sustainable development. 1984 sous l'égide de l'ONU

différents et portant sur des objets de nature diverse. Chaque mode de gouvernance a ses propres objectifs et ses formes spécifiques d'autorité et de légitimité.

### **2.2 L'État moderne et son domaine d'action**

La notion d'État a pris des formes multiples au cours de l'Histoire. Selon Max Weber (1919) « l'État est une entreprise politique à caractère institutionnel dont la direction administrative revendique avec succès dans l'application de ses règlements le monopole de la contrainte physique légitime sur un territoire donné ». En d'autres termes, l'État a le monopole de la légitimité à faire respecter la Loi au moyen de l'armée, la justice et la police. Il a aussi le monopole de l'impôt. Ce sont les principaux pouvoirs dits « régaliens ». En Europe, l'État de justice du Moyen Âge et du droit divin, devenu aux XVe et XVIe siècles État administratif, s'est trouvé petit à petit « gouvernementalisé ». Le philosophe Michel Foucault (1978) a eu un rôle majeur dans le déplacement des théorisations de l'État en s'écartant des débats sur sa nature et sa légitimité et en privilégiant la réflexion sur ses pratiques. C'est ce qu'il nomme la gouvernementalité qui est un mode spécifique d'exercice du pouvoir (Judith, 2002).

Le rôle et l'importance de l'État dans l'économie se sont considérablement modifiés dans les pays développés. Au XIXe siècle, on parlait d'État gendarme, dans la mesure où la protection du territoire national et le respect des Lois en vigueur à l'intérieur du territoire étaient les priorités. Dans la deuxième moitié du XXe siècle, après la Seconde Guerre Mondiale, les Trente glorieuses, la recherche d'un plus grand bien-être collectif et d'une meilleure protection contre les risques justifient l'appellation d'État-Providence. Ainsi, le fordisme et les approches keynésiennes des politiques économiques vont permettre une véritable explosion des dépenses sociales. Par la suite, l'apparition de notions nouvelles comme la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la gouvernance dans le secteur public soulève plus qu'une question et facilite le passage du gouvernement vers la gouvernance.

#### **2.2.1 La rationalité politique et la gouvernementalité**

Foucault (1978) parle de la gouvernementalité comme une analyse du gouvernement de soi. Une transformation centrale dans la conception de l'exercice du pouvoir a vu le jour. Il ne s'agit plus de conquérir et de posséder, mais de produire, de susciter, d'organiser la population afin de lui permettre de développer toutes ses propriétés. Ainsi, la référence à l'économie politique suscite un changement majeur dans la conception de la puissance. Celle-ci ne provient plus de la domination par la guerre et de la capacité de prélèvement fiscal sur les territoires dominés ; elle va désormais reposer sur la mise en valeur des richesses par des activités structurées par l'autorité politique (Judith, 2002). Foucault souligne ainsi l'importance des procédures techniques, de l'instrumentation en tant qu'activité centrale dans l'art de gouverner.

La gouvernamentalité moderne pose pour la première fois le problème politique de la population, en tant que l'objet construit par la gestion politique globale de la vie des individus biopolitique<sup>21</sup>. Cette biopolitique implique cependant non seulement une gestion de la population mais un contrôle des stratégies que les individus, dans leur liberté, peuvent avoir par rapport à eux-mêmes et les uns par rapport aux autres. Envisager l'action publique sous l'angle de l'instrumentation permet de mieux caractériser les modes de gouvernement.

Ce concept de gouvernamentalité concrétise l'évolution du mode de penser de gouvernement. C'est une forme d'action organisée qui cherche à tempérer l'ampleur du pouvoir, eu égard à la souveraineté de l'État par la rationalité locale des acteurs concernés, y compris ceux appartenant à la sphère privée. Le terme gouvernance commence à prendre distance en s'autonomisant vis-à-vis de la notion de gouvernement. C'est pourquoi la référence au concept de gouvernamentalité du philosophe Michel Foucault est intéressante à cet égard puisqu'elle établit un lien et une distinction. Les enseignements que nous tirons du concept de gouvernamentalité nous rappellent que la gouvernance tient compte de la centralité du gouvernement ainsi que des autres mécanismes alternatifs, certes complexes, entre les différents groupes sociaux pertinents afin de rendre possible son action.

### **2.2.2. La nouvelle gestion publique et ses principes**

Le courant du NPM (le New Public Management) s'inspire essentiellement des réformes de l'État dans certains pays anglosaxons, comme le Royaume-Unis ou la Nouvelle-Zélande. Supposé répondre aux besoins actuels de la réforme des organisations publiques, le NPM repose sur la prise en compte des marchés dans l'action publique et s'appuie souvent sur des démarches de privatisation, ou la privatisation est un processus qui conduit à la gestion des biens publics comme des biens privés, sans nécessairement aboutir à leur appropriation, d'externalisation d'une partie des activités du secteur public, par la création d'agences ou d'établissements publics autonomes<sup>22</sup>.

Dès le début des années 1980, les pays de l'OCDE ont été confrontés à une crise financière caractérisée par un important déficit public et un endettement élevé. Pour mieux répondre aux attentes des citoyens (qui sont aussi des usagers, des contribuables, des bénéficiaires et des électeurs) et dans le but d'encadrer, de rationaliser voire de réduire les coûts, des solutions ont été envisagées en termes de management. Par la suite, les méthodes de management traditionnellement employées dans le secteur privé se sont peu à peu répandues dans le secteur public de nombreux pays, constituant le courant de la Nouvelle Gestion Publique. Cette forme de gouvernance publique a été qualifiée de gouvernement tierce partie ou de gouvernement par procuration, de gouvernance participative. Dans

---

<sup>21</sup> Michel Foucault 1977-1978 : Sécurité, territoire, population, Paris, Gallimard, 2004,

<sup>22</sup> Henri Bartoli, L'économie, Œuvre de l'Homme : La foi, force de présence, Economica, 2005.

le domaine du management des organisations publiques, deux courants d'administration doivent être mentionnés : il s'agit du modèle avancé par Max Weber<sup>1</sup> et celui, plus récent, du NPM. Le tableau suivant indique les principales différences entre une administration de type wébérienne et une autre basée sur le NPM.

**Tableau 2: La comparaison des administrations de types Wébérienne et NPM**

	Administration Wébérienne	Administration NPM
Objectifs	Respect des procédures	Atteindre les résultats
Organisation	Centralisée	Décentralisée
Partage des responsabilités	Confuse	Claire
Exécution des tâches	Division, spécialisation	Autonomie
Recrutement	Concours	Contrats
Promotion	Avancement à l'ancienneté	Avancement au mérite
Contrôle	Indicateurs de suivi	Indicateur de performance
Type de budget	Axé sur les moyens	Axé sur les objectifs

**Source :** Le Nouveau Management Public : Avantages et Limites, Amar et Berthier (2007)

À la lecture de ce tableau, la bureaucratie Wébérienne semble manquer de souplesse et de flexibilité. À l'opposée, la conception décentralisée issue du NPM permet aux structures de gagner une autonomie prépondérante.

Dans un schéma wébérien, les fonctions politique et administrative apparaissent le plus souvent interdépendantes (la décision du politicien ne peut être prise sans les capacités d'expertise des fonctionnaires). Toutefois, le passage à un modèle d'administration basé sur le NPM autorise une meilleure séparation des deux domaines (les Pouvoirs publics fixent les objectifs alors que les fonctionnaires doivent les atteindre). La bureaucratie Wébérienne, en se basant sur le respect des procédures administratives, se montre incapable d'accompagner le changement opéré dans l'environnement économique, marqué par la mondialisation des échanges, la globalisation financière et les mutations technologiques, etc.

Dans le secteur public c'est la théorie du choix public, et non pas la théorie de l'agence, qui symbolise les relations entre les acteurs concernés. Le NPM intègre l'hypothèse de l'efficacité économique dans la gestion des affaires publiques et favorise de fait les instruments de gouvernance.

Enfin, créé pour faire face aux critiques et aux besoins de rationalisation du secteur public, le NPM tend à s'imposer comme maître-mot dans les discours du monde politique qui, à son tour, se donne pour mission d'adopter et d'appliquer les méthodes de gestion de la performance sociale du secteur marchand, jugés supérieurs, à celui des services publics. De ce fait, le NPM introduit une démarche de performance dans les services de l'État en passant d'une logique de moyens à une logique de résultats. Nous retenons ainsi six grands principes tirés de Varone et Bonvin (2004) pour présenter la notion du NPM :

1. Séparer la prise de décision stratégique, qui relève du pouvoir politique, de la gestion opérationnelle, qui est de la responsabilité de l'administration.
2. Orienter les activités administratives en fonction des produits à fournir, en matière d'affectation de ressources notamment.
3. Réduire la hiérarchie, amincir les bureaucraties, décentraliser certaines tâches administratives et déléguer la gestion au niveau le plus bas. Les employés cessent d'être des fonctionnaires statutaires, ils sont rémunérés au mérite plutôt qu'à l'ancienneté.
4. Introduire des mécanismes de type marché dans la production de biens et services d'intérêt général.
5. Créer de la transparence sur la qualité et les coûts des prestations administratives.
6. Orienter les prestations administratives vers les besoins des usagers en les impliquant dans la définition et l'évaluation des prestations à fournir.

Le NPM est pluridisciplinaire, touchant à la fois plusieurs fonctions : stratégie, finance, marketing et ressources humaines. Toutefois, les résultats du NPM doivent être observés avec un certain recul. En effet, dans l'ensemble des pays l'ayant adopté, malgré certains succès, l'on ne peut pas parler pour autant de réussite totale (par exemple, les dysfonctionnements constatés des services de transports anglais depuis leur privatisation). Ce succès relatif du NPM peut provenir des dysfonctionnements liés à son application. Il est clair que la bonne gouvernance publique est un facteur clé de succès pour tout programme de développement. Par contre, elle pose plusieurs interrogations, notamment sur la possibilité de sa transposition dans des pays en développement et sur la possibilité de suivi des plans sur le long terme.

D'après ce qui précède, nous retenons que le NPM n'est pas un outil miracle pour améliorer l'efficacité du secteur public. D'ailleurs, l'introduction dans le secteur public des outils de gestion issus du secteur privé ne doit pas être toujours exprimée avec une connotation positive. Il n'y a aucune preuve factuelle que ce déplacement constitue une amélioration de quelque manière que ce soit du secteur public, alors que les preuves du contraire sont nombreuses. Citons, à titre d'exemple, les catastrophes ferroviaires en Grande-Bretagne accompagnant la privatisation du réseau ferré.

### 2.2.3 Le domaine d'action de l'État moderne

D'une façon générale, la gouvernance exige une approche globale des objectifs et des méthodes, l'un de ses objectifs les plus importants est la modernisation de l'administration publique et la vérification de l'existence des indicateurs de la qualité de vie des citoyens comme l'éducation et la santé qui sont des coûts pour l'État considérés comme des investissements à long terme. Tout d'abord, une distinction est à faire entre ces trois notions : secteur public, service public et fonction publique<sup>23</sup>. Pour avoir une organisation publique qui permet d'ouvrir la réflexion sur l'ensemble des organisations de la sphère publique, quels que soient leurs statuts et structures et permet, aussi, de développer un regard sur le fonctionnement des unités.

De nouvelles conceptions redéfinissant les domaines d'action de l'État moderne dans le domaine de l'éducation, de la recherche et du financement des grands projets d'infrastructures sont apparues. Parmi celles-ci, notons les théories de la croissance endogène développées par Romer (1986), Lucas (1988) et Barro (1990) qui montrent les effets bénéfiques de l'intervention de l'État sur l'ensemble de l'économie, y compris le secteur privé. Plus spécifiquement, la notion d'externalités positives qui signifient qu'une partie des dépenses publiques donnent naissance à des économies d'échelle. Il montre que l'investissement public d'infrastructures engendre un double effet : une multiplication de la dépense initiale (l'effet multiplicateur) et un accroissement de capacité (l'effet accélérateur). S'y ajoute un effet dit externe positif venant d'une productivité accrue en raison de multiples facteurs allant du gain de temps liés à l'amélioration des réseaux de transport aux diminutions des coûts provoquée par des techniques de production plus efficaces.

La modernisation se définit par la réduction des obstacles au progrès, la notion de secteur public renvoie à une dimension structurelle, la notion de service public renvoie à une dimension politico-culturelle et la notion de fonction publique renvoie à une dimension juridique, ou l'affectation des ressources, la stabilisation de l'économie et les répartitions primaires des revenus et de la richesse nationale. Pour définir le champ du public, plusieurs critères sont possibles. On peut citer, après A. Bartoli (2005,) : - L'existence de statuts juridiques spécifiques soit pour la structure soit pour le personnel. - La réalisation de missions d'intérêt général. - Le caractère non marchand et/ou non concurrentiel des activités. - La propriété du capital et/ou des biens par l'État. - L'exercice d'un contrôle par l'État, générateur de contraintes spécifiques. - La vocation non lucrative de l'organisation. L'action publique ne répond pas aux mêmes besoins que le secteur privé.

---

<sup>23</sup> Henri Bartoli, *L'économie, Œuvre de l'Homme : La foi, force de présence*, Economica, 2005.

## **Conclusion**

La gouvernance est un concept holistique qui s'applique à plusieurs niveaux, dans différents situations et pour plusieurs objectifs, dans un environnement marqué par des conflits d'intérêts, des situations d'incertitudes et d'asymétrie d'information, la gouvernance d'un système désigne les mécanismes au moyen desquels les mandataires et les mandants articulent leurs intérêts et aplanissent leurs différences afin de réaliser leurs objectifs, réalisation des profits, réservation des ressources naturelles, démocratisation d'un pays, gestion des risques naturels, bien-être collectif. la gouvernance désigne, par ailleurs, les institutions qui influent sur l'exercice des pouvoirs dans les entités concernés, une firme, une multinationale, un pays, une région, un territoire.

Enfin, la gouvernance d'un système est décrite par l'interaction participative entre les acteurs concernés à tous les niveaux, le secteur public, le secteur privé, la société civile, les organisations internationales. Cette définition de la gouvernance d'un système s'applique aussi bien à la gouvernance publique qu'à la gouvernance privée, entre autres. Comme le dirigeant (ou mandataire) d'une entreprise peut agir à l'encontre des intérêts des actionnaires (ou mandants) en privilégiant ses propres intérêts, les élus politiques (mandataires) peuvent profiter de leur position et agir au détriment de l'intérêt collectif (des mandants). La bonne gouvernance nous enseigne de mettre en œuvre un processus de décision collectif qui n'implique pas une situation d'autorité de la part d'un des acteurs. Les mécanismes de gouvernance reviennent, de fait, à prescrire la formalisation des institutions et à leur application universelle. Cette bonne gouvernance n'est pas une fin en soi, mais plutôt une approche déontologique, voire un ensemble de pratiques qui permettent à une organisation d'atteindre ses objectifs dans un contexte de risque grandissant

---

## **Chapitre 2 : Gouvernance participative en Algérie, histoire et pratiques**



## **Chapitre 2 : Gouvernance participative en Algérie, histoire et pratiques**

### **Introduction**

La conception de l'administration publique en Algérie a connu une évolution par petites retouches sans avoir une vision d'ensemble sur le modèle administratif à implanter. De l'héritage de l'administration coloniale, fortement inspirée par le jacobinisme et les idées de l'Etat omniprésent et régalien, se sont ajoutées les transformations induites par les choix politiques opérés d'abord par l'élan des idéaux de la révolution et les valeurs de l'indépendance et ensuite par le modèle socialiste de développement économique et social. Les réformes économiques et politiques initiées en 1989, ont amorcé un processus de transformation de l'administration publique pour lui donner des missions et des structures adaptées au nouveau contexte caractérisé par le pluralisme politique et l'économie de marché. Le rapport du comité de réforme de l'Etat<sup>1</sup> résume cette évolution, la conception de l'Etat renvoie à l'histoire de la société, à son développement et au contexte interne et externe dans lequel elle évolue. Elle a connu de ce fait les mêmes impératifs, les mêmes incertitudes et les mêmes ruptures que le procès de construction nationale.

Toutes les évolutions futures de l'administration publique et du mode de gouvernance de façon particulière seront empreintes des vicissitudes du passé car l'héritage n'est pas seulement dans les formes et les normes institutionnelles mais aussi et surtout il est dans les comportements et la culture managériale. Les conséquences de cette conception font que l'Etat monopolisa l'ensemble des ressources nationales, s'institua comme gestionnaire direct des activités économiques et des affaires publiques. Le support administratif mis en place pour prendre l'ensemble de ces missions s'en trouve lui aussi affecté par la nature de cette conception de l'Etat ; en effet, la configuration de l'administration est une centralisation et un formalisme des plus excessifs malgré les velléités décentralisatrices annoncées périodiquement.

Le changement n'est assurément pas aisé à cause des coûts politiques et sociaux qu'il entraînait et des positions dans les différentes hiérarchies institutionnelles qu'il menaçait. Les conséquences de cette situation vont se manifester sur le long terme et vont de façon directe ou indirecte annihiler pour longtemps toutes les tentatives d'innovation dans l'administration publique algérienne. Les transformations intervenues ces dernières années, qui sont induites par l'effet conjugué des transformations économiques, des revendications politiques et des attentes sociales vont fissurer cette conception de l'Etat et par ricochet l'édifice administratif et de gouvernance.

Dans ce chapitre nous allons parler sur la participation citoyenne en Algérie, son évolution et son rapport avec la gestion publique, ainsi que les programmes de promotion du territoire et de la participation citoyenne à cet effet deux sections feront l'objet de ce chapitre à savoir : La

---

<sup>1</sup> Rapport du comité de réforme des structures et des missions de l'Etat 2002.

participation et la gestion des services publics en Algérie ainsi que des programmes de valorisation du territoire et la participation citoyenne.

## **1. La participation et la gestion des services publics en Algérie**

La gestion du service public en Algérie a évolué depuis l'indépendance en passant par différentes étapes ainsi que pour la participation citoyenne dans la gestion de leurs communes, cette évolution dans le contexte la gestion publique et ses lacunes est l'objet de cette section

### **1. 1 la participation citoyenne en Algérie**

Dans la Constitution algérienne, il existe trois articles exigeant la participation des citoyens à la gestion locale. Tous d'abord, l'article 14 qui stipule que «L'Etat est fondé sur les principes d'organisation et de justice sociale. L'Assemblée élue constitue le cadre dans lequel s'exprime la volonté du peuple et exerce le contrôle de l'action des pouvoirs publics», ensuite l'article 16 qui précise que «l'Assemblée élue constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques». Enfin, l'article 31 qui exige «la suppression par les institutions de tous les obstacles qui entravent l'épanouissement de la personne humaine et empêchent la participation effective de tous à la vie politique, économique, sociale et culturelle».

En Algérie la participation citoyenne approuvée de participation de la population à des débats, à des consultations publiques, ainsi que par la réalisation de projets d'amélioration de la qualité de vie inspirés d'expériences internationales, appliqués tant à l'échelle des quartiers urbains que des milieux ruraux. C'est plus la démocratie représentative qui prône, le citoyen est très peu (voire non) associé aux différentes décisions qui concernent son quotidien et sa ville, quartier ou l'espace dans lequel il vit. Sauf quelques tentatives et exemple, qui se font rares, qui peuvent avoir une forme qui ressemble à la participation.

#### **1.1.1 La participation locale dans l'histoire du développement rural en Algérie**

Depuis l'indépendance (en 1962), le secteur agricole en Algérie est passé par de nombreuses étapes de relance qui n'ont pas réellement conduit à une véritable amélioration de ses performances.

Durant les premières années d'indépendance, l'agriculture occupait un rang assez avancé dans les exportations globales. L'Algérie a dû faire face au problème des excédents agricoles famineux (vins, agrumes fruits et légumes frais, orge, viande ovine, etc.), le secteur agricole a donc assuré le financement d'une partie des importations. A partir de 1967 ce sont les recettes d'exportation qui des hydrocarbures qui vont commencer à couvrir les besoins d'importations. (Bouchetata, 2006).

Les terres anciennement exploitées par les colons ont été organisées dans le cadre du

secteur public dit autogéré. En 1987, Les politiques agricoles de libéralisation de ces exploitations ont été menées, Des terres attribuées en jouissance perpétuelle à des exploitants agricoles et gérées sous forme d'Exploitations Agricoles Collectives (EAC) ou d'Exploitations Agricoles Individuelles (EAI). Cela n'a pas réussi à sortir le secteur de la crise. Une crise accentuée dans les années 90 par le chômage, la pauvreté et l'exode rural dus à la violence de la décennie noire qui a provoqué des déplacements massifs de population (Thieux, 2010).

C'est en juillet 2000, seulement, que le Programme National de Développement Agricole (PNDA) est adopté. Dans ce cadre des ressources financières considérable à hauteur de 40 milliards de DA par an réservées par le Fond National de Régulation du Développement Agricole (FNRDA), signe de la volonté politique d'apporter des solutions aux problèmes ayant freiné le développement d'un secteur aussi vital que celui de l'agriculture (Bouchetata, 2006). En 2002, le PNDA a été consolidé par une dimension rurale, devenu par la suite : Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). Les principales finalités du PNDAR sont la revitalisation des espaces ruraux, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et la promotion de l'artisanat et des métiers ruraux par la mise en œuvre de Projets de mise en valeur des terres par la concession objet d'un dispositif spécifique et des Projets de Proximité de développement Rural (PPDR) (Bouchetata, 2006).

C'est seulement à partir de 2005 que l'Algérie s'est dotée d'une nouvelle Stratégie de Développement Rural Durable (SDRD) et d'une Politique de Renouveau rural (2006) qui interviendront sur la décennale 2005-2015. Les principes qui régissent la SNDR se fondent notamment sur l'intervention directe des populations rurales et de leurs organisations dans la résolution des problèmes auxquels elles sont confrontées grâce à leur participation active dans la mise en œuvre de leurs projets (Bessaoud, 2006).

Après une longue absence de la participation dans les programmes de développement rural et/ou agricole en Algérie, une promotion délibérée de la démarche participative dans les projets du développement rural dans le cadre de la SDRD réalisant une meilleure durabilité et adéquations des actions avec les attentes de la population rurale grâce aux :

- Groupes d'accompagnement de développement rural (GADER), comme espace d'écoute, de conseil et d'appui
- Initiatives d'un certain nombre d'associations portants création du mouvement associatif accompagnant cette stratégie.
- Création de cellules d'animation rurale au niveau des daïras et certaines communes constituera un appui indispensable pour la concrétisation des multiples dimensions que préconise cette stratégie.

L'ouverture de l'Algérie sur plusieurs expériences de développement dans le cadre de la coopération internationale avait aussi un rôle important à l'éveil de la société civile et les autres parties prenantes et le renforcement de leurs capacités à entreprendre, à coopérer, à participer, à innover,...etc.

Une expérience réalisée dans le cadre du « Programme d'appui aux associations algériennes de développement » financé par la communauté européenne a donné des résultats très encourageants. Parmi les 76 projets financés par l'U.E à travers le territoire national, les projets qui visent les appuis au développement rural semblent parmi les plus intéressants (Bessaoud, 2006).

### **1.1.2 Les étapes de l'évolution de la participation citoyenne en Algérie**

Vu le choix de la participation dans le processus de son développement, et sa cristallisation. Aujourd'hui, trois grandes phases dans son ensemble reflètent les caractéristiques de la pensée politique et administrative qui a été adopté par les pouvoirs publics dans sa quête pour la réalisation de choix, afin de répondre aux aspirations du projet socialiste pour la première fois, démocratique pour la deuxième fois que et cela sera expliqué en détail ci-dessous.

- **La phase I**

La phase confiné entre les années 1962-1971, une période connue sous le nom de l'expérience d'autogestion, qui repose sur la consécration du principe de la propriété collective des biens, récupérées après le départ des colons de l'Algérie, c'est le modèle que voit le chercheur algérien (BOUYACOUB A., 1987, 31 p.).

Une réalité incontournable imposée par les données des faits du moment, ce qui a donné lieu à la vacance des biens. Les caractéristiques les plus importantes de ce choix dans le domaine de la gestion urbaine au cours de cette étape, est l'existence de 95 organes propulsifs au secteur du logement urbain, ce sont surtout les conseils d'administration sans pouvoir, ce qui a ouvert la porte à toutes sortes d'abus et de violations de la loi. Pour cela la pensée s'est orientée vers l'inclusion de la participation des citoyens au régime. Mais l'échec rapide était le sort ultime de ce choix, en raison d'une incompatibilité avec le rendement résultant de cette forme de réglementation, avec l'idéologie du socialisme proclamé dans tous les textes alors, de sorte que la réticence des citoyens à participer à la gestion de ces organes a vidé cette étape de son contenu de base.

- **La phase II**

Cette phase s'est prolongée presque jusqu'à la fin de la décennie quatre-vingt, elle a connu la confirmation des intentions et le renouvellement des efforts afin de procéder à l'activation de la participation dans tous les secteurs. L'objectif est d'améliorer la situation des travailleurs et d'élargir le champ de sa participation dans la gestion, la formation et exercice du contrôle pour les travailleurs

sur l'activité des institutions et établissements. Ces principales caractéristiques sont comme suit :

Le travail sur la relance du premier prototype, en cherchant à impliquer les locataires par le biais de leurs représentants élus dans la gestion et le contrôle des offices publiques pour la gestion urbaine, ce qui implique de l'enrichissement dans le domaine des textes juridiques au niveau de ces organes. Là masse populaire s'implique dans le champ d'application de la décentralisation de ces offices publiques pour mener à bien les biens immobiliers, située au niveau des daïras d'une façon utile et efficace pour la lutte contre toutes formes de bureaucratie et abus (BENAMRANE D., 1980, 115 p.)

- **La phase III**

Cette phase représente chronologiquement la prolongation cernée entre la fin de la deuxième phase jusqu'à nos jours, c'est une étape qui basée sur les dispositions adoptées par la constitution de 1989, qui est venu avec de nouvelles réformes politiques et économiques, et visait à mettre la rupture complète avec l'ancienne orientation du pays, et de confirmer le pari sur le système d'économie libre et le droit d'initiative individuelle dans divers domaines et sa protection.

Les pouvoirs publics ont procédé de reconsidérer beaucoup de la législation et les anciens textes de loi, qui, entre autres, ceux qui ont resserré le processus du domaine industriel et la gestion urbaine auparavant, et les réadaptés pour répondre aux aspirations de l'étape actuelle. L'Algérie peut établir des accords internationaux auxquels fait partie qui considère les citoyens comme acteurs influents négativement ou positivement dans le parcours de chaque développement souhaité, où ils ont recristallisé les formules d'intervention des pouvoirs publics et leurs représentants sectoriaux et locaux, et céder le champ pour l'existence de nouveaux partis comme les transigeant privés et citoyens dont leurs droits étaient rassurés et ceux de leurs représentants, comités de quartier, mouvements associatifs dans l'intervention pour exprimer la concertation et imposer le contrôle populaire afin de protéger la vie urbaine et la promotion de l'environnement. Là où dissimule l'ensemble des choix qui s'en suit, visant à améliorer l'environnement dans diverses métropoles algériennes sur la modernisation des nouveaux mécanismes et alternatives pour réaliser le développement, basés sur la contribution effective et efficace de toutes les parties prenantes, en particulier les citoyens (KHEFALLAH B., 2007, 36-40 p.)

### **1.1.3 La démarche participative et la décentralisation du système administratif**

Sur le plan Administratif, on constate un découpage inégal du territoire en termes de superficie et une forte concentration au Nord et la séparation intentionnelle avec la zone saharienne. Engendrant, 48 wilayas : La wilaya est une circonscription administrative, équivalent de la préfecture, dotée d'une assemblée élue au suffrage universel direct localement l'APWI (Assemblée Populaire de Wilaya) mais placée sous l'autorité du wali (préfet) directement nommé par le président

de la République. Le wali est donc le représentant direct de l'Etat sur le territoire. Depuis les réformes de la fin des années 90, il bénéficie d'un pouvoir important: les projets mis en place sur son territoire d'intervention sont sous son contrôle permanent.

Les wilayas sont-elles mêmes divisées en daïras, dont les représentants sont nommés par le wali, qui à leur tour sont divisées en communes. Chaque commune possède sa propre instance délibérative l'APC (Assemblée Populaire Communale) qui élit elle-même son président : le maire. Il est donc élu indirectement sur son territoire. (Rebel, 2008)

Les communes semblent prendre en charge les projets et actions de développement de petite dimension, les projets de plus grande envergure sont réalisés dans le cadre de programmes sectoriels dont la gestion, la réalisation et le suivi sont assurés par les directions respectives des wilayas.

Malgré sa diversité et sa disparité régionale flagrante, la réaction de l'Algérie face aux différents problèmes a été toujours dans une logique globale. La politique rurale fait l'objet d'un exemple d'une réflexion globale et cela avec la nouvelle Stratégie Nationale de Développement Rural Durable exécuté par les Wilayas. Cela montre que les découpages administratifs et leurs reformes renforcent la présence de l'état central dans les Wilayas. On pourrait parler, en Algérie, de la déconcentration du pouvoir né de la décentralisation présumée de l'administration.

Cependant, si cette déconcentration a surtout été considérée comme un moyen de facilitation administrative, de rationalisation des moyens elle n'a pas nécessairement été mise en place comme le moyen de travailler à l'appréhension des réalités locales et à les faire comprendre à tous les niveaux de l'administration. Les réformes qui inspirent l'organisation de la déconcentration sont conçues au mieux comme l'amélioration d'un système et de son application descendante alors qu'il conviendrait de concevoir organisation qui favorisera la participation de la population locale dans la mise en œuvre des toutes actions dans leur territoire.

Cette déconcentration, on peut la voir à travers les programmes de développement rural en Algérie qui ont été pendant longtemps en phase de transition d'une approche sectorielle basée seulement sur l'agriculture à une approche rurale globale – fondée sur la mobilisation de financements budgétaires engagés par des administrations publiques par quotas et utilisés de façon non optimale, et sur l'assistanat et les décisions techniques unilatérales ascendante loin de la démarche participative<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Loic.P, cité par Ali Ziane. M.O, Les finances publiques locales, analyse et perspective dans une économie en transition, cas de l'Algérie, thèse de doctorat, Alger, 2001

### **1.1.4 Les lacunes majeures de la décentralisation et le processus de participation**

Les lacunes majeures de cette décentralisation et le processus de participation peuvent être résumées dans ce qui suit :

#### **- La capacité des responsables locaux en matière de prise de décision**

Malgré les pouvoirs explicites que leur confère la loi, les autorités communales n'ont pas une grande marge de manœuvre pour les décisions économiques<sup>3</sup>, et ce pour beaucoup de raisons : faibles niveaux d'instruction des élus, faiblesse des moyens financiers autonomes... De plus, la plupart des collectivités locales ne disposent pas d'une stratégie pour la mise en valeur du territoire, ni de critères d'évaluation des opportunités pour la prise de décision, la mobilisation des ressources et le montage de projets, faute de moyens humains et financiers.

La réforme des codes communal et de wilaya devait rendre plus effective la décentralisation en traitant la double problématique liée à l'adéquation des moyens financiers et des ressources humaines aux missions dévolue aux échelons locaux (instauration d'un nouveau régime de fiscalité locale), ainsi qu'au renforcement des capacités institutionnelles des collectivités locales et la rénovation de leur mode de fonctionnement.

#### **- Problèmes de cohérences des politiques régionales avec la politique nationale**

En Algérie, il n'existe pas de politique régionale de développement et la région n'est pas instituée en tant qu'entité administrative ni économique. Les insuffisances et les dysfonctionnements constatés, sources de gaspillage de ressources qui caractérisent encore le mode de gestion publique dans tous les secteurs s'expliquent essentiellement par ces problèmes d'articulation entre les actions au niveau central, de wilaya et communal. Il faudrait par conséquent, redéfinir de manière plus précise les champs de compétence des divers échelons pour favoriser une meilleure articulation entre les structures décentralisées et l'échelon central.

---

<sup>3</sup> Gaudement. P.M et Molinier .J, Cité par Ali ziane. M.O.P6

- **La cohérence entre les ressources et les besoins en matière de développement**

Il y a un écart important entre les ressources dont disposent les collectivités locales et les besoins des populations dans tous les domaines. Rares sont les communes qui ne connaissent pas des situations de déficit.

- **La décentralisation et participation citoyenne**

La participation des citoyens, notamment à travers les associations, demeure difficile compte tenu du déficit de formation et d'information de la composante humaine. Le défi est d'arriver à établir un partenariat entre les pouvoirs publics (institutions étatiques) et les associations de la société civile. Il est aussi indispensable de promouvoir les conditions qui vont permettre la participation de la société civile : accès à l'information, programmes de formation sur les questions légales et administratives, appui à la création d'associations...

- **La transparence dans la gestion des affaires publiques**

Sur cette question, les avis des spécialistes divergent. Certains pensent que la transparence existe puisqu'au niveau des collectivités locales, la préparation et l'exécution des volets déconcentrés du budget d'équipement relèvent de la responsabilité du wali, représentant de l'Etat, mais sous le contrôle de l'assemblée populaire de wilaya. Et quand l'autorisation de dépense est déléguée à un niveau inférieur, le Ministère des Finances intervient par l'intermédiaire de son représentant au niveau local (le receveur communal) pour exercer son contrôle sur la dépense. Le contrôle des dépenses publiques se fait par les APC et les APW lors du vote des budgets.

D'autres considèrent que la transparence est réduite car c'est l'administration qui décide de l'allocation des enveloppes budgétaires et c'est l'administration qui se charge d'en contrôler l'exécution. Les assemblées des élus de même que les associations de la société civile ne sont là que pour cautionner les décisions prises par l'administration.

## **1.2 La gouvernance locale et l'évolution de la gestion des services publics**

### **1.2.1 Le cadre légal du service public**

La définition du service public n'est pas expressément formulée par le législateur, mais elle transparaît implicitement dans de nombreux textes réglementaires. La difficulté de la définition du service public procède certainement du fait que la notion elle-même est polysémique et donc peut couvrir des situations très diverses ; en même temps le service public, au-delà de la variété des cas, évolue et par conséquent ne peut être saisi par une norme figée. Tout compte fait, la notion de

service public dans le contexte institutionnelle algérien, à l'instar de la conception universelle, peut avoir les significations suivantes :

- Une signification institutionnelle qui renvoie à l'action de l'administration ;
- Une signification juridique, qui implique l'application du droit public ;
- Une signification politique, qui renvoie à la notion de solidarité et de cohésion sociale ;
- Une signification économique, qui implique la production de biens publics et une démarche d'allocation des ressources et d'évaluation des résultats conformément à la spécificité des biens publics (externalités) et à l'intérêt général.

### **1.2.2 La variété des modes de gestion du service public en Algérie**

Au plan juridique, le service public est pris en charge par des établissements classés dans plusieurs catégories juridiques<sup>4</sup> :

- EPA (Etablissement Public à caractère Administratif),
- EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial),
- CRD (Centre de Recherche –Développement 1988),
- EPCS (Etablissement Public à caractère Culturel et Scientifique 1988),
- EPSCP (Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel 1999),
- EPST (Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique 1998).

Chacune des catégories est soumise à un régime juridique, comptable et budgétaire spécifique. L'EPA, constitue la catégorie la plus rigide dans ses modes de gestion et de loin la catégorie la plus fréquente; il s'apparente à une administration classique totalement déterminée par les règles de la comptabilité publique et le droit budgétaire et le statut de la fonction publique appliqué au personnel. Cette catégorie est aussi la plus fréquente. La croissance rapide des besoins, en termes quantitatifs et qualitatifs, induits au moins par le facteur démographique, n'a pas été toujours suivie par une croissance de même niveau de l'offre de services publics. En plus de la contrainte des ressources, la rigidité de l'offre, du fait de la démarche administrative, a joué beaucoup. Les établissements publics qui gèrent un service public, occupent, de part leur nombre, leur budget et leurs effectifs une place prépondérante au sein de l'appareil administratif et économique de l'Etat. Cette situation n'a pas manqué de poser le problème de la place, du rôle et du

---

<sup>4</sup> M.C. Belmihoub : Rapport sur les innovations dans l'administration et la gouvernance dans les pays méditerranéens : Cas de l'Algérie. Cas Algérie. Avril 2004.

devenir de l'établissement public gérant un service public à la lumière du processus de réforme en cours.

### **1.2.3. La réhabilitation du service public**

A l'instar d'autres pays ayant connu ou non la même trajectoire de l'évolution de la conception du modèle administratif, depuis au moins deux décennies, l'accent est mis sur la définition des nouvelles missions de l'Etat comme un facteur déterminant dans le développement économique et social au sens large, incluant non seulement la croissance économique, mais également le progrès social, les droits et libertés individuels, et de façon générale l'épanouissement moral et matériel de toute la société. Cet intérêt, voire même cette nécessité de définir les nouvelles missions de l'Etat et le cadre administratif de leur mise en œuvre n'est pas motivé par un effet de mode ou de mimétisme ; il est plutôt légitimé par les nouveaux défis de l'administration publique moderne imposant des modes d'organisation et de management permettant une efficacité de l'action publique et une efficience de l'utilisation des ressources publiques.

La réhabilitation du service public dans sa dimension comme dans ses modes de gestion constitue le socle des réformes. Elle est à l'ordre du jour depuis 1988. Tous les programmes de gouvernement l'évoquent explicitement et en lui réservant une place dans les projets de réformes ; ainsi les conceptions anciennes de gestion du service public comme la concession ou l'affermage réapparaissent au côté avec les nouvelles conceptions comme la délégation, la coopération public-privé la déréglementation, ou encore la contractualisation<sup>5</sup>. Dans les faits la situation n'a pas beaucoup évolué, à l'exception du cas des télécommunications qui a fait un saut important dans l'ouverture à l'investissement privé et la démonopolisation de l'opérateur public.

### **1.2.4 La gouvernance du système**

Le défi managérial est, d'une part, lié à la complexité des missions des autorités de régulation à savoir : promotion de la concurrence, arbitrage des conflits, préservation du service public et développement du secteur concerné ; d'autre part, l'«Etat-régulateur ou stratège » suppose une culture de management avec des exigences de performances.

La transparence en est la condition politique. Toute la difficulté consiste à traduire cette exigence nouvelle de gestion dans les rapports Parlement, Gouvernement et acteurs locaux et surtout dans le fonctionnement quotidien de l'administration. Une culture de la transparence et de la responsabilité implique une plus grande participation de la société civile aux différents processus de

---

<sup>5</sup> M.C.BELMIHOUB (2005), "la réforme administrative en Algérie : innovations proposées et contraintes de mise en œuvre", forum euro- méditerranéen sur les innovations et les bonnes pratiques dans l'administration, Tunis 15-17 juin, p4.

l'action publique : processus de définition des objectifs à long terme, processus de conduite de l'action publique et processus de contrôle de l'action publique.

Aujourd'hui le constat qu'on peut faire sur la préparation de la société civile en générale et des usagers des services publics en particulier à participer à la décision publique est que, cette société civile n'a ni les organisations adéquates, ni les compétences requises pour agir sur ces processus. Elle a été pendant longtemps insérée dans une logique de partage d'une rente qui a caché toutes les causes d'inefficience de la gestion du service public par le monopole. Aujourd'hui l'ouverture des secteurs de services publics en réseau au marché et le transfert, (même formel), du pouvoir de régulation à des autorités distinctes, (au moins formellement), de l'administration classique laisse la société civile dans une position d'expectative.

Le nouveau management public (nous distinguons entre gouvernance publique et management public<sup>6</sup> ; le premier concept renvoie à un modèle référentiel d'organisation et de gestion de l'action publique, le second renvoie à des processus opérationnels de conduite de l'action publique ; ce dernier est nécessairement politique ; on peut dire aussi qu'à chaque modèle de gouvernance doit correspondre un mode opératoire de management) aura pour missions d'organiser la société civile pour une meilleure participation aux processus de l'action publique et de doter l'administration classique et les institutions de régulation de compétences en rapport avec les exigences particulières des nouvelles régulations dans les activités réticulaires.

### **1.2.5 La légitimité des nouvelles régulations**

La légitimité des nouvelles régulations peut être déclinée en trois domaines : la légitimité économique, la légitimité sociale ou l'acceptabilité sociale et la légitimité politique.

La légitimité économique dépend dans une large mesure des résultats obtenus dans les secteurs concernés en termes d'efficacité et d'efficience. Autrement dit, de la capacité des institutions de régulation à apporter une réponse aux inefficacités des monopoles à la fois du point de vue de l'utilisateur et du point de vue du contribuable (il peut s'agir de la même personne mais les jugements vis à vis du service public et de l'impôt sont de nature différentes).

La légitimité sociale procède certainement de la légitimité économique dans la mesure où la performance réalisée permettra, sous certaines conditions, l'amélioration de la situation sociale des usagers à la fois en termes de bien être, de cohésion sociale et de sentiments d'appartenance à une communauté solidaire.

---

<sup>6</sup> MOUDJED M. Rapport sur les innovations dans l'administration et la gouvernance dans les pays méditerranéens, 2004

La légitimité politique renvoie finalement au problème de la nouvelle distribution du pouvoir dans la sphère publique que d'aucuns qualifieraient de reterritorialisation du pouvoir.

En effet les autorités de régulation constituent des institutions singulières, car d'une part, elles constituent la nouvelle forme d'intervention de l'Etat et elles sont investies de prérogatives de régulation dont l'impact peut être décisif sur les services publics<sup>7</sup>, la gestion des externalités et de façon générale sur la cohésion sociale et sur les formes de socialisation et d'autres part, elles ne sont pas insérées organiquement dans l'ordre administratif traditionnel (administration centrale, administration territoriale, établissement public) et par voie de conséquences elles ne sont pas toujours soumises au contrôle du parlement.

Le cas de l'Algérie dans ce domaine du contrôle des institutions de régulation est encore plus complexe dans le sens où le pouvoir exécutif continue à régenter les institutions de régulation et à refuser le partage du pouvoir avec les autres instances institutionnelles : législatif, judiciaire, le politique et les autres sphères comme le mouvement associatif, les institutions de consultation (CNES, associations professionnelles, associations des usagers du service public) etc.... La première autorité de régulation sectorielle créée en 2001 (ARPT: Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications), est dotée d'un statut lui donnant une réel autonomie dans l'exercice de sa mission de régulation du secteur. Grâce à cette réforme, le secteur des postes et télécommunications est passé d'un statut de monopole à une organisation marchande concurrentielle où s'affrontent des entreprises publiques et privées et où des investissements directs étrangers ont été réalisés. Tout compte fait, la réforme du secteur des télécoms (loi 2000-03 Août 2000) constitue un succès. La déréglementation du secteur et son ouverture à l'investissement privé a donné des résultats encourageants.

La mise en place d'une autorité de régulation, indépendante de l'administration, chargée de l'organisation du marché et du développement de la concurrence semble donner une satisfaction à la fois pour les usagers (augmentation de l'offre) et pour le trésor public (produit de la vente des licences) ; avec l'octroi de la troisième licence en décembre 2003, on peut espérer une véritable concurrence dans le secteur qui aura des retombées sur la qualité et les coûts du service de télécoms<sup>8</sup>. Cette réussite dans la téléphonie mobile va impulser l'ouverture du marché des autres segments du secteur, en particulier la téléphonie fixe, et ainsi entraîner le développement d'une infrastructure de télécommunication, base indispensable pour le développement de l'E-Gouvernance.

---

<sup>7</sup> M.C. BELMIHOUB (2004), " rapport sur les innovations dans l'administration et la gouvernance dans les pays méditerranéens : cas de l'Algérie", avril, p6.

<sup>8</sup> Cité par MOUDJED M., op.cit, p21.

## **2. Des programmes de valorisation du territoire et la participation**

Dans le cadre de la modernisation de l'administration algérienne et de son rapprochement du citoyen, l'état ne cesse de formuler des programmes en guise du développement territorial et promotion de la participation, cette section met la lumière sur deux programmes du développement participatifs à savoir le SNAT et le CapDel

### **2.1 Le SNAT et la Valorisation du Territoire Algérien**

Devant la mondialisation de l'économie et la concurrence des territoires, l'Algérie a essayé, depuis l'an 2000, d'introduire un nouveau schéma d'aménagement pour répondre à ces nouvelles données. En effet, le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a mis en place, en date du 12 Juillet 2004, un comité intersectoriel, à qui l'on a confié la tâche du suivi de l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)

#### **.2.1.1 Définition du SNAT**

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire, le SNAT est « un outil de perspective territoriale anticipant les ruptures et les risques ». Son élaboration a été confiée à des bureaux d'étude mixtes, algériens et français. Ce SNAT a été adopté par voie parlementaire et il est actualisé chaque cinq an. Sa durée de vie est de 20 ans. Parmi les objectifs assignés au SNAT, qui est une action territoriale volontariste de l'Etat, la correction des distorsions spatiales, lesquelles n'ont pas été soutenues par une politique adéquate. « Plus que jamais, l'Algérie est tenue de trouver une solution à son sempiternel problème : une population en croissance rapide concentrée sur 9% du territoire, d'une part, et la valorisation et la protection des ressources naturelles, ainsi que l'emploi judicieux de ces ressources financières, d'autre part », le SNAT a la particularité d'introduire des dimensions économiques à la réflexion territoriale.

Le souhait de l'Etat, à travers l'élaboration du SNAT, est, d'abord, de valoriser le territoire algérien pour le rendre plus attractif et dynamique. L'autre but recherché est d'instaurer un cadre de concertation pour réfléchir sur les besoins de la population et des enjeux territoriaux présents et futurs.

#### **2.1.2 Organisation du SNAT (horizon 2025)**

Nous aborderons dans les lignes qui suivent les quatre lignes directrices du SNAT, les quelles mettent en œuvre vingt Programmes d'Action Territoriale (PAT).

## Les Quatre lignes directrices<sup>9</sup>

- Durabilité du territoire et de ses ressources naturelles stratégique :

L'eau est l'une de ces ressources naturelles à qui il faut assurer une disponibilité permanente, améliorer sa qualité, et garantir sa distribution équitable. A cela s'ajoute, la conservation des sols et la lutte contre la désertification. Par ailleurs, la durabilité du territoire exige la protection et la valorisation des écosystèmes.

- Rééquilibrage territorial :

Pour réaliser le rééquilibrage territorial, l'Etat envisage de mettre fin à la littoralisation pour rétablir un équilibre littoral. Cela passe par le redéploiement des populations et des activités économiques vers les Hauts Plateaux et les régions du Sud. En outre, les autorités travailleront pour l'instauration d'un système urbain renouvelé et articulé.

- Promotion et renforcement de la valorisation du territoire:

Cela nécessite la modernisation des infrastructures de transport, de logistique et de communication. L'Etat prévoit aussi, dans le cadre du SNAT, la métropolisation des quatre grandes villes du pays, à savoir Alger, Annaba, Constantine et Oran, ainsi que la réalisation de pôles de compétitivité d'excellence.

- Equité sociale territoriale :

Pour concrétiser l'équité sociale du territoire, l'Etat a prévu, dans le cadre du SNAT, la revitalisation des territoires ruraux et la mise à niveau de l'ensemble du territoire, en mettant l'accent sur l'aménagement urbain et le développement des zones rurales.

### 2.1.3 La mise en œuvre du SNAT

Le SNAT a été élaboré pour mettre en place une réorganisation efficace du territoire, qui envisage, non seulement de corriger les distorsions existantes, mais qui vise aussi à valoriser les atouts et les potentialités du territoire et à assurer la durabilité du développement de toutes les régions du pays, urbaines soient elles ou rurales.

Pour s'assurer de la bonne application du SNAT 2025, le gouvernement algérien l'a doté, à la fois, de moyens législatifs, réglementaires, organisationnels, financiers et fiscaux. Il est vrai que l'Algérie a mis le paquet pour mettre en place une politique d'aménagement de son territoire digne de ce nom. En tout, elle a élaboré neuf (09) Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT), quatre (04) Schémas Directeurs d'Aménagement des Aires Métropolitaines (SDAAM) pour les quatre

---

<sup>9</sup> Journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire, 21 octobre 2010

villes principales du pays (Alger, Annaba, Oran et Constantine), quarante-huit (48) Plan d'Aménagement du territoire de Willaya (PAW) et 19 schémas directeurs des grandes infrastructures et des services collectifs d'intérêt national<sup>10</sup>.

Ces derniers concernent la quasi-totalité des secteurs d'activité, notamment ceux ayant trait aux ressources hydriques, l'agriculture, les infrastructures de transport, de l'énergie, de la formation, de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

### **2.1.4 Valorisation du territoire comme projets du développement**

L'Algérie fait face à plusieurs enjeux tels que l'épuisement des ressources naturelles, notamment hydriques, les problèmes liés aux régions rurales laissées qui souffrent de sous-développement, la concentration démographique dans les villes urbaines et le manque de gouvernance territoriale. Nous exposerons dans ce qui suit comment le SNAT a été mis en œuvre dans les activités économique pour remédier aux enjeux précités et favoriser la modernisation du territoire.

#### **✓ Transport**

Le transport est un élément primordial dans tout projet de développement. C'est pourquoi, l'Etat a intégré dans son plan d'action le désenclavement des régions rurales et l'amélioration des conditions de circulation. Ce volet a été pris en charge dans le cadre du programme quinquennal 2005-2009. En effet, selon le Ministère des Travaux Publics, chargé de financer et de réaliser les projets de désenclavement et d'amélioration du réseau routier, ce plan quinquennal es pour mission de préserver un patrimoine routier existant, et la création de capacités nouvelles, et ce par :- Réalisation de l'autoroute Est-Ouest sur un linéaire de 927 km. - Amélioration de l'état général du réseau routier national. - Parachèvement de la réalisation de la route transsaharienne (Branche Nigérienne) sur 175 km.- La mise à niveau de la signalisation routière, l'amélioration du service public et des conditions de sécurité sur les routes. Cela s'est traduit, en tout, par la pose de 86 831 panneaux de signalisation, la mise en œuvre de 36 458 km de marquage routier. - inscription des projets de transport maritimes d'envergure pour donner à se secteur la place qu'il mérite. - une route transsaharienne, qui relie les pays traversés par le Sahara, a été lancé en 1975. Cette route a été conçue pour faciliter les échanges économiques entre les pays concernés et améliorer les conditions de vie des populations habitant au Sahara.

---

<sup>10</sup> Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire.

### ✓ **Agriculture et développement rural**

Après le secteur des hydrocarbures, l'agriculture est considérée comme la deuxième source de production de biens en Algérie. L'Etat algérien, qui cherche à diminuer sa dépendance des exportations du pétrole et du gaz, a mis en place, en 2001, un Plan National de Développement Agricole et Rural (PNADAR). Notons que le secteur agricole, suite aux efforts consentis par le ministère de l'Agriculture, a enregistré une croissance annuelle moyenne de 6%. Les actions entreprises par l'Etat algérien pour booster ce secteur respectent les critères de recentrage, la synergie et la rationalité. Parmi les actions lancées dans ce secteur, il y a lieu de signaler la mise en œuvre du programme de soutien au renouveau rural 2007-2013. L'objectif visé par ce programme est de revitaliser des zones rurales par la relance des activités économiques. Pas moins de 1000 projets, inscrits dans ce programme et 10 pôles agricoles intégrés portant sur 10 filières stratégiques.

Parallèlement à ces projets, l'Etat algérien a lancé plusieurs opérations, visant la protection des ressources naturelles, la lutte contre la désertification, la modernisation des villages et des ksours, la diversification des activités économiques en milieu rural et la promotion du patrimoine rural matériel et immatériel. Les résultats obtenus en 2009, témoignent le travail effectué pour promouvoir le secteur agricole, notamment par le lancement des Projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI).

### ✓ **Ressources en eau**

Soucieux de l'importance des ressources hydriques pour assurer un développement durable, L'Etat algérien a beaucoup investi pour se procurer des ressources en eau superficielles (barrage), des ressources en eau souterraines (forage) et des ressources en eau non conventionnelles (station d'épuration). Pour les sources superficielles, l'Etat a lancé la construction de quinze nouveaux barrages, dont treize sont en voie de réalisation. Il y a aussi la mise en service de 03 grands complexes hydrauliques de transfert d'eau, Par ailleurs, les ressources non conventionnelles sont constituées par le dessalement de l'eau des mers, la déminéralisation des eaux saumâtres (superficielles ou souterraines) et la réutilisation des eaux usées épurées. Pour cela, un programme de 13 stations de dessalement d'eau de mer, mobilisant 2,26 millions m<sup>3</sup>/jour a été mis en œuvre.

### ✓ **Environnement**

Plusieurs programmes d'investissements ont été lancés par l'Etat dans le cadre de sa stratégie environnementale nationale incluse dans le SNAT, dont les objectifs sont, entre autres, la préservation de la santé publique, l'amélioration du cadre de vie des citoyens, l'amélioration de la productivité du capital naturel et la diffusion d'une culture environnementale visant la protection des écosystèmes. Parmi les actions entreprises avec succès dans ce domaine, nous citerons, à titre

d'exemple, la préservation et la mise en valeur du littoral. Ainsi, 56 % du linéaire côtier ont été cadastrés.

En outre, l'Etat a mis en place des plans d'aménagement pour les 14 wilayas côtières, ce qui a permis de maîtriser et de canaliser qualitativement l'occupation de l'espace littoral. Concernant la gestion des déchets ménagers, un Programme national de gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés (PROGDEM) a été mis en œuvre. En outre, il a été procédé au lancement d'un programme de dépollution industrielle. Cette action a porté ses fruits, puisqu'elle a engendré la réduction des flux de matières et de déchets industriels et dangereux, et elle a permis ainsi de faire des économies d'eau et d'énergie aux entreprises économiques.

### ✓ **Education et formation**

L'éducation et la formation sont au cœur des préoccupations de l'Etat Algérien, qui a lancé, ces dernières années, plusieurs réformes visant à améliorer la situation de ce secteur. Il est utile de souligner, dans ce sens, que la dépense publique consacrée, chaque année, pour le secteur de l'éducation et de la formation est de l'ordre de 500 milliards DA. Les réformes engagées par l'Etat dans ce secteur a porté quelques fruits appréciables comme la baisse des taux de redoublement et l'augmentation des taux de réussite dans les différents paliers de l'enseignement.

## **2.2 Programme de renforcement des capacités des acteurs de développement local CapDel**

### **2.2.1 Définition du CapDel**

Dans le cadre des grandes réformes institutionnelles menées par l'Algérie ces dernières années, et plus particulièrement l'introduction dans la Constitution de 2016, de la démocratie participative au niveau des collectivités territoriales, le Gouvernement algérien a initié un projet de coopération avec l'Union Européenne et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), lancé officiellement le 16 janvier 2017 et prendra fin en 2020, ce programme vise à promouvoir l'implication des citoyens et de la société civile dans la gestion communale et le développement local durable et intégré .

La commune est la collectivité de base de l'état ; elle constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques. Il y a 48 wilayas et 1541 communes en Algérie. La gouvernance locale est confrontée à des défis majeurs face aux deux missions principales, offrir un service public de qualité et réaliser le développement local par elle-même<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> Code communal, janvier 2017

### **2.2.2 Objectifs du CapDel**

L'objectif principal est la promotion de la participation citoyenne dans la planification et la mise en œuvre des politiques communales de services publics et administratif, la gestion des risques majeurs, et le développement économique locale, en vue d'une gouvernance communale concernée, transparente, et attentive aux besoins et attentes des citoyens, en particulier des jeunes et des femmes. Il s'articule autour de quatre axes <sup>12</sup>:

1 - Le renforcement des capacités des organisations non gouvernementales visant à faire participer la société civile et les acteurs locaux dans le développement local.

2- Renforcer la capacité des autorités locales et la promotion de la planification intersectorielle avec le personnel local.

3- Soutenir les responsables à la modernisation et la simplification des procédures administratives au niveau local.

4- Le renforcement des capacités dans la prévention et la gestion des risques de catastrophes au niveau local

### **2.2.3 Les dix communes pilotes du CapDeL <sup>13</sup>**

Afin de constituer un échantillon représentatif de la richesse et de la diversité du territoire, aux plans naturel et géographique ; culturel et patrimonial ; de la vocation économique ; du niveau de développement atteint et surtout des potentialités diversifiées de développement économique, dix (10) communes pilotes ont été choisies. Des communes côtières, montagneuses, des hauts Plateaux et de la steppe, et du grand Sud. Ces dix communes sont un champ d'expérimentation propice de l'approche modèle « CapDeL », dont les bonnes pratiques et les expériences réussies constitueront, pour d'autres communes du territoire national de même vocation, des modèles à suivre et à valoriser.

---

<sup>12</sup> Journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire, 11-11- 2017

<sup>13</sup> Algérie presse service 28 mars 2018

**Tableau 3 : Les dix communes pilotes du CAPDEL.**

	<b>Communes</b>	<b>Wilaya</b>	<b>Caractéristique de la région</b>
<b>1</b>	Timimoun	Adrar	Sud – Oasis
<b>2</b>	Khroub	Constantine	Nord - Zone Urbaine - Site Historique
<b>3</b>	Ouled Abdelkader	Chlef	Ouest - Zone Rurale
<b>4</b>	Tigzirt	Tizi Ouzou	Nord - Ville Cotière
<b>5</b>	Ghazaouet	Tlemcen	Ouest - Ville Cotière
<b>6</b>	Messad	Djelfa	Hauts Plateaux - Zone Rurale
<b>7</b>	Djanet	Illizi	Sud (situé aux frontières avec Lybie et Niger)
<b>8</b>	Djemila	Sétif	Est - Hauts Plateaux - Site Historique
<b>9</b>	Babar	Khenchela	Est - Zone Rurale
<b>10</b>	Beni Maouche	Bejaia	Est - Zone Rurale

Source : rapport du MICL 2017 sur CapDel

### **2.2.4 Financement du CapDel <sup>14</sup>:**

Le CapDeL : est un programme de renforcement de la démocratie participative et développement local et des capacités des acteurs du développement local , cofinancé par les trois partenaires à hauteur de 10 millions d’Euros : près de 2,5 millions d’Euros par le Gouvernement Algérien, 7,7 millions d’Euros par l’Union Européenne, et 170 000 Euros par le PNUD.

**Tableau 4 : financement du CapDel :**

	<b>Donateurs</b>	<b>Montant (USD)</b>
1	Union Européenne	8 532 000
2	Gouvernement Algérien	2 970 000
3	PNUD	200 000

Source : rapport MICL sur CapDel

<sup>14</sup> Rapport des nations unies 2017

### **2.2.5 Les quatre composantes du CapDeL<sup>15</sup>**

#### **✓ Démocratie participative et travail conjoint des acteurs locaux**

Il s'agit, à travers cette composante, de mettre en place des mécanismes permanents de participation des acteurs de la société civile - citoyens, organisations de la société civile et opérateurs économiques, et plus particulièrement les jeunes et les femmes - aux côtés des autorités locales - élus et agents de l'administration - dans la gestion des affaires communales. Ces mécanismes seront définis conjointement par les acteurs eux-mêmes, de manière concertée et consensuelle, pour être ensuite institutionnalisés par délibération de l'Assemblée Populaire Communale. Une fois ce cadre de participation défini, les représentants de la société civile locale participeront aux côtés de l'assemblée élue, à travers des instances de concertation, à la définition, sur le moyen terme, d'une vision partagée du devenir de la commune, à travers des orientations de développement et d'aménagement du territoire communal portées par l'élaboration participative du Plan Communal de Développement ; à la définition des projets prioritaires de développement économique et d'amélioration des services publics locaux ; à la conduite conjointe de certaines actions-projets dans le cadre d'un partenariat local pouvoirs publics-mouvement associatif ; et enfin au suivi et à l'évaluation participatifs des projets et de leur impact sur le développement communal. Cette participation citoyenne permettra d'installer et de renforcer la confiance entre les acteurs de la vie publique locale et de consolider la cohésion sociale. Les acteurs institutionnels seront à l'écoute permanente de la population, et les acteurs de la société civile connaîtront le fonctionnement de la commune et éclaireront la décision des élus.

#### **✓ Modernisation et simplification des services publics**

Le CapDeL vise à appuyer le projet de modernisation de l'administration locale, en assurant un accompagnement, d'une part à l'administration communale pour qu'elle puisse répondre au mieux aux besoins des citoyens et de manière durable, et d'autre part à la société civile pour qu'elle appuie au mieux l'administration dans les prestations de service public. Il s'agit, dans ce cadre, de moderniser et simplifier les services administratifs en mettant en place un guichet unique du service public communal, de développer l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour simplifier les procédures administratives, et de promouvoir la coopération intercommunale pour développer les complémentarités de service public au niveau territorial, renforcer les synergies dans l'action et réaliser des économies d'échelle.

---

<sup>15</sup> Rapport des nations unies 2017

### ✓ **Développement économique local et diversification de l'économie**

Le développement économique local a pour objectif stratégique de concourir à l'émergence d'une économie locale solidaire et diversifiée, créatrice d'emplois et de revenus durables. Cet objectif ne pourra se réaliser que grâce à la réhabilitation et au renforcement de la fonction de planification stratégique locale, permettant aux communes de passer d'une logique passive d'assistance et de consommation budgétaire à une logique active de création de richesses et de revenus durables.

Cette planification locale passera, avec l'appui du CapDeL, par la construction d'une vision du développement communal partagée par les différents acteurs, institutionnels et de la société civile, qui investit le potentiel endogène du territoire de la commune et qui développe toutes les possibilités de coopération avec d'autres territoires pour sa promotion et son développement. Ainsi, les autorités locales, les acteurs économiques publics et privés, et la société civile, appuyés par le CapDeL, s'associeront dans la réflexion, pour définir, conjointement, le potentiel économique de leur commune et les moyens de l'exploiter pleinement pour mettre en œuvre des initiatives concrètes qui dynamisent l'économie locale et créent de l'emploi et des revenus durables ; pour déceler les champs de partenariat public-privé et entre les entreprises elles-mêmes ; pour développer des articulations entre le secteur économique et le système de formation ; et enfin, pourquoi pas, pour mettre en place un système local d'innovation au service du développement.

### ✓ **Gestion multisectorielle des risques environnementaux majeurs au niveau local :**

L'objectif stratégique de renforcer le système national de gestion des risques dans sa dimension locale, afin d'augmenter la résilience des territoires face aux risques environnementaux et d'assurer, par là même, la durabilité des actions de développement. Ce renforcement passe d'une part, par l'intégration de la dimension des risques environnementaux dans la planification stratégique locale et d'autre part, par le renforcement du rôle de la société civile dans l'accompagnement des autorités locales dans la mise en œuvre des systèmes locaux de prévention et de gestion des risques et catastrophes.

#### **2.2.6 Le projet CapDeL et le développement local :**

La démocratie participative et le développement économique local, services publics passe par le renforcement de la société civile et de son dialogue avec la population (représentativité) d'une part, et avec les autorités locales (participation) d'autres part, le Programme CapDeL consacre une part importante de ses efforts à l'appui aux associations locales. Cet appui consiste en premier lieu, à un renforcement des capacités qui se fera à travers des formations théoriques, mais surtout selon la méthode « Apprendre en faisant », à travers l'accompagnement et l'appui dans l'action. Cet

accompagnement et cet appui se feront en partie à travers des petits projets pilotes, qui viendront répondre aux demandes prioritaires et stratégiques des acteurs locaux, exprimées dans le cadre de la planification et des mécanismes de coordination installés ou renforcés dans le cadre du CapDeL.

Le Gouvernement National, les autorités locales, l'équipe du CapDeL, et des associations de niveau wilayal, inter-wilayal ou national, accompagneront les associations locales (communales) dans la gestion de ces projets, afin de leur permettre « d'apprendre en faisant ». C'est dans ce cadre que le CapDeL organisera un appel à manifestation d'intérêt aux associations des communes-modèles qui souhaiteraient collaborer de façon effective avec le Programme, pour la mise en œuvre de projets locaux, l'organisation de formations ou d'opérations de sensibilisation, ou à la participation en tant que bénéficiaires au plan de renforcement des capacités à destination de la société civile, ou mixte à destination de la société civile, des autorités locales et des services communaux.

### **Conclusion :**

Les mutations opérées ou à venir dans les services publics de réseaux constituent sans nul doute l'une des grandes transformations dans les systèmes économiques et sociaux des ces dernières décennies. Ces mutations sont la conséquence d'une évolution dans la pensée politique et dans l'analyse économique de l'Etat et son nouveau rôle dans l'économie et la société marquées par la globalisation des marchés, la compétitivité des grands groupes industriels, la démocratisation et le développement technologique tous azimut. S'il est admis que les mutations technologiques, l'internationalisation des économies, la diversification des besoins et de la demande et les défaillances de la gestion publique classique sont suffisantes pour justifier une mutation des modes de gestion et de régulation des services publics, il est en même temps nécessaire de s'interroger sur les formes nouvelles d'organisation et de régulation suggérées.

Par ailleurs, la mise en place des institutions publiques chargées d'organiser et de développer la concurrence, de veiller aux respects des règles et aux intérêts des parties, risquent de connaître les mêmes dysfonctionnements que les institutions de gestion des monopoles publics. Ainsi le risque de cumuler les défaillances du marché et les dysfonctionnements des institutions publiques est très réel.

Une réflexion sur cette question doit être menée aussi bien sur le plan théorique que sur la courte expérience algérienne dans le domaine de la déréglementation des services publics en réseaux et l'approche institutionnelle de la régulation qui en a été définie. La déréglementation, à la fois comme forme et comme outil de modernisation de l'action publique, pose des questions de fond rattaché à la bonne gouvernance publique : Comment concilier efficacité et équité ? Comment concilier les intérêts non convergents des acteurs publics et privés ? Comment concilier le court

## Chapitre 2 : Gouvernance participative en Algérie, histoire et pratiques

terme et le long terme ? Comment organiser les pouvoirs et les contre-pouvoirs dans la société ? C'est toute la problématique du développement durable autour des notions de services publics et d'atténuation des inégalités sociales, de protection de l'environnement et de gestion du long terme qui est aujourd'hui au cœur du débat sur les nouvelles formes d'intervention de l'Et



## **Chapitre 3 : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats**



## **Chapitre 3 : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats**

### **Introduction**

Après avoir étalé sur la notion de la gouvernance et la participation locale à travers une investigation théorique explicitant les divers concepts liés, notamment au développement local, participation citoyenne et à la gouvernance territoriale, nous tenterons, dans le cadre de ce chapitre, de confronter ces éclairages à la réalité du terrain.

En effet, la définition des concepts a son importance en tant que repère aidant à répondre à notre problématique, mais cette exploration théorique ne suffit pas, à elle seule, de réaliser les objectifs de notre travail. Il faut savoir se servir de ces diverses prospections et apports théoriques, lors d'une confrontation de nos hypothèses avec la réalité de terrain, afin d'obtenir des éléments de réponse à notre problématique.

Dans ce cas, nous allons présenter dans ce chapitre l'enquête de terrain en précisant les objectifs, l'échantillon et les groupes cibles, le questionnaire d'enquête et sa structure, les outils mis en œuvre pour la collecte d'information ainsi en analysant les résultats obtenus.

Pour réaliser notre travail de recherche, nous avons fait appel à certains acteurs les élus de la communes de Kherrata, les services déconcentré de l'état, les membres actifs des associations groupe d'influence, afin de nous aider et de nous fournir les informations nécessaires concernant notre terrain d'étude. D'autres informations étaient recueillies par nos soins à partir de l'enquête.

Après le traitement et l'analyse globale et détaillée des informations obtenues lors de l'enquête, nous ferons une synthèse générale des différentes réponses de ces acteurs de la commune de Kherrata.

Ainsi, ce chapitre va être structuré en trois sections. La première, fera la présentation de cette commune. La deuxième section va restituer le déroulement de notre enquête et autres aspects de notre investigation de terrain, avant de faire et exposer l'analyse des informations et données recueillies, dans une troisième section. C'est dans cette section, enfin, que nous donnerons les différents résultats et autres conclusions auxquels nous avons aboutis dans le cadre de ce travail

### **1. Présentation de la commune de Kherrata**

La commune de Kherrata est située au sud est de la wilaya de Bejaia. En 1947, on a assisté à la création d'une commune de plein exercice qui englobe les villages de (Ait-Merai, Djermouna et Kaloune). Jusqu'à ce temps, elle faisait partie de la wilaya de Sétif. Suite au découpage administratif de juillet 1974, elle a été rattachée à la willaya de Bejaia, comme Daïra.

La commune de Kherrata a connue une réorganisation administrative en 1984, traduite par la perte d'un vaste territoire, en l'occurrence la commune de Drâa-Elgaid. Historiquement, la région de

Kherrata a été marquée par les célèbres événements de 8 Mai 1945.

Aujourd'hui, Kherrata représente le chef-lieu de la Daïra composée de deux communes : Drâa-Elgaid et Kherrata.

## 1.1 Situation géographique et histoire de la commune

### 1.1.1 Situation géographique

Située sur la voie d'accès de Bejaia à Sétif. Elle est à distance de 67 km de chef-lieu de wilaya (Bejaia). La commune de Kherrata est délimitée au Nord par Darguina, Taskriout et Ait-Smail, à L'Est par Oued El bared et les montagnes de Babour, et à L'ouest par Drâa-Elgaid, au Sud par Tizi N'bachar (Wilaya de Sétif).

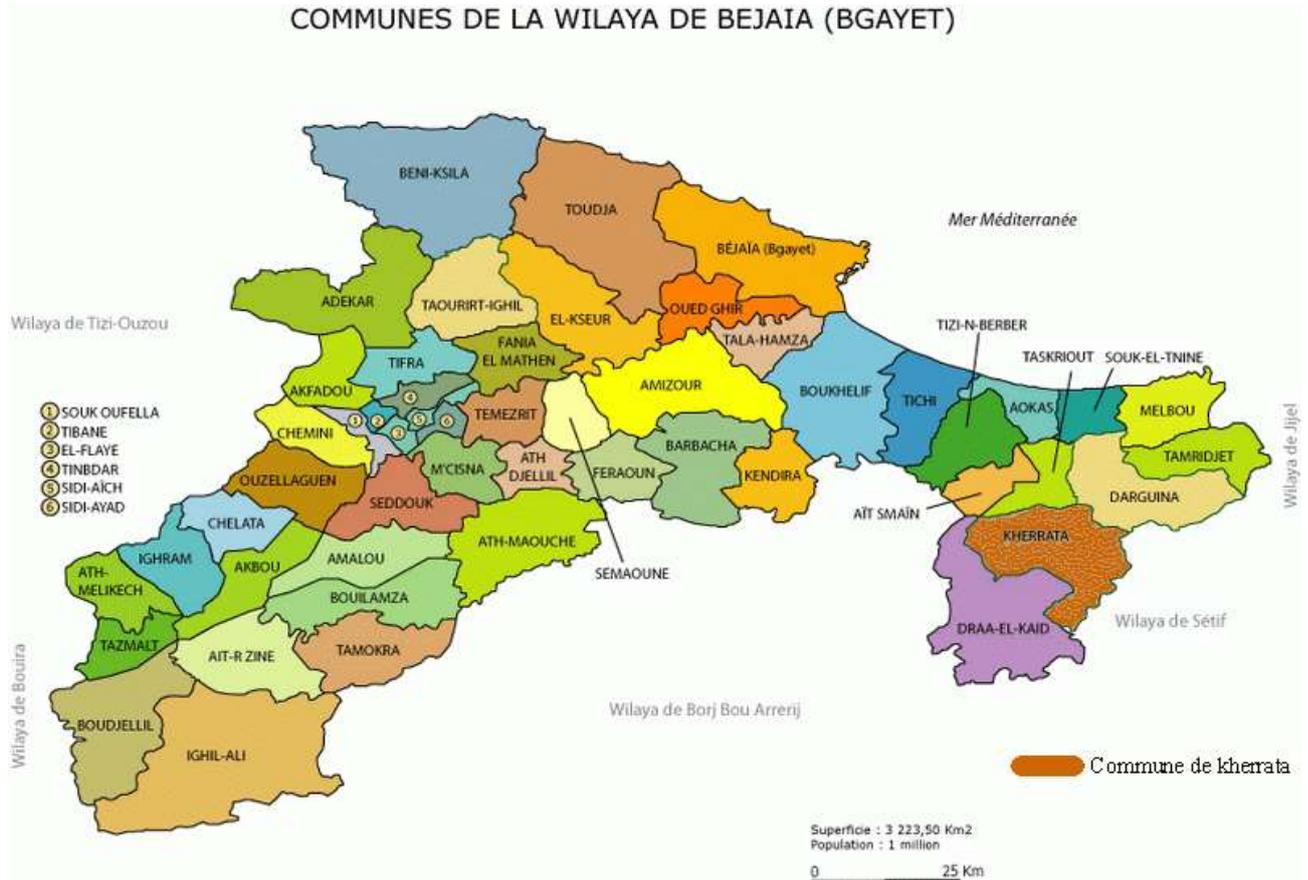
Elle dispose essentiellement d'un réseau routier constitué par la route nationale N09, qui représente un axe principal non seulement pour la région de Kherrata du fait qu'il relie cette dernière à l'espace national (wilaya, régional). Il constitue le principal axe reliant Bejaia avec l'est du pays. Deux axes routiers inter-wilaya qui la relient avec la wilaya de Sétif celui de Kherrata-Bouandas et celui de Kherrata-Ain-Roua ainsi que d'autres axes routiers qui assurent la liaison entre les deux communes de la Daïra. et la figure suivante illustre la situation stratégique de la commune:

**Figure 1 : les commune limitrophe de la commune de Kherrata**



Source : [www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org)

**Figure 2 : situation de la commune de Kherrata dans la wilaya de Bejaia**



Source : bureaux des archives de la commune de Kherrata

### 1.1.2 Aperçu historique de la région

La création officielle du village de Kherrata Kherrata par l'Administration coloniale eut lieu en 1876 et son peuplement en 1878. Un petit hameau se constitua: 13 familles composées de 13 hommes, 8 femmes et 21 enfants y construisent 12 maisons.

Entre 1886 et 1940, l'Administration coloniale mit en œuvre les projets de construction d'une église, d'une Justice de paix, d'une gendarmerie, d'une prison et autres, comme la mise en service d'un réseau téléphonique... Le 03 juin 1954 a vu la création de l'Association Culturelle Israélite de Kherrata dont le but était de subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice du culte israélite dans la commune.

En 1913, le colon Eugène Dussaix fit bâtir un château à la sortie du village, à proximité de l'entrée des Gorges représente aujourd'hui le siège de Daira de Kherrata, avant de donner le jour à une minoterie moderne ; cependant, le petit moulin à façon étant le symbole du village de Kherrata aux yeux des colons, fut conservé pour permettre aux populations indigènes de venir y faire moudre leur grain.

Le 8 mai 1945, 45 000 morts ont été perpétrés par des agents français. Il s'agissait de milliers d'Algériens qui réclamaient pacifiquement leur liberté, leur indépendance. Une

indépendance que la France avait pourtant promis d'accorder à l'Algérie, à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale.

En revanche, dans la région de Kherrata une répression sanglante. C'était là la réponse de la France coloniale aux manifestations populaires organisées par le PPA (Parti du Peuple Algérien).

Des banderoles où l'on pouvait lire « Vive la démocratie », « Vive l'Algérie indépendante » ou « A bas l'impérialisme » ; des drapeaux verts et blancs flottant au vent. Entonné à tue-tête par des milliers de voix. Et soudain, des coups de feu. C'est le drame. Le début du carnage... Du 8 au 16 mai 1945, en un peu plus d'une semaine, tout est mis en œuvre pour perpétrer l'un des plus grands génocides que l'histoire ait connus. La légion étrangère, les tirailleurs sénégalais, les prisonniers italiens libérés pour la circonstance, l'aviation, les divisions blindées, et même la marine, étaient tous de la partie. Une partie funeste. Les rescapés de Kherrata, Melbou... se souviennent. Ils se souviennent de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants, de ces vieillards. Tous martyrs pour avoir réclamé un droit légitime. Ce crime contre l'Humanité restera à jamais gravé dans la mémoire collective, car un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir.

## **1.2 La démographie et l'urbanisme à Kherrata**

### **1.2.1 La démographie**

La population dans la commune de Kherrata marque une évolution démographique très considérable. Elle été de l'ordre de 35000 habitants en 2008 pour atteindre aujourd'hui environs de 40000 sur une superficie de 97,3 km<sup>2</sup> ce qui donne une densité de 411,10 habitants par km<sup>2</sup>

On trouve que la plus forte densité se situe au niveau de chef-lieu de la commune de Kherrata avec 50,42% de la population totale, alors que 49,58% sont séparés entre les agglomérations secondaires et les zones éparses de la commune.

La commune de Kherrata est en troisième position, dans ce domaine démographique, au sein de la wilaya de Bejaia, après les communes de Bejaia et Akbou. La ville d'El Kherrata est aussi une agglomération urbaine importante.

### **1.2.2 L'urbanisme**

La construction, depuis les années 1980, de plusieurs lotissements a fait de Kherrata un pôle d'attraction démographique. Le quartier nommé EPLF, situé l'ouest de la ville, est le quartier le plus peuplé par ce qu'il abrite plusieurs lotissements et pavillons neufs,

Ce caractère cosmopolite de la ville de Kherrata avec ses frontières a multiculture, avec tous ses brassages de population, peut faire d'elle un pôle, culturel et civilisateur de premier rang. Ce caractère peut être un atout d'attraction considérable à même de l'aider à amorcer son développement

économique, notamment si une bonne gouvernance se met en place pour assurer une symbiose avec son pôle économique.

S'ajoute à cela la détermination des équipements inclue les équipements scolaires, médicaux, sportifs et culturels en plus de leur localisation et leur capacité d'accueil. Les équipements prennent une importance du fait de leur aire d'influence (rayon d'attraction), le degré de satisfaction et l'incitation au regroupement autour des équipements.

Aussi le secteur d'éducation dans la commune de Kherrata dispose d'un nombre très important d'infrastructures pédagogiques entre les trois niveaux. Elle possède plus de 30 écoles primaires, 05 établissements moyens, et au niveau secondaire elle possède 03 lycées (y compris le Technicum).

### 1.3 Les infrastructures de soins et de santé

Le secteur sanitaire de la commune de Kherrata englobe un certain nombre d'infrastructures qui rayonnent sur tout son territoire. La structure sanitaire présentes et services pour la population comme le tableau ci-dessous le montre.

**Tableau 5: infrastructures de soins et de santé de la commune de Kherrata**

Nombres de pharmacies	Nombre de salles de soins	Nombre de polycliniques	Nombre d'hôpitaux
18	7	2	1

Source : élaboré par nos soins à partir de l'enquête, 2018.

### 1.4 Commerce et services

En termes de commerces et de services, la commune de Kherrata, regroupe un grand nombre de commerces et de services qui dépasse largement ses propres besoins. Les petits commerces ont augmenté, cela est dû peut être à la croissance de la demande comme pour les Clients éventuels de passage par la R.N09. La commune de Kherrata est un lieu de passage très développé sur tout en fonction de la R.N09, l'axe de son centre. Tout au long de cet axe, on trouve une forte concentration des commerces et des équipements de service.

Les équipements de services, eux aussi concentrés au niveau du chef-lieu de la commune. Kherrata dispose d'un nombre très important d'infrastructures et de services.

## **1.5 Le transport et tourisme**

### **1.5.1 Le transport**

Ville de transit, Kherrata, côté transport, est un pôle important, les transports en commun desservent plusieurs régions du pays, à savoir: la ville d'Alger, avec plus de trois départs quotidiens; la ville de Constantine, avec le passage de pas moins de trois bus; la ville de Hassi Messaoud et toutes les wilayas de passage, avec plus de deux passages par jour.

Les dessertes entre la ville et le chef-lieu de wilaya sont assurées par 75 lignes de transport; avec le chef-lieu de la wilaya de Sétif, par plus de 32 lignes de transport, et entre le chef-lieu de commune et les localités rurales de banlieue il existe plus de 150 lignes de transports. Les conditions de transport difficiles dans ces routes sinueuses très encombrées ont été améliorées par le doublement de la route des gorges par un tunnel creusé sous la montagne.

Sans oublier les travaux de l'aménagement et la modernisation de la route des gorges, ce projet est divisé en trois lots.

Le premier, qui concerne l'aménagement de la route sur 7,6 km, a été confié au groupe privé algérien ETRHB Haddad, pour près de 900 millions de dinars, avec un délai de réalisation de 18 mois.

Le deuxième lot concerne l'aménagement des ouvrages d'art, dont la plupart sont en maçonnerie. Il a été attribué au groupement composé d'ETRHB Haddad et d'Özgün İnşaat TaahhütSanayi ve Ticaret Ltd, pour plus de 3,3 milliards de dinars, avec un délai de réalisation de 28 mois.

La troisième partie du projet est composée de 260 mètres du tunnel en maçonnerie. Elle a été confiée au groupement turc pour près d'un milliard de dinars, avec un délai de réalisation de 12 mois.

### **1.5.2 Le tourisme**

L'infrastructure touristique est presque inexistante au niveau de la commune de Kherrata. Pourtant la nature offre un potentiel très riche, qui pourra animer le secteur touristique, par des paysages variés, des versants dominées par des montagnes importantes aux formes topographique variées. La route panoramique des gorges de Chàabt-El-Akhra peut suggérer leur exploitation à des fins économiques. Mais les gorges de Chàabt-El-Akhra classées comme une zone touristique et un lieu historique marqué par les événements de 8 mai 1945 sont devenues aujourd'hui une décharge publique

## **1.6 Les ressources en eau**

D'une capacité de 155 000 000 de m<sup>3</sup>, le barrage d'Ighil Emda de Kherrata mis en service en 1953, est alimenté en eau à partir de 4 confluent situés en aval de l'ouvrage hydraulique, à savoir les oueds "Atteba", "Embarek", "Tissemlalt" et "oued Berd". A l'époque de sa construction, ce barrage était destiné à la production de l'énergie électrique par la centrale implantée au sein même de l'ouvrage hydraulique, avec d'autres fonctions qui consistent à assurer le stockage en eau au niveau du barrage de Chaber El Akra, afin de permettre à ce dernier d'alimenter, la centrale électrique située dans la localité de "Ighzer Oufit" à Darguina grâce à une galerie qui traverse le massif des gorges de Kherrata sur une distance de près de 9 km.

Mais actuellement la donne a changé, l'eau étant devenue une denrée précieuse et rare induit par les bouleversements climatiques caractérisés par une avancée menaçante de la sécheresse et le recul d'une pluviométrie abondante même en période hivernale, font en sorte que les ressources en eau deviennent des enjeux stratégiques auxquels notre pays doit faire face pour relever les défis futurs afin de satisfaire les besoins de la population en eau destinés à la consommation ou à l'irrigation ; ce qui doit amener les pouvoirs publics concernés à réunir toutes les conditions possibles pour une meilleure mobilisation des potentialités hydriques existantes et celles qui sont susceptibles d'être offertes, ce qui nécessitera une véritable politique de l'eau et une utilisation rationnelle des potentialités avec des mesures allant dans le sens de la lutte contre le gaspillage. Les potentialités existantes en matière des ressources en eau qu'on trouve au barrage d'Ighil Emda de Kherrata sont de nature, à même de répondre, à court moyen et long terme aux populations de la commune de Kherrata, mais aussi pour les besoins du développement socioéconomique que connaît la commune, le renforcement de l'alimentation en eau de la population a fait l'objet d'une station de traitement. Cette proposition réalisée dans le cadre de réalisation d'un transfert de l'eau par un prélèvement à partir de ce même barrage vers la wilaya de Sétif et vers la zone de la commune de Draâ El Kaïd..

La réalisation d'un tel projet au profit de la commune de Kherrata est l'aboutissement logique d'une démarche cohérente qui permettra non seulement de mobiliser les ressources en eau, mais aussi, d'en assurer leurs utilisations rationnelles au profit de la population de la ville de Kherrata qui connaît des besoins pressants en matière d'alimentation en eau potable, puisque les potentialités existent, autant les exploiter et les utiliser d'une façon rationnelle pour le bien de la collectivité.

## **2. Présentation de l'enquête du terrain**

L'approche méthodologique utilisée est basée sur la recherche documentaire, la détermination de l'échantillon d'enquête, la collecte et le traitement des données et le traitement des résultats. C'est de cette démarche méthodologique ainsi que des difficultés rencontrées qu'il est question dans cette deuxième section.

## 2.1 Objectifs de l'enquête de terrain

L'enquête de terrain effectuée constitue l'étape principale du développement théorique que cerne le sujet d'investigation. Son objectif primordial est l'identification de tous les éléments qui peuvent apporter une réponse à notre problématique. Par ailleurs, elle se donne pour d'autres objectifs de collecter un maximum d'informations liées à notre terrain d'étude, de dégager les données et les caractéristiques principales concernant les acteurs ciblés et d'explorer la vision future des acteurs concernant la problématique de gouvernance territoriale et de la participation.

Cette enquête confirme que l'importance de la problématique de recherche posée qui s'intéresse davantage à dégager les données capitales concernant les acteurs ciblés par la gouvernance des territoires. Elle est, de ce fait, nécessaire et justifie de se rapprocher des acteurs clés du sujet étudié afin de clarifier notre problématique de notre recherche et de pouvoir dire si, oui ou non, il existe une gouvernance territoriale dans la commune de Kherrata et le rôle de celle-ci dans la gestion des projets publiques dans le territoire.

## 2.2 Echantillonnage et groupes cibles

### 2.2.1 Recherche documentaires

La recherche documentaire a consisté à se rapprocher de différentes structures et des centres de documentation pour rechercher des documents relatifs au sujet. Pour ce faire, des ouvrages ont été consultés dans la bibliothèque universitaire, le bureau des Archives de la commune de Kherrata, les sites internet, les bibliothèques privées ainsi l'exploitation des réponses au questionnaire et les interviews avec les différents acteurs de la commune.

**Tableau 6: Centre de documentation et types d'informations recueillies**

Centres de documentation	Documents	Types d'informations
Bibliothèque de l'université	Ouvrages généraux	Informations générales sur le développement local
Bureau des Archives	Rapport, Revues et	Informations la commune de Kherrata
Bibliothèques de Kherrata	Revue, photos	Informations sur la commune de Kherrata
Sites internet	Rapport, journaux	Des informations générales
Interviews et questionnaire	Collecte	L'avis des acteurs locaux

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

### **2.2.2 Groupes cibles**

La population cible dans le cadre de cette recherche est constituée des élus locaux, des responsables de service déconcentré de l'Etat, des chefs d'entreprises, des responsables d'organisation de la société civile (OSC), des associations à caractère culturelles sportives et sociales ainsi que la population locale.

Les élus locaux sont le maire et les adjoints au maire, des conseillers, Ils sont les premiers responsables administratifs devant prendre des actions de développement de la commune. C'est pourquoi il a été important de s'intéresser à ces élus représentants des populations pour apprécier leur implication et celle des autres acteurs dans la mise en œuvre des plans du développement. Par ailleurs leur choix se justifie par le souci de comprendre et d'analyser l'influence des facteurs politiques sur la mise en œuvre de ces plans. Ainsi, sur dix-neuf élus locaux de la commune de Kherrata, on a pris contact direct ou par le biais du questionnaire avec quatre représentants.

Les entreprises sont représentés par les chefs d'entreprises eux même ou par leurs adjoints ou des responsables administratifs des l'entreprises, constituent un acteur du développement vu leurs importance dans le processus de la gouvernance et la mise en œuvre des plans de développement.

Les responsables ou animateurs d'organisations de la société civile (OSC) sont les association à différents caractères (sportive, culturelles et sociales et religieuse), les groupes organisés. Des sages de la société du fait de leur nombre en propension, de leur présence remarquable dans la mise en œuvre des actions de développement et de leur dynamisme de plus en plus croissant.

Les services déconcentrés de l'Etat, quant à eux, sont les structures étatiques déconcentrées implantées sur le territoire communal. Comme la subdivision de l'urbanisme, algérienne des Eaux SONALGAZ ... etc. Ils ont été couverts systématiquement par les entretiens dans le souci d'apprécier le degré de participation et le niveau d'intégration de leurs approches sectorielles dans la mise en œuvre du développement local.

Les fonctionnaires de la commune, comme leur nom l'indique, sont des agents sous contrats travaillant pour la mise en œuvre des activités dans la commune. Les agents des collectivités locales ont retenu notre attention, du fait de leur rôle technique dans l'organisation et la gestion des actions de développement, de leur collaboration avec les structures déconcentrées de l'Etat.

Enfin les populations sont constituées des hommes, femmes vivant sur le territoire communal. Ce sont, non seulement des adultes, mais aussi des enfants, jeunes de différentes professions ou occupations. Ainsi, les fonctionnaires d'état, les opérateurs économiques, les cadres, les religieux, dans la mesure où le travail repose sur l'appréciation de leur participation.

Au total, les différents acteurs identifiés ont permis de constituer un univers d'enquête

récapitulé dans le tableau suivant :

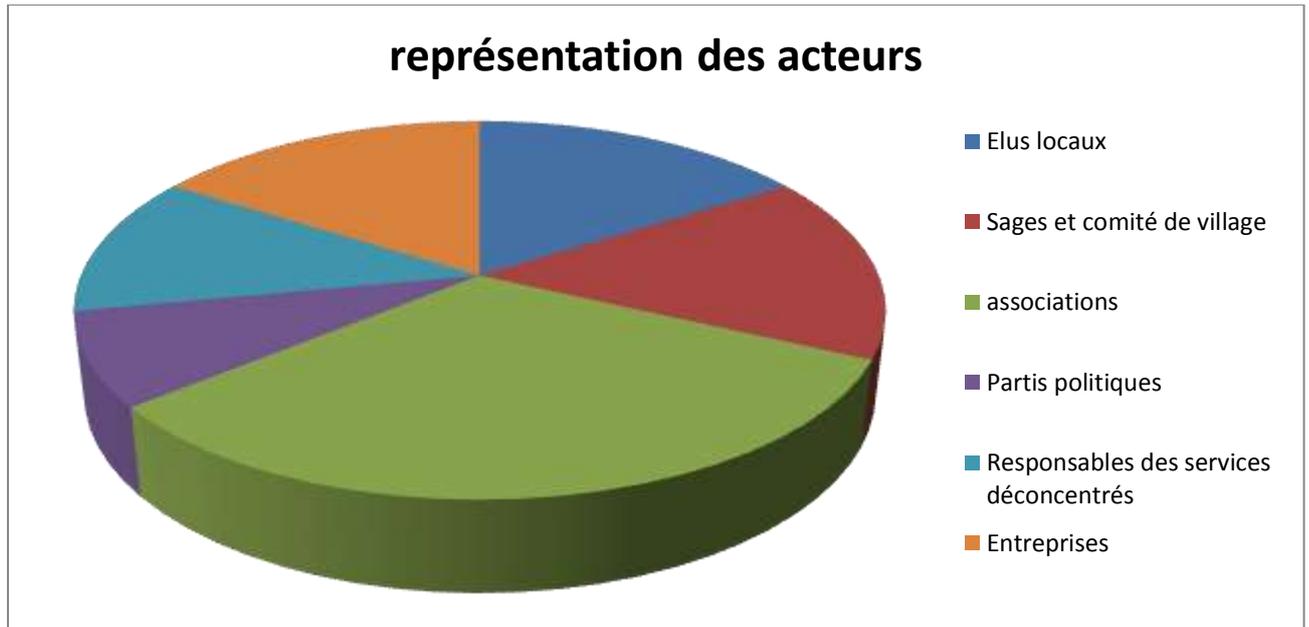
**Tableau 7: Répartition statistique des cibles de l'enquête**

Unité d'enquête	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation %
Elus locaux	6	4	66,66
Sages et comité de village	10	4	40
Associations	16	8	50
Partis politiques	4	2	50
Responsable de la SUC	1	1	100
Responsable du l'algérienne des eux	1	1	100
Responsable SONALGAZ	1	1	100
Entreprises	8	4	50
Citoyens	8	4	50
Total	55	29	52,72

**Source** : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

Comme le tableau ci dessus le montre un nombre importants d'acteurs local ( des élues, des partis politiques, responsables des services déconcentré de l'états des associations et de la société civile ont fais l'objet de réponse a notre questionnaire dont le taux de réalisation est de 52,72 % soit un nombre de 29 acteurs sur 55 prévus et la figure suivante représente la part des acteurs de notre enquête réalisée

**Figure 3: représentation de la part des acteurs de l'enquête réalisée**

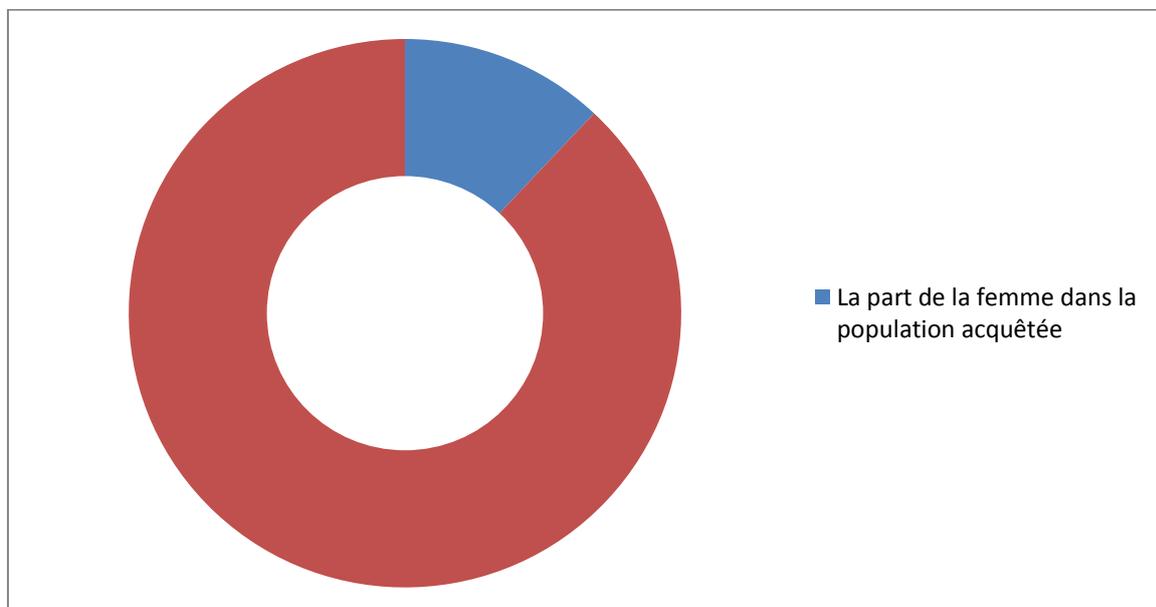


Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

➤ **La part de la femme dans la population acquêtée**

L'importance de la participation de la femme est un facteur essentiel dans le processus de développement néanmoins la représentativité de la femme dans la commune de Kherrata reste a un niveau très bas. En effet sur 12 questionnaires prévus pour le sexe féminin on a pu réaliser que 03, se qui représente 10,34% de la part des questionnaires réalisés dans notre échantillon d'étude.

**Figure 4 : La part de la femme dans la population acquêtée**



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

➤ **Le niveau d'instruction de la population acquêtée**

La majeure partie des acteurs enquêtés ont un niveau d'instruction universitaire avec un taux

de 51,72%, et cela peut s'expliquer par leur préférence d'occupation des postes qui font référence à peu près à leurs études universitaires. Ainsi, un taux de 41,37% pour le niveau secondaire qui a une part aussi importante nous pouvons dire pour cette catégorie que même si les acteurs qui n'ont pas fait d'études supérieures mais ont la possibilité de participer et apporter un plus à la société. Aussi un taux de 06,89% pour un niveau primaire.

**Tableau 8: Répartition des acteurs selon le niveau d'instruction**

Niveau d'instruction	Fréquence	(%)
Universitaire	15	51,72
Secondaire	12	41,37
Primaire	02	06,89
Total	29	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

A la lumière de ce tableau, on déduit que le niveau d'instruction des acteurs est élevé. Cela correspond aux exigences du champ d'activité, dont le traitement et la maîtrise attirent effectivement des personnes possédant un niveau d'instruction et une culture générale liés à une formation supérieure comme celle relative au domaine de l'environnement, le patrimoine, la santé, etc.

### 2.2.3 Echantillonnage

La présente étude repose sur les impressions et les points de vue des acteurs sur l'implication de la population au processus de développement. Il s'agit d'un travail de recherche qualitative. Ainsi, la population totale prévue pour l'enquête est de 55 acteurs.

L'échantillonnage au niveau des élus locaux, des agents de la mairie, des associations d'appui au développement, des services déconcentrés de l'Etat, des groupes organisés de village et des populations. Les critères de choix des enquêtés de la population sont : le village, l'occupation professionnelle et le sexe et la collecte des informations auprès de ces différents acteurs a nécessité le choix de certains outils de travail.

Les objectifs de la recherche axés sur les attitudes et comportements liés à la participation de tous les acteurs au processus de plan de développement nous ont conduit à privilégier la distribution d'un questionnaire ainsi que l'interview semi-directive comme mode de questionnement des différents acteurs ciblés, le principe consistant à laisser développer le discours de l'intéressé sur le sujet qui lui est présenté, puis recentrer, par des questions de relance, les divers points qu'il n'aborde pas dans le discours spontané. Pour guider l'interview, des questions générales sont préparées à titre

indicatif et ce après avoir répondu au questionnaire.

Au total, ces outils ont conduit à la collecte des données sur les aspects du sujet notamment : la connaissance de la gouvernance par les acteurs, le niveau de gouvernance et de la participation des acteurs dans la commune de Kherrata, la coordination entre les acteurs, l'appréciation des acquis, les atouts économiques de la région et les difficultés liées à la mise en œuvre.

### **2.3 Structure et contenu du questionnaire**

Afin de pouvoir approcher, de la manière la plus objective possible, les acteurs de l'échantillon sélectionné dans le but de collecter des informations nécessaires à notre étude pour confronter nos hypothèses sur le terrain, nous avons mis en place un questionnaire qui nous permettra de mener à bien notre investigation dans la commune de Kherrata. Il vise à structurer des réponses autour de l'existence d'une gouvernance au sein de la commune, de l'existence d'une concertation entre les différents acteurs

Après la présentation des répondants qui vise à la finalité d'identification des acteurs et qui se donne ainsi pour objectif de recueillir la somme des informations nécessaires nous permettant de dresser une petite fiche signalétique de l'acteur en question. Entre autres et nous permet de construire les catégories d'acteurs dont nous avons besoin dans notre enquête. Nous avons axé notre questionnaire autour de quatre axes qui sont présentés comme suit :

Le premier axe a pour objet de déterminer la nature des relations entre les acteurs locaux ainsi que les causes direct ou indirect d'une bonne coordination et des différents existants.

Le deuxième axe, vise à cerner et d'évaluer le point de vu des acteurs concernant les atouts économiques de la région mais aussi leurs vision future pour les secteurs dont on doit exploiter en mieux et constituerons des atouts futurs pour la région.

Le troisième axe, se focalise autour du développement dans la commune de Kherrata qui enregistre un manque flagrant, donc on été dans l'obligation de chercher les cause de ce retard en le rapport avec la gouvernance et de la participation.

Le quatrième axe: La gouvernance et la participation dans la commune en question, L'approche de la gouvernance territoriale, vise à déterminer la vision des acteurs quant à la gouvernance et la participation. Cet axe se donne pour objectif de vérifier notre question concernant l'existence ou non d'une gouvernance territoire dans la commune de Kherrata. Il vise notamment à connaitre la manière dont les acteurs peuvent promouvoir le processus de la gouvernance dans ces différents volets (communication, formation, l'animation et de la capacité locale) pour une bonne prise de décision voire de gouvernance et de déceler les facteurs entravant ou, au contraire, permettant de renforcer les mécanismes de gouvernance sur le terrain.

### Chapitre 3 : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Afin de rendre le questionnaire assez compréhensible et pertinent, nous avons établi trois types de questions :

**Question ouvertes :** Ceux sont des questions pour les quelles la personne interrogée est libre de reprendre par ses propres termes. Exemple : A votre avis comment on peut développer la gouvernance et la participation dans la commune de Kherrata

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Questions fermées :** Une question est dite fermée lorsqu'on enferme la personne interrogée dans un choix parmi les seules réponses. Ces réponses sont prévues à l'avance et l'enquêteur coche des cases pour répondre. Exemples : A votre avis quels sont les atouts économiques actuels et futurs de la commune de Kherrata ?

#### Les atouts actuels

L'industrie.....	<input type="checkbox"/>
Tourisme.....	<input type="checkbox"/>
L'agriculture .....	<input type="checkbox"/>
L'industrie et le tourisme .....	<input type="checkbox"/>
L'industrie et l'agriculture .....	<input type="checkbox"/>
L'agriculture et le tourisme .....	<input type="checkbox"/>
L'agriculture, industrie et le tourisme .....	<input type="checkbox"/>

**Les questions fermées dichotomiques :** pour lesquelles la personne interrogée est contrainte de choisir entre deux réponses proposées comme, par exemple, Exemple : Le nombre de projets de développement dans la commune de Kherrata est il satisfaisant?

Oui

Non

#### Les entretiens.

L'entretien est un outil permettant d'explorer le point de vue de l'acteur enquête. Il est par conséquent non structuré et laisse libre accès à l'acteur de choisir son point de vue.

L'acteur s'exprime, dans ce cas, à travers un discours qu'il faut analyser. Selon les cas, l'entretien peut prendre trois formes. Il peut être directif (guidé par l'enquêteur à travers des questions précises), semi-directif (l'enquêteur pose des points de repère concernant son sujet et laisse libre cours au répondant de s'exprimer sur ces points) ou non-directif (l'enquêteur expose le sujet traité et s'efface pour laisser le répondant développer les points dont il a envie).

En ce qui concerne notre enquête, nous avons pu réaliser quelques entretiens avec certains responsables d'entreprises, quelques élus locaux, des responsables d'administrations déconcentrées et certains responsables d'associations. Nous avons choisi de mener, dans la plupart des cas, des entretiens semi-directifs afin de pouvoir explorer le point de vue de ces acteurs concernant notre thématique de la gouvernance territoriale et de la participation et leur donner la liberté de développer les points de vue dont on a jugé utile.

### **2.4 Déroulement de l'enquête**

La collecte de données s'est basée sur des techniques classiques de recherche en sciences sociales : la recherche documentaire, les sources orales et l'observation participante. Deux phases sont distinguées quant à ce qui concerne la collecte des informations de source orale : la pré enquête et l'enquête proprement dite.

#### **2.4.1 Pré enquête**

La pré enquête a permis de faire une exploration du champ de la recherche. Elle a consisté à collecter quelques informations auprès de la mairie de Kherrata, et aussi de quelques organismes déconcentrés, de tester les outils de collecte de données en vue de leur amélioration.

C'est également à la phase de pré enquête que d'autres aspects de la problématique sont mieux cernés. Cela a conduit à la revue des hypothèses et à l'identification des personnes à interviewer pour un bon déroulement de l'enquête proprement dite.

#### **2.4.2 Enquête proprement dite**

L'enquête proprement dite a eu lieu à la commune de Kherrata, dans les différents villages de la commune, auprès des structures d'appui et services déconcentrés et des populations ayant participé ou non au processus d'élaboration ou de mise en œuvre de plan de développement de la commune. Au total, plus de 15 personnes ont été interviewées.

Ces travaux de collecte d'informations sont réalisés à travers des entretiens et des questionnaires écrits mais aussi par l'observation participante.

#### **2.4.3 Dépouillement et traitement des données**

Les données recueillies auprès des populations sont passées au crible du dépouillement

manuel. Des tableaux de synthèse ont été élaborés suivant l'importance des données et leur importance et pertinence par rapport aux hypothèses préalablement formulées. Le traitement des données a été fait à l'aide du logiciel Word et Excel.

#### **2.4.4 Difficultés rencontrées :**

Les difficultés rencontrées sont liées à l'indisponibilité des personnes ciblées pour se prêter à nos entretiens. En effet à plusieurs reprises des rendez-vous ont été reportés et même des fois annulé.

Sur un total de 32 associations agréés dans la commune à peine 08 associations qui activent sur le terrain, tendit que les autres associations sont inexistante en réalité.

Enfin, la disponibilité de peu de document sur le processus de suivi en matière de participation des différents acteurs à l'élaboration et la mise en œuvre des plan de développements à été un handicap pour une bonne appréciation de l'implication des populations au processus.

Toutefois ces difficultés ont pu être surmontées ou contournées. Des dispositions ont été prises donc pour renforcer les entretiens sur les aspects concernés et les résultats attendus de notre travail ont été globalement satisfaisants.

En somme, les outils méthodologiques de la recherche élaborés ont facilité la conduite des entretiens et le dépouillement des informations recueillies et leur traitement. Les résultats ont été traités manuellement et à l'aide de l'outil informatique puis soumis à l'analyse des informations.

### **3. Analyse des informations et résultats de l'enquête**

Après avoir présenté la méthodologie poursuivie pour traitement des résultats obtenus de notre enquête de terrain, il conviendrait, d'analyser les résultats du dépouillement des questionnaires.

Cette analyse s'appuiera essentiellement sur les axes concernant notre problématique à savoir l'approche de la gouvernance des territoriales la participation des acteurs dans la commune de Kherrata. Elle nous permettra de dégager les résultats préliminaires, concernant l'ensemble des acteurs de l'échantillon. Afin de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

Cette analyse nous permettra d'avoir un aperçu général du point de vue des acteurs de la commune de Kherrata concernant la gouvernance territoire.

#### **3.1 La relation entre les acteurs locaux et le développement locale**

D'abord, il faut savoir si les acteurs locaux participent dans la prise de décision pour le développement de leur commune. Ceci nous a amené à interroger sur leurs relations avec les autres acteurs. Nos résultats indiquent que la plupart des acteurs, soit 37,93%, estiment que le niveau de coordination moyen. Le tableau représente le niveau de coordination entre les acteurs.

**Tableau 9: le niveau de coordination entre les acteurs de la commune de Kherrata**

Quelle estimation faites-vous au niveau de votre coordination avec les autres acteurs ?		
Désignation	NB	%
Niveau de coordination élevé	09	31,03
Niveau de coordination moyen	11	37,93
Niveau de coordination faible	09	31,03
Total	29	100

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

**Figure 5 : la relation des acteurs de développement dans la commune de Kherrata**

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

Nos résultats indiquent qu'une bonne partie des acteurs locaux soit 62,97% estiment que le niveau de coordination est en situation moyen et même faible contre plus de 37% des acteurs estimant que le niveau de coordination est élevé, donc on est dans l'obligation de chercher les motifs des différents et aussi les motifs de bonnes relations, ce que nous allons le voir dans les tableaux suivants.

### 3.1.1 Les motifs de forte relation entre acteurs

Nous avons cherché à comprendre les causes des relations forte chez la population des acteurs ayant estimé que les relation entre acteurs sont forte, les résultats obtenus représentés dans le tableau suivant.

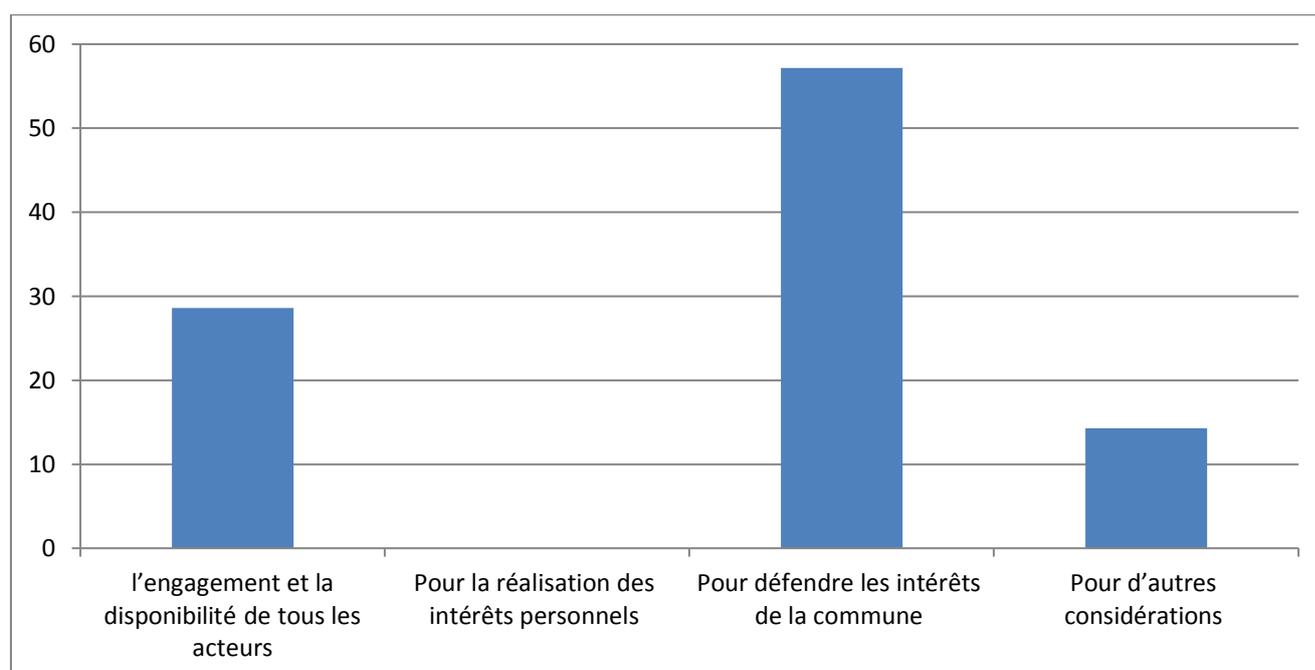
**Tableau 10: les motifs des bonnes relations entre acteurs**

Désignation	Effectif	Pourcentage
l'engagement et la disponibilité de tous les acteurs	04	28,57

Pour la réalisation des intérêts personnels	00	00
Pour défendre les intérêts de la commune	08	57,14
Pour d'autres considérations	02	14,28
Total	14	100

Source : établir par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

**Figure 6: la représentation des motifs des bonnes relations entre acteurs**



Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

En effet, pour justifier cette bonne relation, nos résultats indiquent que c'est l'intérêt général manifesté par les acteurs qui représente un pourcentage important de la population étudiée de plus de 57%, l'engagement et la disponibilité de tous les acteurs qui est de 28 %.

Mais à l'opposé des mauvaises relations et différents entre acteurs peuvent être résumés dans le tableau ci-dessous.

### 3.1.2 Motifs et causes des différents entre les acteurs

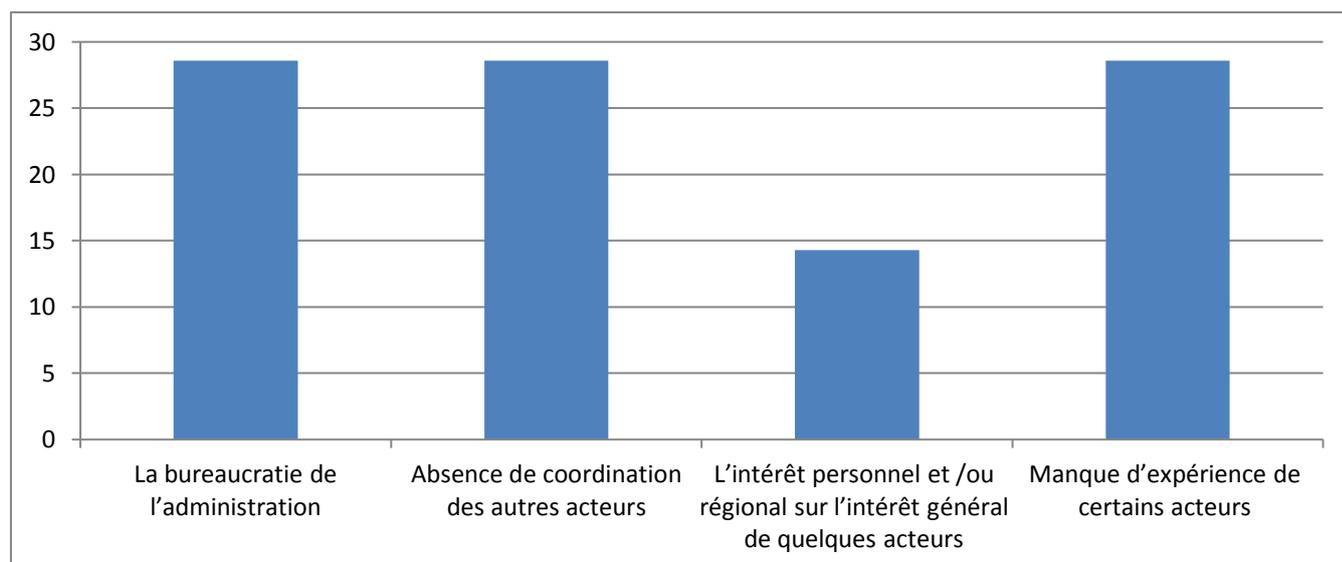
Aussi nous avons cherché à comprendre les causes des différents chez la population des acteurs ayant estimé que les relations entre acteurs conflictuelles, les résultats obtenus représentés dans le tableau suivant.

**Tableau 11: représentation des causes des différents entre les acteurs**

Désignation	Effectif	Pourcentage
La bureaucratie de l'administration	06	28,57
Absence de coordination des autres acteurs	06	28,57
L'intérêt personnel et /ou régional sur l'intérêt général de quelques acteurs	03	14,28
Manque d'expérience de certains acteurs	06	28,57
Total	21	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

**Figure 7: représentation des critiques et causes de divergence entre les acteurs**



Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

Donc le niveau bas ou moyen de la coordination entre acteur et la non participation peuvent être justifiées pour plusieurs causes a savoir : la bureaucratie de l'administration, absence de coordination des autres acteurs et le manque d'expérience des acteurs

### 3.2 Les atouts économiques de la commune de Kherrata

Nous nous renseignerons sur la situation actuelle de développement par secteurs au sein de la commune de Kherrata. Aussi que sur les potentialités du développement non exploitées qui peuvent être une alternative pour le développement local. Il conviendrait, d'abord de repérer les secteurs de force qui existent dans cette commune. Les deux tableaux suivants résument la vision des acteurs vis-à-vis des atouts économiques actuels et futurs de la commune selon les résultats.

**Tableau 12: les atouts économiques actuels et de la commune de Kherrata**

Désignation	Effectif	Pourcentage
L'agriculture,	4	13,79
Le tourisme,	2	06,89
L'industrie	8	27,58
L'agriculture et le tourisme,	2	06,89
L'agriculture et industrie	8	27,58
Le tourisme et l'industrie	4	13,79
L'agriculture, tourisme et industrie	1	03,44
Total	29	100

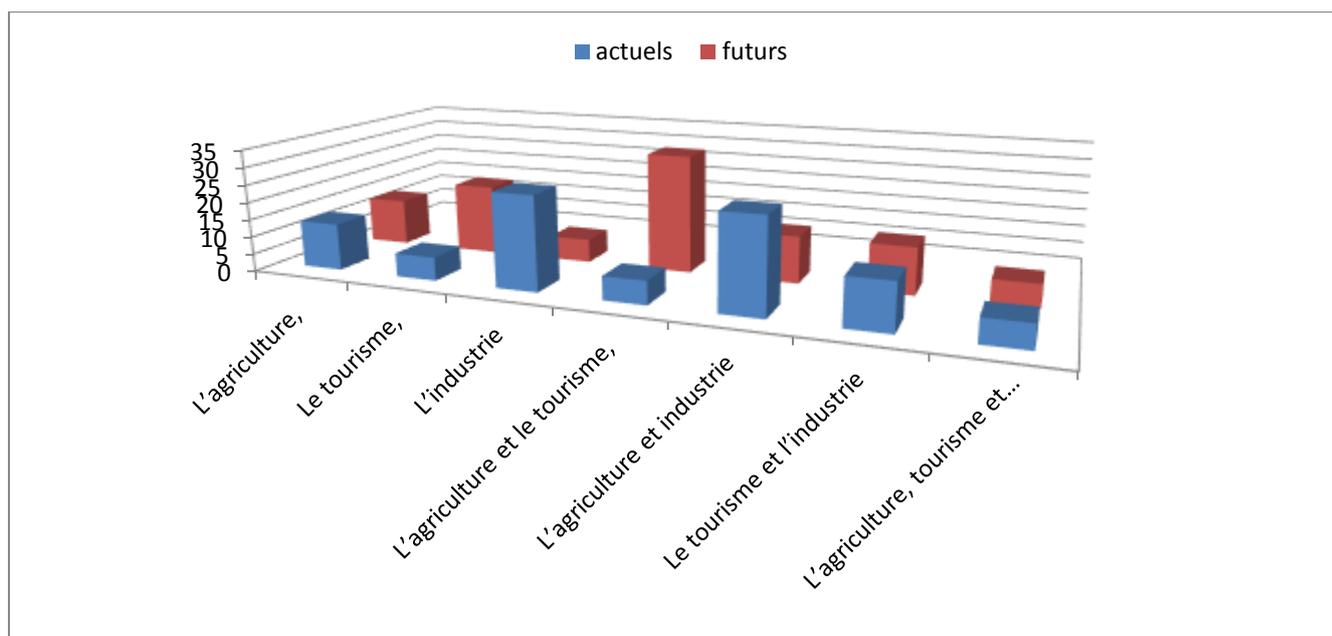
Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

**Tableau 13: les atouts économiques futurs de la commune de Kherrata**

Désignation	Effectif	Pourcentage
L'agriculture,	4	13,37
Le tourisme,	6	20,68
L'industrie	1	03,44
L'agriculture et le tourisme,	10	34,48
L'agriculture et industrie	4	13,37
Le tourisme et l'industrie	2	06,89
L'agriculture, tourisme et industrie	2	06,89
Total	29	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

**Figure 8: les atouts économiques actuels et futurs de la commune de Kherrata**



**Source :** élaboré par nos soins à partir de l'enquête, 2018.

Pour les atouts actuels on voit que le secteur industrie vient en première position avec le secteur de l'agriculture et industrie a (27,58%) selon les acteurs, le secteur de tourisme marginalisé avec un peu plus de 6% mais dans le futur les acteurs estiment que le secteur agriculture et le tourisme sera une alternative de développement dans la commune. En effet, les acteurs de la commune sont disposés à projeter le tourisme au cœur du développement. Par contre, le secteur de l'agriculture est favorisé par rapport à l'industrie.

### 3.3 Les projets de développement dans la commune de Kherrata:

#### 3.3.1 Situation actuelle de développement a Kherrata:

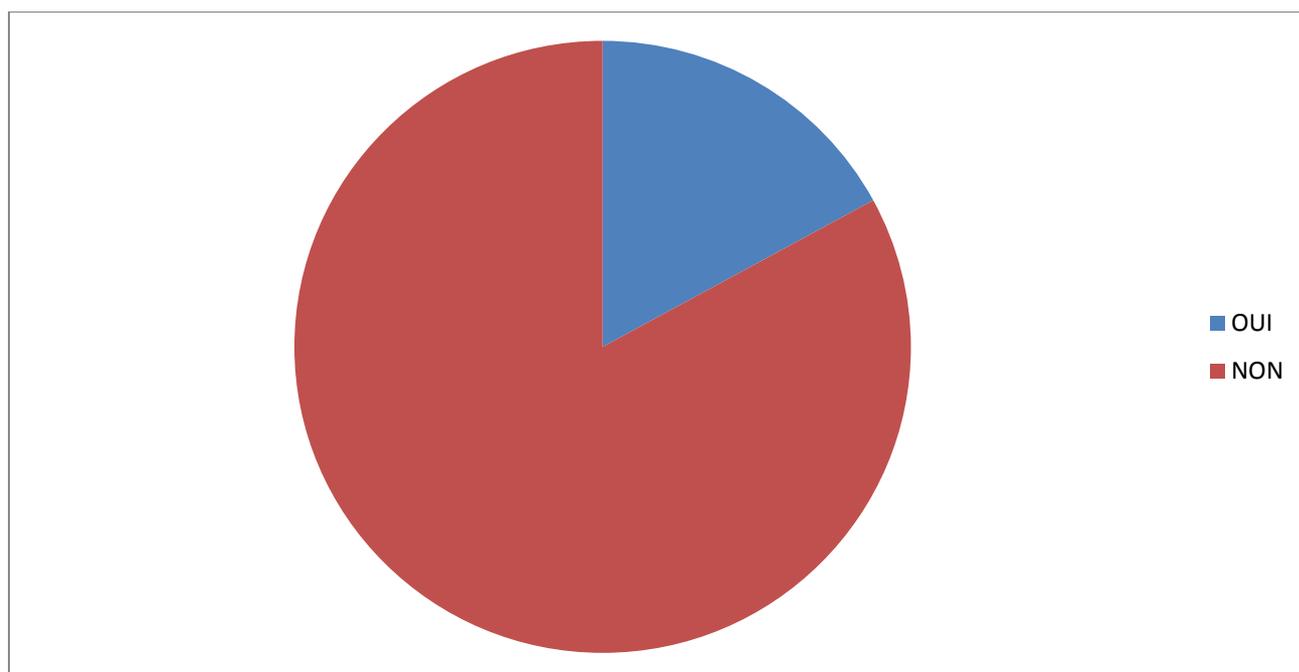
Nous devons connaître le niveau de développement de la commune en matière de réalisation des projets de développement et de connaître les causes de retard s'il y a lieu

**Tableau 14: La satisfaction pour les projets de développement dans la commune de Kherrata**

Le nombre de projets de développement à Kherrata est il satisfaisant?		
Désignation	NB	%
OUI	06	20,68
NON	23	79,31
TOTAL	29	100%

**Source :** établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

**Figure 9: La satisfaction pour les projets de développement dans la commune de Kherrata**



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

Notre interview ainsi que les résultats de l'enquête avec les acteurs locaux confirme que mise a part les secteurs du bâtiment un manque flagrant en matière de projets de développement, ce que nous a amené à poser une question relative aux causes de ce retard de développement.

### **3.3.2 Les causes de retard de développement dans la commune de la commune Kherrata.**

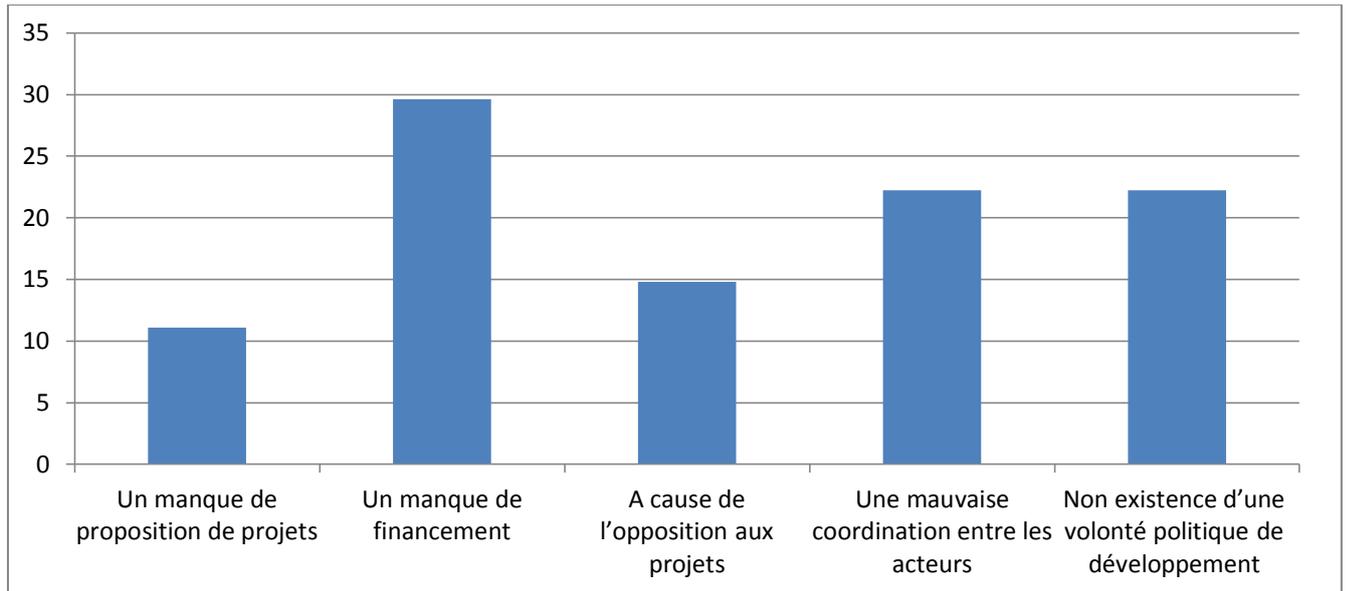
Selon les acteurs de développement la commune est en retard en matière de projets de développement, les causes de ce retard est l'objet de notre recherche dans la question suivante.

**Tableau 15: les causes de retard de développement dans la commune de Kherrata.**

Désignation	Effectif	Pourcentage
Un manque de proposition de projets	9	11,11
Un manque de financement	24	29,62
A cause de l'opposition aux projets	12	14,81
Une mauvaise coordination entre les acteurs	18	22,22
Non existence d'une volonté politique de développement	18	22,22
Total	81	100

Source : élaboré par nos soins à partir de l'enquête, 2018.

**Figure 10: les causes du retard du développement dans la commune de Kherrata.**



**Source** : élaboré par nos soins à partir de l'enquête, 2018.

L'ensemble des acteurs approuvent le manque flagrant en termes de projets de développement pour toute la commune. Ils pensent que la principale raison est le manque de financement avec environ de 30% ainsi que la mauvaise coordination entre les acteurs et l'inexistence de la volonté politique du développement qui s'est renvoie, de ce fait, à la défaillance des mécanismes de gouvernance entre les acteurs, aussi un autre facteur lié a la mauvaise gouvernance qui participe aux manque de projets avec 15% consistant dans l'opposition aux projets.

### **3.4 La gouvernance territoriale dans la commune de Kherrata.**

Afin de pouvoir établir un état des lieux concernant la gouvernance territoriale et la participation citoyenne dans la commune de Kherrata, il nous est paru convenable d'interroger les acteurs sur l'appréhension qu'ils portent par rapport à ce concept. Les réponses qu'ils formuleront dans notre questionnaire dépendront de l'idée que se font les acteurs de la gouvernance territoriale et le concept de la participation.

On retrouve, ici, les différentes perceptions des acteurs sur le sujet.

La première perception constatée « La gouvernance territoriale, concept nouveau, constitue une alternative permettant aux différents responsables et acteurs locaux participants, à tous les niveaux que ce soit, d'agir en alternative permettant aux différents responsables, à tous les nouveaux que ce soit, d'agir en matière de gestion, communication et autre, dans une transparence sans faille de façon à assurer une crédibilité certaine à leurs action tant envers leurs subordonnés que leurs supérieur ». Cette perception, soulève l'existence d'une gestion transparente des affaires, et la crédibilité.

La seconde voit « la gouvernance territoriale est un nouveau concept qui contribue à la gestion du territoire, dans un cadre organisationnel bien défini, alliant l'administration et la participation de la société civile ». On constate, dans cette définition, qu'au-delà de sa nouveauté, la gouvernance locale et la participation citoyenne permet d'associer l'administration et les collectivités locales avec les définitions des acteurs de la société civile dans un processus de gestion du territoire.

Une autre perception rejoint les deux premières « la gouvernance territoriale est une approche nouvelle qui fait participer tous les niveaux et échelons territoriaux dans la gestion de l'intérêt commun et la communication caractérisée par une transparence afin d'élaborer les projets de développement local ». En effet, la transparence joue un rôle capital dans le bon fonctionnement de l'action collective car elle permet d'instaurer une confiance entre les différents acteurs concernés.

La dernière perception enregistrée énonce « caractérisée par une durabilité limitée, la gouvernance locale est comprise comme la prise de décision publique globale appliquée localement et qui se veut solidaire. Elle peut s'associer à la notion de proximité institutionnelle et organisationnelle ».

L'établissement d'un état concernant la gouvernance territoriale dans la commune de Kherrata nécessite préalablement d'interroger les acteurs concernés par le processus de gouvernance ainsi que leur estimation de la gouvernance dans la commune

### 3.4.1 Niveaux de la gouvernance dans la commune de Kherrata

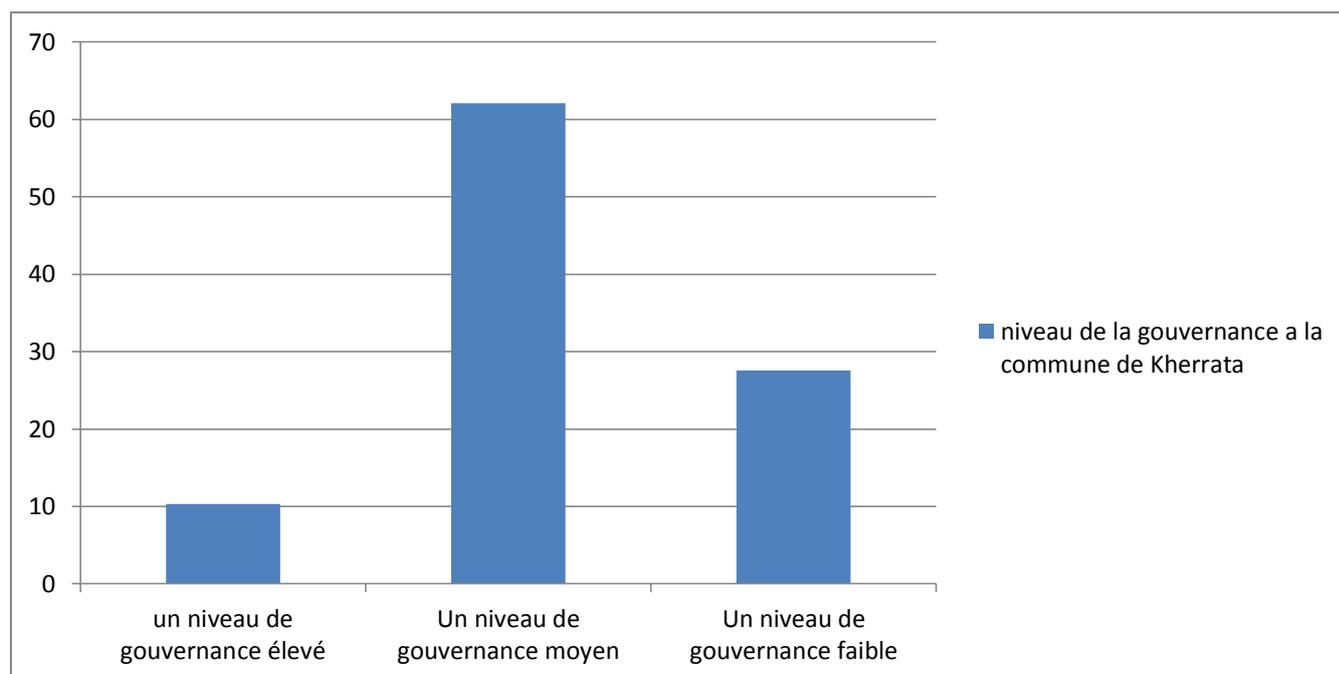
Enfin une question directe ou les acteurs doivent estimer le niveau de gouvernance dans la commune de Kherrata

**Tableau 16: niveau de la gouvernance a la commune de Kherrata**

Désignation	Effectif	Pourcentage %
Bon niveau de gouvernance	3	10,34
Un niveau de gouvernance moyen	18	62,06
Un niveau de gouvernance faible	8	27,58
Total	29	100

**Source** : élaboré par nos soins à partir de l'enquête, 2018.

**Figure 11: niveau de la gouvernance a la commune de Kherrata**



**Source** : élaboré par nos soins à partir de l'enquête, 2018.

Comme le montre le tableau ci dessus le niveau de la gouvernance dans la commune de Kherrata est en situation moyenne avec plus de 62% des avis des acteurs contre 27 ,58 qui estiment que la gouvernance est médiocre cela peut être expliqué comme vu précédemment par les relations de divergence entre les acteurs mais environ de 10% pensent qu'il existe une bonne gouvernance dans la commune de Kherrata.

### **3.4.2 Le développement de la participation dans la commune de Kherrata**

Dans non interviews avec les acteurs locaux au sujet de la participation dans ses volets formation, communication et animation ainsi la volonté de pratiquer cette approche dans la commune de Kherrata pour la mise en œuvre des plans du développement qui doit se baser sur la participation pour accélérer le processus de développement communal. On a constaté que les l'avis commun de ces acteurs et que la participation doit impliquer les différentes couches de la population avec tous les acteurs intervenant dans la commune. Cette participation doit remplir des conditions dans des différents niveaux.

➤ **Au niveau de la capacité locale de développement de la commune :**

Dans le contexte de décentralisation en Algérie, l'initiative des projets de développement doit être le fruit des réflexions entre les élus et les populations locales notamment des groupes sociaux et les associations. Il s'agit en fait d'une volonté qui fera appel à des ambitions et des engagements qui feront des populations les initiateurs, les auteurs des projets et des acteurs engagés

dans sa mise en œuvre.

Le développement local s'appuie sur la mobilisation ressources locales, solidarité et la levée des différents entres les acteurs du développement) et une capacité locale d'entreprendre, c'est-à-dire de générer des activités et donc de créer de la richesse. La capacité locale est constituée par l'apport de chacun, quelque soit sa place, suivant ses moyens et reconnus comme tel dans la société. Il s'agit de recréer un développement basé sur la participation solidaire pour renforcer les liens sociaux, responsabiliser chacun et tous. C'est un moyen pour que le développement local intègre la diversité des dimensions économiques, sociales et culturelles.

➤ **Au niveau de la communication :**

Le développement local de la commune de Kherrata dépend de la circulation de l'information et du système de communication mis en place. L'appui au développement mobilise de nombreux acteurs dans la commune avec plus ou moins de succès. Des résistances face à certains projets naissent parfois au sein des populations censées être les bénéficiaires parce qu'ils apparaissent comme une ingérence dans des problèmes locaux comme par exemple l'achèvement de la déviation de la route du poids lourd qui a nécessité l'intervention des tous les acteurs locaux. Par ailleurs la complexité des situations locales peut ne pas être perçue par les élus ou les acteurs de développement ou des services, et ceci par manque d'information, d'échanges.

Il faut pour ainsi dire placer la communication au centre des projets et programmes de développement en tant que base de leur réussite. Quelque soit sa forme (verbal, écrite,), elle vise à établir un consensus entre la population et les intervenants pour qu'ensemble, ils ne soient plus seulement acteurs, mais comme auteurs de leur développement. Il faut alors une démarche participative avec des outils flexibles pour mettre en place cette communication et réaliser une participation communautaire efficiente. La flexibilité dans les approches d'intervention apparaît comme la clé de l'appropriation locale des projets du développement et donc de leur pérennisation».

➤ **Au niveau de la formation et de l'animation:**

La formation est indispensable pour modifier certains comportements négatifs des acteurs de la commune et pour améliorer les performances à tous les niveaux. Il faudra que l'on apprenne aux différents acteurs sociaux, commerciaux et politiques de la commune à travailler en synergie, à planifier les actions pour à la promotion du développement, à s'atteler à réaliser des buts et des objectifs communs loin de tous intérêt personnel. Pour ce faire, il faut qu'ils reçoivent une formation adéquate pour pouvoir efficacement planifier et mettre en œuvre leurs activités au profit de la commune.

L'efficacité des projets de développement a la commune de Kherrata dépend surtout de la façon dont les structures locales exercent leur fonction d'animation économique et sociale. La

participation constitue une disposition permettant à chacun de se sentir dans le groupe, de disposer des capacités pour prendre activement part et à s'appropriier des résultats obtenus comme sa chose et celle de tous. Elle est une occasion pour chaque couche de changer elle-même et transformer ses relations sociales. Elle permet de faire des expériences de tout genre et d'en tirer des enseignements dès lors que les acteurs observent les changements se produisant et qu'ils y réfléchissent. Indépendamment des élus locaux, des structures de développement et autres autorités, les diverses couches sociales peuvent tirer des conclusions des expériences vécues à l'instar de blocage de la commune en 1997 suite à un différent entre partis politiques, réagir aux changements intervenus et orienter leurs actions aux réalités sociales en se laissant guider par leurs intérêts et par conséquent aussi par leurs objectifs de changement.

Le centrage des actions sur la participation et les moyens exige que celle-ci soit vue comme un processus et que chaque projet soit axé sur ce processus d'apprentissage mutuel. Il doit donc être encouragé par un meilleur équilibre entre le processus et le résultat généré par les actions ; le processus est ici pris donc dans le sens d'interaction et d'apprentissage de consultation et de participation des individus et groupes sociaux concernés, d'adaptation aux circonstances changeantes et de grande souplesse.

L'appui à la participation au processus des projets vise à encourager, à développer et à renforcer la volonté des acteurs locaux afin de donner un élan à un processus de développement qu'ils sont appelés à faire leur et auquel ils pourront pleinement s'identifier.

Pour ce faire, les autorités locales et les structures chargées de la mise en œuvre des projets doivent placer les différentes couches sociales et leurs aptitudes et capacités au centre de leur développement. L'appui des projets de développement passe en l'occurrence par la mobilisation communautaire des différents acteurs, le renforcement de leur moyen d'action dans le but de leur permettre d'améliorer leur appropriation et de rendre les projets vraiment bénéfiques.

#### **Conclusion :**

L'analyse des données collectées durant l'enquête de terrain nous a permis de déterminer qu'il existe une certaine participation et une gouvernance territoriale dans la commune. Mais, celle-ci est de qualité moyenne voir même faible, comme la déclaré la majorité des acteurs locaux, ce que nous amène à dire que le manque de la participation et de la gouvernance est l'un des facteurs explicatif de manque de développement dans la région.

Au total, la participation des populations au processus de plan de développement est une question fondamentale à laquelle on ne peut se passer si l'on veut faire réussir le développement. Dans la commune de Kherrata à l'instar des communes de territoire national, elle reste très influencée par les facteurs politiques, socio culturels et économiques et par la divergence des approches des

### Chapitre 3 : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

partenaires au développement. La bureaucratie constitue un autre entrave pour une bonne participation citoyenne s'ajoute à cela le manque d'expérience des acteurs de développement, qui devront faire l'effort par une véritable collaboration entre eux pour dépasser les différents et s'impliquer d'une manière effective au processus de développement. Qui devra être une véritable arme de travail pour l'intérêt de la commune.

Il faut donc que l'exécutif de la commune se fasse entourer de cadres techniques aptes avec un cahier de charges bien définies pour accompagner le conseil communal et la population dans la mise en œuvre des plans de développement.



## Conclusion générale



## Conclusion générale

Le développement est une question préoccupante pour tous les pays du monde, ce développement passe impérativement par un développement local, et dans le souci d'avancer une approche d'évaluation de la participation citoyenne et de cerner les multiples problèmes et obstacles divers de développement de nos communautés, nous avons traité ce thème de mémoire, intitulé: Gouvernance locale et participation : cas de la commune de Kherrata.

Ainsi, nous avons jugé utile de chercher à comprendre la part de la population dans le processus de développement à travers la localité de Kherrata. Les théories du développement local participatif et celles de la décentralisation ont servi pour affiner le cadre théorique et l'approche qualitative a servi comme démarche méthodologique pour les études de terrain avec l'utilisation de questionnaire et des entretiens semi structuré.

Les résultats auxquels notre étude a abouti est que la gouvernance locale et la participation de la société civile dans la commune de Kherrata est insuffisante pour amorcer un véritable processus de développement. D'où la confirmation de notre hypothèse de recherche malgré que quelques relations des acteurs de la société civile en priorité sont de types coopératif, d'intérêt collectif mais des obstacles qui se renvois au manque d'expérience ainsi des conflits entre d'autres acteurs s'ajoute a cela l'existence d'une procédure bureaucratique, rendant les tâches de l'administration lourdes et difficiles constituent un frein a la promotion de la gouvernance.

Enfin, bien que nous avons pu atteindre quelques résultats au terme de ce travail, reste nombreux sont des volets qui n'ont pas pu être abordés au cours de cette recherche, faute de temps et de moyens nécessaires pour mener une étude plus exhaustive aussi la non-collaboration des acteurs et la non-disposition de ceux-ci à nous aider dans notre travail et les difficultés rencontrés sur le terrain.

Partant des réalités constatées sur le terrain et des expériences antérieurement sur le développement participatif local, nous formulons les recommandations suivantes :

- Sensibiliser la population très particulièrement les sages et les leaders coutumiers en vue d'une intégration plus effective par l'adoucissement de certaines pratiques socioculturelles.
- Encourager l'administration publique a la levée des obstacles bureaucratiques pour faciliter la tache aux acteurs locaux et au changement de vision à leur égard en tant que partenaires de développement.

- Renforcer la capacité de sexe féminin et juvénile à travers la formation et l'accompagnement dans les initiatives individuelles et collectives pour assurer leur émancipation collective.
- Appuyer et former la population et les acteurs locaux aux nouvelles techniques de participation pour s'adapter à la réalité du terrain en vue d'une gouvernance plus adéquate.
- Encourager la transparence dans la gestion des affaires publiques pour établir la confiance entre les dirigeants, les acteurs et la population à la base.

Nous estimons que si toutes ces recommandations sont appliquées la gouvernance locale peut être améliorée durablement dans la commune et le bien être sociale sera mieux

## Bibliographie



**Bibliographie****Ouvrage :**

1. COURLET Claude, les systèmes productifs localisés dans l'industrie, territoires et politiques publiques, L'Harmattan, Paris 1994
2. LAHIRE Bernard, L'homme pluriel, Paris, Éditions Nathan, 1998
3. GAUDIN J-P. pourquoi la gouvernance ?, la bibliothèque du citoyen, Presses de Science, Paris 2002
4. GOUTTEBEL J. Y, Stratégies de développement territorial, Economica, Paris. 2003
5. PAUL Bachelard, Les acteurs du développement local, L'Harmattan, 1993
6. MCHÉL Foucault 1977-1978 : Sécurité, territoire, population, Gallimard, Paris 2004
7. BOLTANSKI Luc, La justification : les économies de la grandeur, Gallimard, Paris 1991
8. B. Pecqueur, Le développement local : mode ou modèle, Syros Alternative, Paris 1991
9. A. Faure, les politiques locales entre référentiels et théorie, l'harmattan, 1995.
10. J. I. BOUEF et M MAGNAN, les collectivités territoriales et la décentralisation, édition vie politique, 2005
11. BERNARD Pecqueur et JEAN-BENOIT Zimmermann, Economie de proximité, Lavoisier, Paris, 2004
12. : PAPILLON J.C et LEDUFF R, Gestion publique, Edition Vuibert, Paris, 1998

**Thèses :**

1. thèse de doctorat
  - ✓ ALI Ziane, Les finances publiques locales, analyse et perspective dans une économie en transition, cas de l'Algérie, Alger, 2001
  - ✓ BADRI Abdelmadjid, PME Territoriaux et Développement Régionale en ALGERIE – Défis et Perspectives – Etude Territoire – Ouest Algérie - Université de Tlemcen 2015
2. Thèse de magistère
  - ✓ Djamel TELAIDJIA, Gouvernance des territoires et développement local. Cas de la wilaya d'Annaba (Extrême Nord-est Algérien). 2016

**Articles et Revues :**

1. Y. Comeau, les stratégies d'intervention collective, Revue canadienne de développement de carrière, 2004
2. Alger d'hier à aujourd'hui: la reconfiguration d'une métropole, Réflexion sur la gouvernance urbaine à Alger. Prérrogatives institutionnelles et monopoles politiques, Alger 2009
3. FERGUENE A et BANAT R, Construction territoriale et développement local : l'exemple d'Alep en Syrie, revue d'Economie Régionale et Urbaine N°4, 2009.
4. LE FLOCH R, démocratie participative : attendus et contradictions, Economie et Humanisme, numéro 371, décembre 2004.
5. Territoire, mondialisation et redéveloppement, revue d'économie régionale et urbaine N°2, France 1999.
6. PROULX Marc-Urbain, Milieux innovateurs et développement régional, Canadian Journal of Regional Science, N°XV/2, été 1992.
7. TABARIIES Muriel (2005), « les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation ou 20 ans de recherche sur les milieux innovateurs », Chiers de la Maison de Science Economique (MSE), N°18.
8. Les nouveaux patrons, Éditions Économie et Humanisme, les Éditions Ouvrières, Paris 1985
9. Bernard EME, Gouvernance territoriale et mouvements d'économie sociale et solidaire, Institut d'Etudes Politiques de Paris, Revue internationale de l'économie sociale, N ° 296 2006

**Rapports :**

1. Rapport du comité de réforme des structures et des missions de l'Etat en Algérie 2002
2. Rapport sur les innovations dans l'administration et la gouvernance dans les pays méditerranéens : Cas de l'Algérie Réalisé par : Mohamed – Chérif BELMIHOUB Avril 2004
3. Rapport des nations unies 2017
4. PNUD : Appui à la décentralisation et à la gouvernance locale dans les pays tiers, janvier 2007

**Site internet :**

1. [http://www.institut-gouvernance.org/index\\_fr.html](http://www.institut-gouvernance.org/index_fr.html)
2. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Kherrata>
3. <http://www.adels.org/ressoures/observatoire.htm>

**Textes de lois :**

1. Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire
2. Code communal Algérien mise à jour au 16 décembre 2016

**forum:**

1. M.C.BELMIHOUB, la réforme administrative en Algérie : innovations proposées et contraintes de mise en œuvre, sur les innovations et les bonnes pratiques dans l'administration, Tunis 2005

## Table des matières

<b>Introduction générale</b> .....	01
<b>Chapitre 1 : Gouvernance locale participative (notions et définitions)</b> .....	03
Introduction du chapitre .....	03
1. les concepts clés de la gouvernance locale et de la participation .....	04
1.1 La définition du concept de la gouvernance .....	04
1.2 La participation et la gouvernance locale .....	06
1.2.1 Fondement théorique de l'approche participative, histoire .....	06
1.2.3 Définition de l'approche participative .....	07
1.2.4 Types de participation .....	08
1.3 Les acteurs de la gouvernance locale .....	09
1.3.1 L'utilisation de la notion d'acteur et ces évolutions récentes .....	09
1.3.2 Les différents niveaux d'implications des acteurs .....	10
1.3.3 Le rôle des acteurs locaux dans la construction de leur localité .....	11
1.3.4 Les stratégies d'intervention des acteurs locaux .....	13
1.4 L'évaluation de la gouvernance par les organisations internationales .....	15
1.4.1 Les indicateurs de la Banque Mondiale .....	15
1.4.2 Les indicateurs de l'OCDE .....	16
1.4.3 Les indicateurs des Nations Unies .....	16
2. L'état moderne et la gouvernance territoriale .....	17
2.1 La gouvernance territoriale .....	17
2.1.1 La définition de la gouvernance territoriale .....	17
2.1.2 La coordination dans un territoire .....	18
2.1.3 Les traits d'une bonne gouvernance territoriale .....	19
2.2 L'État moderne et son domaine d'action .....	20
2.2.1 La rationalité politique et la gouvernementalité.....	20
2.2.2. La nouvelle gestion publique et ses principes .....	21
2.2.3 Le domaine d'action de l'État moderne .....	24
Conclusion du chapitre .....	25
<b>Chapitre 2 : Gouvernance participative en Algérie, histoire et pratiques</b> .....	26
Introduction du chapitre .....	26
1. La participation et la gestion des services publics en Algérie .....	27
1. 1 la participation citoyenne en Algérie .....	27
1.1.1 La participation locale dans l'histoire du développement rural en Algérie .....	27

1.1.2	Les étapes de l'évolution de la participation citoyenne en Algérie .....	29
1.1.3	La démarche participative et la décentralisation du système administratif .....	31
1.1.4	Les lacunes majeures de cette décentralisation et le processus de participation ...	32
1.2	La gouvernance locale et l'évolution de la gestion des services publics .....	33
1.2.1	Le cadre légal du service public .....	33
1.2.2	La variété des modes de gestion en Algérie .....	34
1.2.3	La réhabilitation du service public .....	35
1.2.4	La gouvernance du système .....	35
1.2.5	La légitimité des nouvelles régulations .....	36
2.	Des programmes de valorisation du territoire et la participation .....	38
2.1	Le SNAT et la Valorisation du Territoire Algérien .....	38
2.1.1	Définition du SNAT.....	38
2.1.2	Organisation du SNAT (horizon 2025) .....	38
2.1.3	La mise en œuvre du SNAT.....	39
2.1.4	Valorisation du territoire comme projets du développement .....	40
2.2	Programme de renforcement des capacités des acteurs de développement local CapDel..	42
2.2.1	Définition du CapDel .....	42
2.2.2	Objectifs du CapDel .....	43
2.2.3	Les dix communes pilotes du CapDeL .....	43
2.2.4	Financement du CapDel .....	44
2.2.5	Les quatre composantes du CapDeL .....	45
2.2.6	Le projet CapDEl et le développement local .....	46
	Conclusion du chapitre .....	47
	<b>Chapitre 3 : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats</b> .....	49
	Introduction du chapitre .....	49
1.	Présentation de la commune de Kherrata .....	49
1.1	Situation géographique et histoire de la commune .....	50
1.1.1	Situation géographique .....	50
1.1.2	Aperçu historique de la région .....	51
1.2	La démographie et l'urbanisme à Kherrata .....	52
1.2.1	La démographie .....	52
1.2.2	L'urbanisme .....	52
1.3	Les infrastructures de soins et de santé .....	53
1.4	Commerce et services .....	53
1.5	Le transport et tourisme .....	54

1.5.1 Le transport .....	54
1.5.2 Le tourisme .....	54
1.6 Les ressource en eaux.....	55
2. Présentation de l'enquête du terrain .....	55
2.1 Objectifs de l'enquête de terrain .....	56
2.2 Echantillonnage et groupes cibles .....	56
2.2.1 Recherche documentaires .....	56
2.2.2 Groupes cibles.....	57
2.2.3 Echantillonnage .....	60
2.3 Structure et contenu du questionnaire .....	61
2.4 Déroulement de l'enquête .....	63
2.4.1 Pré enquête .....	63
2.4.2 Enquête proprement dite .....	63
2.4.3 Dépouillement et traitement des données .....	63
2.4.4 Difficultés rencontrées .....	64
3. Analyse des informations et résultats de l'enquête .....	64
3.1 La relation entre les acteurs locaux et le développement locale .....	64
3.1.1 Les motifs de forte relation entre acteurs .....	66
3.1.2 Motifs et causes des différents entre les acteurs .....	67
3.2 Les atouts économiques de la commune de Kherrata .....	68
3.3 Les projets de développement dans la commune de Kherrata .....	69
3.3.1 Situation actuelle de développement a Kherrata .....	69
3.3.2 Les causes de retard de développement dans la commune de Kherrata .....	70
3.4 La gouvernance territoriale dans la commune de Kherrata .....	71
3.4.1 Niveaux de la gouvernance dans la commune de Kherrata .....	72
3.4.2 Le développement de la participation dans la commune de Kherrata .....	73
Conclusion du chapitre .....	75
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>77</b>

Annexe



Faculté des sciences économiques de gestion et commerciales  
Département des sciences économiques  
Master en " économie de développement"

## Questionnaire

En vu de réalisation d'un travail universitaire (préparation d'un mémoire de Master 2), intitulé : *Gouvernance locale et participation : cas de la commune de Kherrata*.

Les informations recueillies lors de cette enquête ne feront en aucun cas, objet d'une publication en l'état mais elles resteront strictement anonymes.

En comptant sur votre coopération et votre collaboration en tant que personnes physiques et /ou morales, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous aider à mener notre travail de recherche.

Veillez agréer Madame, Monsieur l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Hammar Abdelhafid  
Haddad Hakim

**Information sur le répondant**

Nom et prénom : .....

Niveau d'instruction : .....

Age : .....

Sexe : .....

Situation de Famille : .....

Qualité de l'acteur :

Elu local : ..... Membre d'association : ..... Chef d'entreprise : ..... Militant de parti politique : ..... Représentant de service déconcentré: L'ADE ..... La SONALGAZ .. La SUC ..... Citoyen : ..... Autre .....



**Axe2 : Les atouts économiques actuels et futurs de la commune de Kherrata****2. A votre avis quels sont les atouts économiques actuels et futurs de la commune****2.1 Les atouts actuels**

L'industrie.....	<input type="text"/>
Tourisme.....	<input type="text"/>
L'agriculture .....	<input type="text"/>
L'industrie et le tourisme .....	<input type="text"/>
L'industrie et l'agriculture .....	<input type="text"/>
L'agriculture et le tourisme .....	<input type="text"/>
L'agriculture, industrie et le tourisme .....	<input type="text"/>

**2.2 Les atouts futurs**

L'industrie.....	<input type="text"/>
Tourisme.....	<input type="text"/>
L'agriculture .....	<input type="text"/>
L'industrie et le tourisme .....	<input type="text"/>
L'industrie et l'agriculture .....	<input type="text"/>
L'agriculture et le tourisme .....	<input type="text"/>
L'agriculture, industrie et le tourisme .....	<input type="text"/>

**Axe 3 : Les projets de développement dans la commune de Kherrata**

**3. Le nombre de projets de développement à la commune de Kherrata est il satisfaisant?**

a. Oui

b. Non

**3.1 Si non quels sont les causes de ce retard ?**

a. Un manque de proposition de projets.....

b. Un manque de financement .....

c. A cause de l'opposition aux projets .....

d. Une mauvaise coordination entre les acteurs .....

e. Non existence d'une volonté politique de développement .....

**3.2 Autres causes de retard de développement**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Axe 4 : La gouvernance et la participation dans la commune de Kherrata**

4. quelle est votre appréhension au concept de développement territorial et la gestion participative ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**4.1 Quel est votre jugement de niveau de la gouvernance a la commune de Kherrata**

- a. Bon niveau de gouvernance .....
- b. Un niveau de gouvernance moyen .....
- c. Un niveau de gouvernance faible.....

**4.2 A votre avis comment on peut développer la gouvernance et la participation dans la commune de Kherrata**

**a. Au niveau de la capacité locale de développement de la commune :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....



## **Résumé**

La gouvernance locale et la participation citoyenne est un outil de développement, néanmoins la participation doit être effective pour atteindre un développement local et ce par une coordination adéquate entre les acteurs locaux. Ce travail nous a permis d'avoir une idée générale sur la gouvernance locale au niveau de la commune de Kherrata et le niveau d'engagement des acteurs, à cet effet, nous avons mené une enquête de terrain auprès des différents acteurs de la commune de Kherrata. Finalement, les résultats de l'enquête ont aboutis a confirmer l'existence d'une gouvernance territoriale dans la commune. Cependant, celle-ci n'est pas satisfaisante pour amorcer un processus de développement, et les relations entre les acteurs sont conflictuelles. Cette situation affecte négativement sur le développement local, c'est pourquoi la commune enregistre un manque flagrant en termes de projets et confirme le fait que la gouvernance territoriale constitue une condition essentielle au progrès de la commune.il ressort également, que les acteurs sont davantage guidés, dans leurs actions, par leurs intérêts individuels s'ajoute a cela le manque de l'expérience et la bureaucratie de l'administration.

**Mots clés :** gouvernance, participation citoyenne, développement, territoire, acteurs, décentralisation, coordination, concertation, interaction, proximité,

## **Abstract**

Local governance and citizen participation is a development tool, but participation must be effective in order to achieve local development through adequate coordination between local actors. This modest work allowed us to have a general idea about the local governance at the Kherrata commune level and the level of commitment of the actors, to this end; we conducted a field survey of the various actors of the commune. From Kherrata. Finally, the results of the investigation led to confirm the existence of territorial governance in the municipality. However, this is of average quality, and relations between actors are conflicting rather than cooperative. This situation has a negative impact on local development, which is why the municipality has a flagrant lack of projects and confirms the fact that territorial governance is an essential condition for the progress of the municipality. Guided in their actions by their individual interests is added to this the lack of experience and bureaucracy of the administration.

**Key words:** governance, citizen participation, development, territory, actors, decentralization, coordination, consultation, interaction, proximity.